



COMMUNE DE  
MONTREUX



RAPPORT DE GESTION 2021



**Rapport No 06/2022**  
**de la Municipalité au Conseil communal**  
relatif  
à la gestion communale durant l'année 2021

**Date et lieu proposés pour la  
séance de la commission de gestion**

le mardi 7 juin 2022 à 19h.00,  
à la Salle VIP du Pierrier à Clarens

# Table des matières

<b>CONSIDERATIONS GENERALES</b> .....	<b>1</b>
<b>ADMINISTRATION GENERALE, FINANCE</b> .....	<b>2</b>
Conseil communal.....	2
Motions, postulats et projet de règlement.....	8
Votations et élections .....	8
Registre civique .....	10
Municipalité .....	11
Les collaborations intercommunales .....	18
Jumelages, pactes d’amitié et de coopération, relations internationales .....	19
Naturalisations .....	20
Communication .....	21
Archives de Montreux.....	24
Finances.....	27
Finances et chiffres 2021 (budget) .....	27
Assurances .....	27
Affaires immobilières.....	28
<b>PATRIMOINE, SPORT ET URBANISME</b> .....	<b>29</b>
Domaines et Bâtiments, Sport.....	29
Bâtiments administratifs et publics .....	29
Bâtiments scolaires primaires et secondaires.....	30
Entretien des installations sportives et bains publics .....	33
Lieux de culte .....	35
Chalets et alpages.....	36
Centre de Congrès et d’Exposition de Montreux .....	37
Installations techniques .....	38
Vignes communales .....	40
Terrains et bâtiments locatifs .....	41
Locations.....	42
Parking du Marché, Parking Donner et gestion de parkings en ouvrage .....	43
Forêts.....	44
Office du sport et des installations sportives .....	48
Énergie.....	52
Service de l’urbanisme.....	55

Aménagement du territoire .....	55
Police des constructions.....	57
Autres tâches.....	63
<b>COHESION SOCIALE, FAMILLES ET JEUNESSE .....</b>	<b>64</b>
Secrétariat général .....	64
Office du logement « OL ».....	65
Petite enfance et parascolaire .....	67
Jeunesse .....	67
Maison de Quartier.....	69
Ecoles - Parascolaire.....	70
Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET) .....	70
Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est.....	70
Service de Santé Scolaire.....	72
<b>ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME.....</b>	<b>73</b>
Economie .....	73
Culture .....	74
Relations avec le Conseil communal .....	74
Bibliothèque municipale.....	77
Tourisme .....	79
Autres institutions .....	81
<b>DURABILITE ET ESPACES PUBLICS .....</b>	<b>83</b>
Durabilité.....	83
Espaces publics.....	84
Section voirie et cours d'eaux.....	84
Section Espaces verts .....	85
Section Propreté urbaine .....	90
Section Matériel et atelier .....	92
<b>EQUIPEMENTS PUBLICS ET MOBILITE.....</b>	<b>94</b>
Service des travaux publics.....	94
Gestion des infrastructures .....	94
Gestion du territoire .....	98
Environnement .....	99
Projets – Chantiers.....	100
Mobilité .....	102
<b>RESSOURCES HUMAINES ET SERVICE A LA POPULATION.....</b>	<b>104</b>

Personnel communal .....	104
Service des ressources humaines .....	112
Informatique.....	114
Projets.....	115
Cyberattaque .....	115
Office de la population .....	115
La population.....	116
Vœux et observations sur la gestion 2020 émis par la Commission de gestion du Conseil communal .....	121

N. B. : Afin de simplifier la lecture du rapport de gestion, vous trouverez, entre parenthèses, à titre comparatif, les chiffres reflétant les résultats de l'année 2020, par exemple : rapport de gestion 2021 (2020).

# **RAPPORT**

## **de la Municipalité de Montreux**

### **au Conseil communal**

#### **sur la gestion communale durant l'année 2021**

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'article 34 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et de l'article 158, al. 1, du Règlement du Conseil communal du 4 décembre 2014, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport No 06/2022 sur sa gestion durant l'exercice 2021.

### **CONSIDERATIONS GENERALES**

Comme à l'accoutumée, la Municipalité a également rédigé un rapport de gestion dit « grand public », qui ne reprend que les principaux éléments qui ont occupé l'administration communale durant l'année 2021. Ce document fait l'objet d'une publication et d'une distribution tous ménages.

Le présent rapport, quant à lui, décrit, dans le détail, les activités des différents services et permet de comparer les chiffres des années 2021 et 2020. Destiné prioritairement au Conseil communal, il est également un document important pour la documentation des archivistes.

La Municipalité relève que la marche de l'administration communale s'est déroulée normalement, en regard des exigences légales et réglementaires, tout en assurant la gestion de crise, liée à la situation sanitaire exceptionnelle, générée par la pandémie du COVID-19.

Elle tient particulièrement à exprimer sa reconnaissance à tous les membres du personnel communal<sup>1</sup>, qui ont, de manière générale, donné entière satisfaction par leur travail et leur engagement.

---

<sup>1</sup> Par souci de lisibilité, les termes génériques masculins sont le plus souvent employés dans le rapport. Ils désignent aussi bien les hommes que les femmes.

# ADMINISTRATION GENERALE, FINANCE

## Conseil communal

En 2021, l'organisation du Conseil communal a été la suivante :

Présidents :	M. Angelo GIULIANO, jusqu'au 30 juin M. Vincent HALDI, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
1 <sup>ers</sup> Vice-présidents :	M. Vincent HALDI, jusqu'au 30 juin M. Nicolas BÜCHLER, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
2 <sup>èmes</sup> Vice-présidents :	M. Nicolas BÜCHLER, jusqu'au 30 juin M. Tal LUDER, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Scrutateurs :	M. Murat KARAKAS, jusqu'au 30 juin M. Benoît RUCHET, jusqu'au 30 juin M. Kelvin KAPPELER, dès le 1 <sup>er</sup> juillet Mme Catherine MOREL-ROBERTI, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Scrutateurs suppléants :	M. Silvano POZZI, jusqu'au 30 juin M. Alexandre STAEGGER, jusqu'au 30 juin M. Lionel MOYARD, dès le 1 <sup>er</sup> juillet M. Samuel ROCH, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Secrétaire :	Mme Céline Morier
Huissier :	M. Jean-Michel TALON
Huissier suppléant :	M. François BAEHNI

Les différents partis politiques représentés au sein du Conseil communal de Montreux sont abrégés comme suit :

- parti libéral-radical (PLR) ;
- parti socialiste et indépendants de gauche (PS) ;
- « les Verts » (VER) ;
- Union démocratique du Centre (UDC) ;
- Montreux Libre (ML) ;
- décroissance alternatives (da.).

Il est précisé que la dénomination « Indépendant » (IND) définit une personne élue sur une des listes susmentionnées, mais qui a quitté son groupe politique depuis lors, sans pour autant avoir démissionné du Conseil communal.

**Liste des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2021**

1	ADAMOU MOUSSA Marie-Solène	PS	26	DIAS Soraia	ML	51	LA SPADA Stefania	PS	76	RODMAN Ida	VER
2	AL JUNDI Ihab	PS	27	DOLIVO Léonard	PS	52	LAUBER FÜRST Susanne	ML	77	ROSSIER Pascal	PLR
3	AL JUNDI Jonathan	PS	28	EHINGER Mathieu	PLR	53	LECOULTRE Josselin	PS	78	RUCHET Benoît	PLR
4	AUBORD Yvan	PLR	29	EKAH Mathias	PS	54	LOMBARDO Christophe	PLR	79	RUEDIN Jessica	VER
5	BÄR Ruth	VER	30	FEISLI Carolanne	PS	55	LOUP Antoinette	DA	80	SAITO Anne	VER
6	BLANC Cédric	PLR	31	FEMIA Bruno	PS	56	LOUP Pierre	DA	81	SIERRO Laurence	PLR
7	BLANC Olivier	VER	32	FILIPPONE Joe (Joseph)	PLR	57	LUDER Tal	UDC	82	SILLERI Domenico	PS
8	BLAZQUEZ Eric	UDC	33	FORCLAZ Jean-Marc	PLR	58	MANZINI Florian	VER	83	SILVA BORGES DE SA Carla	PS
9	BONJOUR Tanya	PS	34	FÜRST Christian	ML	59	MARK Olivier	PLR	84	SIVIS Laeticia	PS
10	BORLOZ Claudine	UDC	35	GETAZ Emmanuel	ML	60	MENZI Christine	UDC	85	SOYDAN Omar	PLR
11	BRUNNER Geneviève	PLR	36	GILLIARD Laurent	PLR	61	METIC Alisan	PS	86	SPAHN Pierre-André	PLR
12	BÜCHLER Nicolas	PS	37	GIULIANO Angelo	PLR	62	MEYER Jörg	PLR	87	TALON Quentin	DA
13	BURKHART Matthieu	ML	38	GORI Mario	PS	63	MOREL-ROBERTI Catherine	UDC	88	TISSERAND Béatrice	VER
14	CALDERINI Valérie	UDC	39	GRAND Arnaud	PLR	64	MORIER-GENOUD Philippe	PS	89	TORCHIO Géraldine	VER
15	CARDINAUX François	PLR	40	GRANDJEAN Ludmilla	DA	65	MOYARD Lionel	VER	90	TRINCHERA Cosimo	VER
16	CEYLAN Sabri	PS	41	GUARNACCIA Dario	PLR	66	MÜLLER Olivier	PLR	91	TSCHOPP Bernard	PLR
17	CHEVALLIER Charlotte	PS	42	HALDI Vincent	ML	67	NICOLLIER Mélanie	PLR	92	TSCHOPP Vincent	ML
18	CLAVADETSCHER Carole	PS	43	HESS Yanick	PLR	68	PABST Cyril	PLR	93	VETTER Johanne	PLR
19	CORNAZ Susanne	PLR	44	HISCHENHUBER Claudia	VER	69	PAMPURIK	VER	94	WELTE Yvon	ML
20	COUSIN Gaëtan	VER	45	HOFER Ania	VER	70	PETERS Frank	UDC	95	WERMELINGER Elisabeth	PS
21	CVETANOUSKI Maria	PS	46	HUNZIKER Dominik	UDC	71	PILLOUD Romain	PS	96	WILLEMIN Fabien	DA
22	DARDENNE Perrin Lynn	PLR	47	HUYS Anthony	PS	72	POZZI Silvano	PLR	97	WILLEMIN Frédéric	ML
23	DEPALLENS Yves	PLR	48	JORGE José	PS	73	RADULJICA Olivier	PS	98	WINKLER Lionel	PLR
24	DÉRIAZ Florine	DA	49	KAPPELER Kelvin	PLR	74	RIMAZ Roland	PS	99	YERLY Fabrice	VER
25	DESPOND Florian	PLR	50	KRENGER Anna	DA	75	ROCH Samuel	PLR	100	ZULAUF Michel	PS

Durant l'année 2021, le Conseil communal a enregistré les démissions de :

- Mme Caroline BUFF (PLR) ;
- Mme Carola FASTIGGI (ML) ;
- Mme Sandra JAMET (VER) ;
- M. Yves AUBRY (ML).

Le Conseil communal s'est réuni 9 (8) fois, le nombre de Conseillers communaux présents aux séances a varié de 93 (91) à 79 (77) personnes, générant ainsi une participation moyenne de 84,9 % (84,6 %).

Durant ces séances, le Conseil communal a notamment traité des objets suivants :

## Préavis, rapports-préavis et rapports 2021

- 01/2021 Préavis relatif à la prolongation et à la modification du règlement instituant une aide financière à l'achat d'abonnements de transports publics et à un crédit complémentaire au budget 2021 de CHF 16'000.- au maximum pour l'adaptation du guichet virtuel.
- 02/2021 Rapport relatif à l'évaluation du réseau des lignes VMCV desservant la Commune de Montreux.
- 03/2021 Rapport-préavis relatif à la demande d'un crédit d'étude de CHF 130'000.- TTC maximum en vue d'effectuer la pré-étude nécessaire pour lancer ensuite les études en vue de l'élaboration d'un plan d'affectation communal (PACom) et à la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Joe Filippone intitulé « pour l'établissement aussi rapide que possible d'un nouveau plan général d'affectation (PGA) ».
- 04/2021 Rapport relatif à la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Sébastien Giovanna intitulé « Pour la sauvegarde de Vergers 2 ».
- 05/2021 Préavis relatif au transfert de 27 places, à la création de 37 places dédiées à l'accueil de jour des enfants préscolaires et à la demande d'une augmentation de la subvention communale nette de CHF 397'340.- au budget 2022 et de CHF 422'890.- aux budgets 2023 et suivants (déduction faite de l'aide au démarrage), en faveur de la Fondation accueil collectif de la petite enfance de Montreux et Environs (FACEME), via le Réseau enfance Montreux et environs (REME).
- 06/2021 Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 157'000.- TTC au maximum, pour le financement des travaux d'entretien des toitures des chalets locatifs du Près du Commun, du Crêt de l'Achat, ainsi que Les Béviaux « Hôtel de Ville ».
- 07/2021 Préavis relatif à l'adoption d'un règlement communal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide à la pierre du Canton et de la Commune de Montreux.
- 08/2021 Rapport-préavis relatif à la pérennisation des salles de cinéma Hollywood au moyen d'un nouveau concept d'utilisation ; à la prise en charge des loyers des salles du cinéma Hollywood du 1er avril 2021 au 31 mars 2023 ; à la réponse à la motion de M. le Conseiller communal Emmanuel Gétaz « Sauvons les cinémas de Montreux » (prise en considération le 18 novembre 2020) et à la réponse à la motion de Mme la Conseillère municipale Géraldine Torchio « Pour une Commune de Montreux avec son cinéma » (prise en considération le 18 novembre 2020).
- 09/2021 Rapport de la Municipalité au Conseil communal relatif à la gestion communale durant l'année 2020.
- 10/2021 Rapport-préavis relatif au renouvellement des conventions de sauvegarde des prairies à narcisses pour une période de 6 ans à compter de 2021, à la prospection de nouvelles parcelles à protéger et à l'augmentation du soutien communal en faveur de l'association de protection et de promotion des narcisses de la Riviera.
- 11/2021 Préavis relatif à la gestion et aux comptes 2020 de la Communauté Intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

- 12/2021 Préavis relatif aux comptes communaux 2020.
- 13/2021 Préavis relatif aux comptes 2020 du Fonds culturel Riviera.
- 14/2021 Rapport en réponse aux postulats de M. le Conseiller communal Pierre Rochat, pris en considération le 11 novembre 2009, demandant l'étude du regroupement des organismes intercommunaux dans une association de communes à buts multiples et de M. le Conseiller communal Christophe Privet, pris en considération le 21 juin 2017 et intitulé « Pour que les citoyens de Montreux puissent débattre et voter à titre consultatif sur la politique à mener en matière de fusion régionale et que la Municipalité étudie avec celle de Vevey et éventuellement d'autres communes, l'organisation d'un vote consultatif simultané dans les communes intéressées ».
- 15/2021 Rapport en réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Florian Chiaradia « Pour un hommage à Franz Weber », prise en considération par le Conseil communal le 13 novembre 2019 et à la pétition intitulée « Pour un hommage montreuvisien à Franz Weber », prise en considération par le Conseil communal le 13 novembre 2019.
- 16/2021 Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 23'500'000.- TTC au maximum, pour le financement de la démolition du bâtiment administratif communal sis rue de la Gare 30 à Montreux et de la réalisation d'une extension du collège de Montreux-Est, comprenant des salles pour l'enseignement, un APEMS et un restaurant scolaire.
- 17/2021 Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 430'000.- TTC au maximum, pour réaliser des adaptations dans le cadre des travaux prévus par le Canton pour l'entretien et l'amélioration de la route de Brent sur le réseau routier cantonal RC 737 B-P, entre les routes de la Combe et des Colondalles, en vue de créer un cheminement piétonnier entre Chailly et Fontanivent, de mettre en conformité deux arrêts de bus et de renouveler l'éclairage public.
- 18/2021 Rapport relatif à la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Nicolas Büchler concernant l'objet suivant « Pour une politique de jumelage claire, raisonnable et forte », pris en considération le 29 janvier 2020.
- 19/2021 Rapport relatif à la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Patrick Aubort intitulé « Pour une harmonisation des tarifs de l'accueil parascolaire », pris en considération le 25 avril 2012.
- 20/2021 Préavis relatif à l'octroi d'une autorisation générale de plaider à accorder à la Municipalité pour la durée de la législature 2021-2026.
- 21/2021 Préavis relatif aux compétences financières de la Municipalité pour la législature 2021-2026, en matière de crédits supplémentaires jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas.
- 22/2021 Préavis relatif à l'octroi d'une autorisation générale de placer les disponibilités de la Commune à accorder à la Municipalité pour la durée de la législature 2021-2026 et d'acquiescer des participations dans des sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 150'000.- par cas.

- 23/2021 Rapport-préavis relatif à la modification du Règlement du Conseil communal du 4 décembre 2014 et réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Olivier Müller « Pour une commission permanente de l'aménagement du territoire », prise en considération le 3 février 2021.
- 24/2021 Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 79'000'00 au maximum pour le remplacement des radiateurs électriques et la suppression des défauts de l'installation électrique de la chapelle protestante des Avants, afin de les rendre conformes à la législation fédérale sur les installations électriques.
- 25/2021 Préavis relatif à l'octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles jusqu'à concurrence de CHF 300'000.- par cas, à accorder à la Municipalité pour la législature 2021-2026.
- 26/2021 Préavis relatif à l'octroi d'une autorisation générale en matière de successions, à accorder à la Municipalité pour la législature 2021-2026.
- 27/2021 Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 280'000.- au maximum, pour le financement d'une étude de projet, en vue de la transformation et réhabilitation des bâtiments du cimetière et de la villa sis avenue Rambert 27 à Clarens.
- 28/2021 Préavis relatif au budget 2022 de la Communauté Intercommunale d'Équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- 29/2021 Préavis relatif au budget ordinaire pour 2022.
- 30/2021 Préavis relatif à la fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026.
- 31/2021 Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 245'000.- au maximum pour le renouvellement de 4 véhicules et l'acquisition d'un tricycle électrique avec remorque de collecte pour le service des espaces publics et le service des domaines et bâtiments, sport.
- 32/2021 Préavis relatif au budget 2022 du Fonds culturel Riviera.
- 33/2021 Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 23'300'000.- TTC au maximum, pour le financement de la démolition du bâtiment administratif communal sis rue de la Gare 30 à Montreux et de la réalisation d'une extension du collège de Montreux-Est, comprenant des salles pour l'enseignement, un APEMS et un restaurant scolaire.
- 34/2021 Préavis relatif à l'adoption des zones réservées.
- 35/2021 Rapport-préavis relatif à un investissement de CHF 299'407.- pour la mise en conformité et la réalisation de la place de jeux joutant l'hôtel Victoria à Glion, la place de jeux au Marais d'Avan aux Avants, et la place de jeux du haut de Caux, à un crédit d'étude d'avant-projet de CHF. 10'000.- pour le réaménagement de la place de jeux du parc du Basset de Clarens, et à la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Olivier Müller : « Places de jeux : état des lieux et perspectives à court et moyen termes ».

## Motions, postulats et projet de règlement

11 (20) objets ont été déposés durant l'année 2021 ; ils figurent ci-dessous. 2 (4) postulats, 1 (0) proposition et 4 (1) motions n'ont pas été pris en considération (ils figurent avec la mention \*\*). 1 (1) motion et 0 (1) postulat sont en cours d'examen.

- Motion de M. Tal Luder : « Pour une étude sur l'opportunité de développer l'économie de Montreux dans le domaine de l'hydrogène » \*\* ;
- Postulat de M. Romain Pilloud : « Un parc solaire et novateur à la Foge » \*\* ;
- Motion de MM. Antony Huys et Michael Samuelian pour modifier le règlement du Conseil communal \*\* ;
- Postulat de M. Nicolas Büchler : « Pour une politique communale en matière de santé publique » ;
- Postulat de M. Olivier Müller : « Pour une rue de l'église catholique à 30 km/h » \*\* ;
- Motion de M. Cédric Blanc : « Pour une vision claire du développement des locaux administratifs communaux » ;
- Proposition de règlement rédigé de M. Tal Luder : Révision du règlement de la caisse de pension de la Municipalité de Montreux \*\* ;
- Motion de M. Romain Pilloud : « Mieux protéger le personnel de la vente et nos petits commerces locaux – pour une révision partielle du règlement communal sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des magasins » \*\* ;
- Postulat de M. Nicolas Büchler : « Pour un affichage politique identique sur l'ensemble du territoire communal » ;
- Motion de M. Tal Luder : « Pour une refonte du règlement sur les prestations de départ et de complément de rente des membres de la municipalité » \*\* ;
- Motion de Mme Jessica Ruedin : « des plans de mobilité pour les grandes manifestations montreuusiennes ».

Par ailleurs, il a été répondu séance tenante ou par écrit à 29 (24) interpellations et 2 (2) simples questions.

## Votations et élections

- 3 élections communales :
  - 7 mars 2021 :
    - Election au Conseil communal
    - Election à la Municipalité (1<sup>er</sup> tour)

- 28 mars 2021 :
  - Election à la Municipalité (2<sup>ème</sup> tour)
- 25 avril 2021 :
  - Election du Syndic (tacite)
- 4 votations fédérales :
  - 7 mars 2021 :
    - Objet No 1 : Acceptez-vous l’initiative populaire « Oui à l’interdiction de se dissimuler le visage » ?
    - Objet No 2 : Acceptez-vous la loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d’identification électronique (LSIE) ?
    - Objet No 3 : Acceptez-vous l’arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant sur l’approbation de l’Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l’AELE et l’Indonésie ?
  - 13 juin 2021 :
    - Objet No 1 : Acceptez-vous l’initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l’utilisation de pesticides et l’utilisation d’antibiotiques à titre prophylactique » ?
    - Objet No 2 : Acceptez-vous l’initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » ?
    - Objet No 3 : Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l’épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) ?
    - Objet No 4 : Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO<sub>2</sub>) ?
    - Objet No 5 : Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) ?
  - 26 septembre 2021 :
    - Objet No 1 : Acceptez-vous l’initiative populaire « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » ?
    - Objet No 2 : Acceptez-vous la modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (mariage pour tous) ?

- 28 novembre 2021 :
  - Objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) » ?
  - Objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) » ?
  - Objet No 3 : Acceptez-vous la modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) (cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations) ?

Les résultats de ces scrutins se trouvent :

- pour le Canton de Vaud et la Commune de Montreux : sur le site du Canton de Vaud :  
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/>
- pour la Confédération : sur le site de la Confédération :  
[https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab\\_2\\_2\\_4\\_1\\_2021\\_2030.html](https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_2021_2030.html)

## **Registre civique**

- établissement de duplicatas de cartes de vote : 30 (13) ;
- établissement de nouvelles cartes de vote : 255 (230) ;
- préparation des élections et votations :
  - mise à jour du rôle des électeurs :
    - départs et décès : 1'173 (1'150) ;
    - arrivées et retours : 901 (880) ;
    - personnes suisses nées en 2003 : 157 (154) ;
    - personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal : 4'535 (4'489) ;
- contrôle des signatures des initiatives et des référendums : 1'553 (1'861) ;
- établissement d'actes de mœurs : 14 (15).

## Municipalité

Pour l'année 2021, la Municipalité a été constituée comme suit :

Syndic :	M.	Laurent WEHRLI, jusqu'au 30 juin
	M.	Olivier GFELLER, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
1 <sup>ers</sup> Vice-présidents :	M.	Jean-Baptiste PIEMONTESE, jusqu'au 30 juin
	M.	M. Caleb WALTHER, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
2 <sup>èmes</sup> Vice-présidents :	M.	Olivier GFELLER, jusqu'au 30 juin
	Mme	Jacqueline PELLET, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Conseiller municipal :	M.	Florian CHIARADIA, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Conseillère municipale :	Mme	Sandra GENIER, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Conseillère municipale :	Mme	Irina GOTE
Conseillère municipale :	Mme	Jacqueline PELLET
Conseiller municipal :	M.	Jean-Baptiste PIEMONTESE
Conseiller municipal :	M.	Caleb WALTHER

## Séances municipales

La Municipalité a tenu 42 (41) séances ordinaires, dont 2 (2) séances prolongées et 1 (3) séance assignée à l'étude du projet de budget 2022. Ces séances se sont tenues, selon les normes sanitaires en vigueur, à l'espace VIP de la salle Omnisports du Pierrier, à Clarens, hormis une séance à la buvette du Stade de la Saussaz.

Les séances ordinaires ont notamment été consacrées à la réorganisation de l'Administration communale suite aux élections communales du mois de mars 2021, à l'état des lieux et à la mise à jour des règlements communaux, à l'examen de préavis et de rapports, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel, au versement des différentes subventions, à la suite à donner aux recours, à la gestion de la crise sanitaire due au COVID-19.

La Municipalité s'est réunie de manière prolongée à l'occasion de 1 (1) séminaire de 2 (2) jours, du 7 au 8 octobre 2021, lequel s'est tenu en journée dans une salle de conférence à l'hôtel Bristol, à Territet.

## Sujets approfondis, séances spéciales, visites

La Municipalité a entretenu des échanges réguliers tout au long de l'année avec différents représentants des Autorités fédérales et cantonales, notamment dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

## Principales activités

Dans le cadre de leurs fonctions, MM. Laurent Wehrli (Syndic jusqu'au 30 juin) et Olivier Gfeller (Syndic depuis le 1<sup>er</sup> juillet), ont notamment participé, y compris en visio-conférence, conformément aux mesures sanitaires en vigueur, aux Conférences des Syndics du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

Au gré des évolutions de la crise et des mesures appliquées, la Municipalité s'est entretenue de manière régulière au niveau communal avec des Présidents ou des Membres de diverses Associations, Sociétés locales, Présidents des Sociétés et Associations de villages, Comités, Syndicats, Fondations, notamment avec les membres du Conseil d'administration du Centre de Congrès Montreux SA, des Fondations du Montreux Jazz Festival, du Montreux Comedy Festival, du Septembre musical, de la Saison culturelle et du Marché de Noël, ainsi qu'avec les partenaires du tourisme montreusien, régional et vaudois.

Par ailleurs, elle a notamment reçu :

- BDO SA dans le cadre de la fusion entre la Commune de Montreux et la Commune de Veytaux ;
- une délégation de la Municipalité de Veytaux ;
- M. Laurent Curchod, Délégué cantonal aux fusions de communes ;
- une délégation de la Poste CH SA ;
- une délégation du Conseil d'administration du MOB ;
- une délégation du bureau du COPIL d'Agglo Rivelac ;
- le bureau suisse d'architecture CCHE Lausanne SA ;
- une délégation de CCM SA ;
- une délégation de PROMOVE ;
- M. Mathieu Jaton, Directeur général du Montreux Jazz Festival, venu présenter l'édition 2021 du Montreux Jazz Festival ;
- une délégation du Montreux Comedy Festival ;
- M. Grégoire Furrer, Membre du Conseil de Fondation et Directeur du Festival du rire de Montreux ;
- une délégation de l'association Montreux A.Live.

## **Médias**

La Municipalité a tenu diverses conférences de presse, sans compter les points de presse, auxquels elle convie traditionnellement les journalistes le vendredi qui précède chaque séance du Conseil communal ; elle a aussi procédé à différentes interventions dans les journaux, à la radio ou à la télévision.

## **Préfecture**

Conformément à la Loi sur les communes, M. Roland Berdoz, Préfet du District de la Riviera Pays-d'Enhaut, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Montreux le 12 novembre 2021.

Au cours de sa visite, M. le Préfet a contrôlé, consulté et visé l'ensemble des procès-verbaux et registres de l'administration communale, en présence de la Secrétaire municipale adjointe, et s'est entretenu avec le Président du Conseil communal et les membres de la Municipalité sur des problèmes d'intérêts généraux et des points particuliers.

La Municipalité tient à relever les excellentes relations entretenues avec la Préfecture dans le cadre de son rôle de relais avec les Autorités cantonales.

## Séances

La Municipalité a participé :

- à 1 (1) rencontre inter-Municipalités avec les Municipalités de Vevey et la Tour-de-Peilz, le 12 octobre ;

Par ailleurs, elle a siégé, en visio-conférence ou en présentiel :

- à 2 (4) séances de la Municipalité et de la Conférence des Chefs de service, le 25 janvier et le 1<sup>er</sup> décembre ;
- à 2 (2) rencontres de la Municipalité et des membres de la CoGest, les 18 février et 8 juin ;
- à 1 (1) séance de la Municipalité et des membres de la COFIN, le 19 mai ;
- à 1 (1) réunion des Gouverneurs et des Présidents des Sociétés de villages, le 2 novembre ;
- à quelques Assemblées générales ordinaires ou extraordinaires, la majorité ayant été reportées ou annulées, en raison du COVID-19.

Enfin, elle a pris acte des notes des 18 Conférences des Chefs de service, tenues les 13 janvier, 27 janvier, 10 février, 10 mars, 24 mars, 21 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin, 25 août, 15 septembre, 13 octobre, 3 novembre, 17 novembre, 22 novembre et 22 décembre.

## Manifestations

Durant l'année sous revue, 441 (488) demandes de manifestations ont été traitées, dont 163 (75) avec délégations ou représentations municipales.

La Municipalité a organisé et participé à :

- la cérémonie d'installation du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2021– 2026, le 3 juin ;
- la co-organisation des cérémonies à la mémoire du Maréchal Mannerheim, le 5 juin et le 28 novembre ;
- l'inauguration de l'exposition « Empreintes du temps : photographies anciennes », le 30 juin ;
- la brève cérémonie à la stèle du soldat dans le cadre de la Fête nationale suisse du 1<sup>er</sup> août ;
- la réception officielle en l'honneur des jeunes citoyens et des jeunes étrangers de 18 ans, ayant le droit de vote sur le plan communal, le 29 septembre ;
- la réception officielle en l'honneur des nouveaux Bourgeois et des nouveaux Suisses et/ou Vaudois, le 1<sup>er</sup> novembre ;
- la réception officielle en l'honneur des sportives et sportifs méritants, le 3 novembre ;
- la co-organisation de la cérémonie du souvenir, au Cimetière de Clarens, le 7 novembre ;
- la co-organisation de l'ouverture officielle du Marché de Noël, le 26 novembre.

## Représentations

La Municipalité a notamment été représentée lors :

- de l'inauguration du Fort de Chillon, le 8 février ;
- du séminaire de la Conférence des Syndics de la Riviera, le 31 mars ;
- de l'Assemblée générale de la Fédération romande des consommateurs, le 1<sup>er</sup> avril ;
- des Ateliers de définition de la nouvelle stratégie des VMCV, les 20 et 27 avril ;
- de la séance d'information publique « Zones réservées », le 28 avril ;
- de l'apéritif de fin de travaux du tunnel anti-bruit du stand de tir de Glion, le 7 mai ;
- de la séance du Conseil Intercommunal de l'Association Sécurité Riviera, le 10 juin ;
- de l'Assemblée générale de l'UCV, le 12 juin ;
- de l'Assemblée générale de l'ASLOCA, le 17 juin ;
- de la sortie de la Cogest, le 19 juin ;
- de la Conférence des Municipalités organisée par le SAI, le 21 juin ;
- de l'Assemblée générale de l'Association « La Barque des enfants », le 24 juin ;
- de la séance du Conseil Intercommunal du SIGE, le 24 juin ;
- de l'inauguration du nouveau bateau de la société de sauvetage « Mon Devoir », le 27 juin ;
- de l'Assemblée générale du réseau écologique des Rochers-de-Naye, le 29 juin ;
- du repas de fin et début de législature, le 30 juin ;
- de l'Assemblée générale de la Société villageoise de Brent et environs, le 30 juin ;
- des promotions de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest, le 30 juin ;
- des promotions de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est, le 1<sup>er</sup> juillet ;
- du Montreux Jazz Festival, du 2 au 17 juillet ;
- de la course du Montreux – Les Rochers-de-Naye, le 4 juillet ;
- de la rencontre informelle et conviviale du Montreux Comedy Festival, le 5 juillet ;
- de l'Assemblée générale du service des eaux du Maralley, le 6 juillet ;
- de la remise du label « Cité de l'énergie », le 7 juillet ;
- de la rencontre amicale de football (BSC Young Boys – RC Strasbourg), le 13 juillet ;

- de l'Assemblée générale de la Société de développement de Caux, le 16 juillet ;
- de la partie officielle du Montreux Trail, le 24 juillet ;
- des festivités de la Fête nationale dans les différents villages de Montreux, le 31 juillet et le 1<sup>er</sup> août ;
- de la partie officielle du Bukolik, le 1<sup>er</sup> août ;
- de la partie officielle du Waterings Contest, le 14 août ;
- de l'Assemblée générale de la Société de développement de Chernex, le 25 août ;
- de l'Atelier stratégie régionale de gestion des zones d'activités « Agglomération Rivelac », le 26 août ;
- de la partie officielle de la Biennale, le 26 août ;
- de la journée des Villes suisses, le 26 août ;
- de l'Assemblée générale de la Société du Musée de Montreux, le 2 septembre ;
- de la journée d'accueil du Département des institutions et du territoire, le 3 septembre et le 10 octobre ;
- de l'Assemblée générale de la Société des Intérêts des Avants, le 3 septembre ;
- de l'Assemblée générale de la Société de la Chapelle des Avants, le 5 septembre ;
- de l'Assemblée générale de SATOM SA, le 9 septembre ;
- de l'Assemblée générale de la SAF de Montreux-Veytaux, le 9 septembre ;
- de la Célébration des Mérites de l'Économie Riviera-Lavaux, le 9 septembre ;
- de l'Assemblée générale du Marché de Noël de Montreux, le 10 septembre ;
- de l'Assemblée générale de la Conférence suisse des Préposés aux poursuites et faillites de Suisse, le 10 septembre ;
- de la présentation du programme de la Maison Visinand et du Théâtre Montreux-Riviera, le 10 septembre ;
- de la réception de l'Abbé Président de la Noble Abbaye des Écharpes Blanches, le 11 septembre ;
- du tournoi du Montreux Scrabble Helvétie, le 12 septembre ;
- de la Fête de paroisse du Temple St-Vincent, le 12 septembre ;
- de l'Assemblée générale des Cartons du Cœur Riviera, le 16 septembre ;
- de l'Assemblée générale de l'Association Narcisses Riviera, le 16 septembre ;

- de la Fête du pain de l'Association des Intérêts de Tavel, le 18 septembre ;
- de la partie officielle du Montreux Acrobatics, le 19 septembre ;
- de la partie officielle du championnat vaudois de triplète, organisée par la Pétanque de Clarens, le 19 septembre ;
- de la partie officielle du Septembre musical, le 22 septembre ;
- de l'Assemblée générale de l'Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, le 22 septembre ;
- de l'Assemblée générale du Casino de Montreux SA, le 23 septembre ;
- du Petit Déjeuner de l'Economie de PROMOVE, le 23 septembre ;
- de la célébration des jubilaires du Club Alpin Suisse, le 24 septembre ;
- de la partie officielle de « Montreux Je Danse », le 25 septembre ;
- du brunch du Soroptimist Club Montreux, le 26 septembre ;
- de l'Assemblée générale de l'Association des Amis du Musée Suisse du Jeu, le 28 septembre ;
- de la Conférence latine des Procureurs du Ministère public central, le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre ;
- de la grande journée de nettoyage des pistes de ski, organisée par le SID, le 2 octobre ;
- de la partie officielle des « Dimanches animés, Les Planches », le 3 octobre ;
- de l'inauguration de l'extension du Gymnase de Burier, le 4 octobre ;
- du Forum des 100, le 14 octobre ;
- de l'Assemblée générale de l'Association des Intérêts de Tavel, le 14 octobre ;
- de l'Étape gourmande du Tour de Romandie, le 15 octobre ;
- de l'ouverture du restaurant de la Maison Décotterd à Glion, le 20 octobre ;
- de la partie officielle pour la mise en circulation du bus « Montreux Noël » par les VMCV, le 29 octobre ;
- de la Foire de Planches, le 30 octobre ;
- du culte de départ de M. Candaux, organiste de la Paroisse réformée de Clarens, le 31 octobre ;
- du Forum Inno Climat, le 4 novembre ;
- de l'Assemblée générale de l'Association des propriétaires du village de Vernex, le 5 novembre ;

- de la partie officielle de la Foire de Brent, le 6 novembre ;
- du 30<sup>ème</sup> Bouchon d'or international de Montreux (tournoi de pétanque), le 7 novembre ;
- de l'Assemblée générale de la SIDEM SA, le 10 novembre ;
- de l'Assemblée générale de l'Association Montreux More+, le 11 novembre ;
- de la soirée officielle de la Revue vaudoise, le 11 novembre ;
- du repas de soutien du FC Rapid Montreux, le 12 novembre ;
- de la remise des prix du Jury de la Biennale, le 13 novembre ;
- de la partie officielle du Montreux Art Gallery, le 14 novembre ;
- de l'Assemblée générale de l'ACCBE, le 19 novembre ;
- de la soirée annuelle de la FSG Chernex, le 20 novembre ;
- de l'inauguration de l'UAPE Scoubidou, le 20 novembre ;
- de la Fête de la Société de tir Glion-Veytaux, le 20 novembre ;
- de l'Assemblée générale de l'Association des Intérêts de Clarens , le 24 novembre ;
- du vernissage de l'exposition Irak Morales, le 25 novembre ;
- de la Conférence latine de l'enseignement de la DGJC, les 25 et 26 novembre ;
- du concert « d'Aurevoir » du directeur du Chœur d'hommes de Chernex-Montreux, les 26 et 27 novembre ;
- d'une des représentations du Montreux Comedy Festival, du 1<sup>er</sup> décembre au 7 décembre ;
- de la revue de Montreux, le 2 décembre ;
- du Rapport de Bataillon du SDIS, le 3 décembre ;
- de la Saint Nicolas, organisée par la Société de développement de Chernex, le 4 décembre ;
- du Marché de Noël, organisé par l'Association des Intérêts de Glion, le 4 décembre ;
- de la Conférence « Ces Célébrités qui ont fait Montreux », le 4 décembre ;
- du cocktail de fin d'année de PROMOVE, le 9 décembre ;
- de la fête des membres de la Société de tir Glion-Veytaux, le 11 décembre ;
- du vernissage de l'exposition « Pain d'épices » à la Maison Visinand, le 17 décembre.

## Nonagénaires et centenaires

La Municipalité a félicité, par courrier municipal, les nonagénaires, les centenaires et les personnes de plus de 100 ans, qui ont reçu un envoi de fleurs ou de vin ou un gâteau, selon le choix de l'intéressé(e).

Toutefois les visites en présentiel ont, dans la majorité des cas, été remplacées par un appel téléphonique, ceci afin de répondre aux normes sanitaires de protection en vigueur lors de la date anniversaire des bénéficiaires.

## Les collaborations intercommunales

Le tableau ci-dessous fait état de manière synthétique des collaborations intercommunales.

Les activités en lien avec ces collaborations se trouvent dans les rapports des dicastères concernés.

Par ailleurs, chacune des institutions fait l'objet d'un descriptif détaillé qui figure sur le site [www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch).

APERCU DES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES SUR LA RIVIERA

COORDINATION GÉNÉRALE	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS ÉQUIPEMENTS	CULTURE SPORTS	ÉCONOMIE TOURISME	SÉCURITÉ PRÉVENTION	SERVICES ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES	SOCIAL SANTÉ (PARTENARIAT CANTON -COMMUNES)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence des syndics (CSD)</li> <li>Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)</li> <li>Conférence des municipalités Vevey - Montreux - La Tour-de-Peilz</li> <li>Autres conférences des municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera)</li> <li>Conférence régionale des transports publics Riviera</li> <li>Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier</li> <li>Cartoriviera</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds culturel Riviera (FCR)</li> <li>Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera</li> <li>Fonds sportif intercommuna</li> <li>Convention relative à l'utilisation des installations sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE)</li> <li>Montreux-Vevey Tourisme (MVT)</li> <li>Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera</li> <li>Commission intercommunale de la taxe de séjour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association de communes Sécurité Riviera (Police, CSU, ORPC, SDIS)</li> <li>Commission prévention Riviera</li> <li>Inspection des chantiers</li> <li>Fonds intercommunal de sauvetage</li> <li>Addictions, Action communautaire, travail social (AACTS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SIGE</li> <li>SATOM</li> <li>Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDERIVIERA)</li> <li>VMCV SA</li> <li>Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)</li> <li>Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association régionale pour l'action sociale région Riviera (ARAS)</li> <li>Réseau santé Haut-Léman (RSHL)</li> <li>Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est Vaudois (ASANTE SANA)</li> </ul>

Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

Nous pouvons toutefois citer le principal objet traité sur un plan intercommunal en 2021 :

- Rapport en réponse aux postulats de M. le Conseiller communal Pierre Rochat, pris en considération le 11 novembre 2009, demandant l'étude du regroupement des organismes intercommunaux dans une association de communes à buts multiples et de M. le Conseiller communal Christophe Privet, pris en considération le 21 juin 2017 et intitulé « Pour que les citoyens de Montreux puissent débattre et voter à titre consultatif sur la politique à mener en matière de fusion régionale et que la Municipalité étudie avec celle de Vevey et éventuellement d'autres communes, l'organisation d'un vote consultatif simultané dans les communes intéressées ».

## **Jumelages, pactes d'amitié et de coopération, relations internationales**

### **Réunions avec les Ambassadeurs et les Consuls**

La Municipalité a été conviée par différents Ambassadeurs et Consuls pour tenir des séances de travail. Elle a également été invitée et représentée à diverses réceptions ou fêtes nationales, événements en présentiel ou en visio-conférence, dont, notamment par la Belgique, la Chine, la Finlande, la France, la Hongrie, la Roumanie, la Serbie, la Tunisie, la Turquie, le Canada, le Japon, le Kosovo, le Maroc, les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite, l'Azerbaïdjan, l'Inde et l'Italie.

### **Pactes d'amitié**

3 (2) autres demandes de jumelage ont été reçues et étudiées tout au long de l'année, mais il n'a malheureusement pas été possible d'y donner une suite favorable.

### **Echanges avec les Communes jumelées**

#### **a) Menton**

La Municipalité a été représentée, début janvier, aux vœux de M. Jean-Claude Guibal, Maire de Menton, à la suite à sa réélection.

Deux petites délégations mentonnaises sont venues à Montreux, l'une en juillet et l'autre en octobre.

La Municipalité a également été représentée, le 29 octobre, aux obsèques de M. Jean-Claude Guibal, Maire de Menton, en fonction durant plus de 30 ans.

Montreux a également été représenté du 10 au 13 décembre au Concert de Noël de la Capeline de Menton et au Marché de Noël des enfants de l'école de la Villa Blanche, suivi d'un repas mentonnais, organisé par les familles des enfants venus en échange en 2020 à Montreux, et d'une dégustation de fondue suisse.

A cette occasion, des discussions se sont tenues, en particulier avec la direction du Centre de voile, de l'Ecole-Collège de la Villa blanche, de l'Association des parents des écoles concernées, de l'Office du Tourisme, ceci afin d'essayer d'assurer, sans attendre les élections de janvier-février 2022, la transmission et le maintien des activités du jumelage, en particulier pour l'échange sportif des jeunes.

A ce stade, il semble difficile de confirmer qu'un échange de jeunes pourra se dérouler en octobre 2022 à Menton et en février 2023 à Montreux, tant en raison de la pandémie que du décès du Maire.

## **b) Wiesbaden**

La course Wiesbaden – Montreux (relais de coureurs à pied) s'est déroulée en octobre avec la venue d'un groupe d'une vingtaine de sportifs allemands, qui a découvert Montreux du 13 au 17 octobre.

Le nouveau maire de Wiesbaden se montre ouvert à la reprise d'activités sportives entre nos deux villes jumelées.

En revanche, à la suite de nombreux départs et décès, la section du protocole de Wiesbaden doit être réorganisée et n'aura malheureusement pas d'effectifs suffisants pour recevoir Montreux avant l'automne 2022.

### **Echanges avec les villes partenaires**

En raison de la pandémie et de l'impossibilité de voyager, les échanges culturels d'été des étudiants suisses, chinois (Xicheng) et japonais (Chiba), ont été annulés pour les années 2021 et 2022.

Il est apparu difficile de maintenir un contact régulier avec Xicheng (Chine) et Chiba (Japon), notamment en raison de la pandémie, mais également des changements politiques survenus au sein des Autorités respectives et du remaniement complet des postes au sein du personnel de ces deux villes partenaires.

### **Visites, rencontres internationales et commémorations**

En juin, M. L. Wehrli, Syndic, a rencontré à Montreux le Ministre tunisien du Tourisme et de l'Economie, accompagné d'une délégation officielle.

La Municipalité a été représentée lors de deux commémorations à la mémoire du Maréchal Mannerheim, une le 5 juin et une le 28 novembre, respectivement par M. L. Wehrli et M. O. Gfeller, Syndics. Elles se sont déroulées au monument Mannerheim de Territet et dans le parc de la Clinique Valmont, en présence de l'Etat-Major des Autorités militaires suisses et finlandaises.

### **Naturalisations**

Le greffe municipal a assumé diverses tâches en lien avec les demandes de bourgeoisie de Montreux et de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux, facilitées fédérales, facilitées cantonales ou ordinaires.

### **Procédure selon le droit en vigueur**

285 (190) dossiers en cours ont été traités durant l'année 2021. Ils se répartissent comme suit : 335 (237) personnes, dont 121 (109) demandes déposées par des hommes, 135 (81) par des femmes et comprenant 4 (0) époux, 17 (9) épouses, 37 (21) fils et 21 (17) filles.

Dans le cadre de la procédure en vigueur, soit pour tous les dossiers déposés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, 9 (10) sessions de tests de connaissances élémentaires, comprenant 84 personnes, ont été organisées et 30 (25) formulaires de demande de naturalisation facilitée fédérale ont été remis.

2 (4) demandes ont été retirées en cours de procédure ou n'ont pas abouti.

## Procédure selon l'ancien droit

Pour rappel, tous les dossiers déposés avant le 31 décembre 2017 sont soumis à l'ancien droit.

38 (60) dossiers en cours ont été traités durant l'année 2021 représentant 44 (80) personnes, dont 19 (32) demandes déposées par des hommes et 19 (28) par des femmes, comprenant 1 (0) époux, 2 (6) épouses, 1 (8) fils et 2 (6) filles.

23 (61) dossiers, sont encore en attente de la validation de l'Autorité cantonale pour fin de traitement et archivage (ancienne procédure).

Pour l'année sous revue, 87 (103) personnes<sup>2</sup> sont devenues suisses, vaudoises et montreusiennes. Elles se répartissent comme suit<sup>3</sup> :

Mesure	Demandes	Hommes	Femmes	Conjoint(e)s		Enfants	
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Art. 8 LDCV	17	8	9	1	2	1	2
Art. 22 LDCV	3	1	2	0	0	0	0
Art. 23 LDCV	61	38	23	0	2	5	5
Art. 25 LDCV	2	2	0	0	0	0	0
Art. LN	4	3	1	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>52</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>7</b>

## Communication

La communication a un rôle transversal au sein de la Commune. Sa mission est d'accompagner la Municipalité, ainsi que les différents dicastères et services, dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs actions de communication. A la fois liée aux objectifs du programme de législature et à l'actualité communale, la communication se déploie sur les plans interne et externe. Le rôle de la cellule communication est d'anticiper les besoins en communication de l'entier de la Commune, de manière tant globale que ciblée, de proposer des actions et des supports pertinents et d'apporter une expertise et un conseil stratégique.

En 2021, la cellule communication a notamment poursuivi ses actions en gérant au quotidien les pages communales sur les réseaux sociaux, les sites internet et intranet communaux, les écrans lumineux fixes (situés à l'entrée du territoire communal, sur des axes routiers) et mobile, ainsi que les relations avec les médias. Parmi les supports de communication récurrents, le journal communal « Vivre à Montreux », le rapport de gestion grand public, la Newsletter et la carte de vœux (en version papier et électronique) ont été, comme chaque année, produits et diffusés à large échelle. Les actions, activités et événements des différents services communaux ont été relayés régulièrement.

La pandémie, de même que la cyberattaque dont la Commune de Montreux a été victime en octobre 2021, ont fortement impliqué la communication. La communication de crise a été menée conjointement avec les acteurs concernés.

---

<sup>2</sup> Ce chiffre ne comprend pas les personnes domiciliées sur Montreux et ayant obtenu la bourgeoisie d'une autre commune.

<sup>3</sup> Art. 8 LDCV : naturalisation ordinaire ; Art. 22 LDCV : naturalisation facilitée cantonale des jeunes de la 2<sup>ème</sup> génération ; Art. 25 LDCV : naturalisation facilitée cantonale des étrangers nés en Suisse ; Nouveau droit : Art 23 LDCV : naturalisation ordinaire ; Art. LN : naturalisation facilitée fédérale.

En 2022, la cellule communication renforcera son rôle d'interface entre les services communaux et la population montreuusienne.

## **Relations médias**

Des relations suivies ont été maintenues avec les médias en 2021. Les rendez-vous récurrents que sont les points presse avec la Municipalité ont lieu une fois par mois. Des communiqués de presse et des « Info Muni » sont diffusés en fonction de l'actualité communale. Les communiqués de presse sont dans l'ensemble bien repris par les médias et des contacts réguliers et collaboratifs sont entretenus. Les échanges ont été soutenus dans le cadre de la cyberattaque et pour des communications ou événements plus ponctuels.

## **Publications**

La publication du journal communal « Vivre à Montreux » a repris une cadence de quatre numéros par an (contre trois en 2020, en raison de la pandémie). L'édition de mars comprenait le rapport de gestion 2020 en version brève, destiné au grand public. L'édition de juillet était, quant à elle, spécialement dédiée à la présentation des nouvelles autorités.

## **Supports imprimés**

### Rapport de gestion grand public

En complément du rapport de gestion annuel de la Municipalité, une version brève est élaborée par la cellule communication. Destinée au plus grand nombre, elle reprend les points forts des principaux éléments contenus dans le rapport de gestion et les présente de manière attractive. Encartée dans l'édition de mars du Vivre à Montreux, la version brève est, par cette voie, distribuée à tous les ménages montreuusiens.

### Dépliants

La cellule communication constitue un relais pour valoriser et rendre visibles les activités des services. Elle produit ou accompagne les services dans la réalisation de supports spécifiques et fait le lien avec des graphistes et des imprimeurs. En raison de la pandémie, la promotion sur les supports imprimés a été fortement ralentie. Des flyers annonçant notamment les opérations « Coup de balai » de la voirie, les portes-ouvertes des serres communales, ou encore la promotion des activités des conseillères « école-familles » du Service de la cohésion sociale, familles et jeunesse ont néanmoins été produits par la communication en 2021.

## **Ecrans LED**

Les trois écrans LED géants situés aux entrées de la ville permettent aux organisateurs d'événements de bénéficier d'une visibilité gratuite afin de promouvoir leur manifestation. En 2021, 179 visuels ont été diffusés sur ces écrans lumineux. Pour comparaison, en 2019, avant la pandémie 334 visuels avaient été diffusés. Ce chiffre est donc intrinsèquement lié à la baisse sensible des manifestations due à la situation sanitaire. Les écrans ont toutefois permis de relayer efficacement les messages de prévention et d'information liés au COVID-19. De même, ils se sont faits, comme d'habitude, le relais d'informations ponctuelles sur l'état de la circulation ou des informations des services de police.

En plus des écrans géants fixes, un écran mobile est gracieusement mis à disposition des organisateurs de manifestations. En 2021, celui-ci a été emprunté dans le cadre de six manifestations, pour une durée totale de 23 jours.

## **Projets spécifiques**

Campagne de prévention #MOLLO : en 2021, cette campagne de prévention originale a été mise en place, en collaboration avec Police Riviera et la Ville de Vevey. Cette campagne visait à sensibiliser les usagers des quais et des espaces publics au bien-vivre ensemble. Nommée #MOLLO et représentée par de grands cœurs rouges, elle a été imaginée par l'artiste veveysanne d'origine finlandaise Nana Sjöblom et porte un message de prévention bienveillant. Elle a été bien accueillie par la population : les visiteurs qui ont été interpellés par son originalité ont diffusé de nombreuses photos sur les réseaux sociaux.

## **Communication numérique**

### **Site internet**

En 2021, la plateforme communale a connu une augmentation de sa fréquentation. Le nombre de visiteurs uniques est passé de 181'947 en 2020 à 219'723. La durée moyenne des sessions sur le site communal est de 1 minute et 28 secondes. Les pages les plus consultées concernent les offres d'emploi (27'725 vues), la piscine de la Maladaire (25'727 vues) et l'Office de la population (19'597 vues). La page spéciale coronavirus a été mise à jour tout au long de l'année et a connu, elle aussi, un grand nombre de visites (12'197). Régulièrement, certaines actualités sont mises en avant sur la page d'accueil du site communal. La plus visitée d'entre elles concerne la vaccination sans rendez-vous (2896 vues).

### **Newsletter**

Ce canal d'information, qui paraît deux fois par mois, est communiqué à 402 destinataires inscrits. En moyenne, chaque newsletter est ouverte par 250 abonnés. Une réflexion est en cours au sujet d'une refonte et de la fréquence de cette dernière ; elle sera finalisée en 2022.

### **Facebook**

En 2021, le compte Facebook communal est passé de 5'426 à 5'994 abonnés (+568). Les publications atteignent en moyenne 44'102 personnes par mois et comptent environ 3'091 interactions (réactions, partages, commentaires et clics). Actualités communales, informations pratiques, promotions d'événements ou encore photos d'archives sont principalement publiées sur ce réseau social. Plusieurs vidéos ont également été créées spécialement pour ce canal, à l'instar de celle consacrée à la plateforme La Fourmilière. D'autres contenus sont également imaginés et réalisés en fonction des actualités des services communaux, tels que reportages photos ou visuels spécifiques. Ce canal constitue donc un excellent relais d'information, en témoignent l'activité sur la page et les nombreux partages et commentaires.

### **LinkedIn**

Lancée fin 2020, la page LinkedIn possède 712 abonnés et a été visitée plus de 2'800 fois. En collaboration avec le Service des Ressources humaines, les offres d'emploi y sont publiées, ainsi que certaines actualités communales. En moyenne, chaque publication est vue par environ 650 personnes.

## **Instagram**

La page Instagram de la Commune compte 2'220 abonnés. L'accent est mis sur des photos de paysages, d'événements, ainsi que des images d'archives, qui y sont régulièrement publiées. De nombreuses « stories » (photos ou vidéos éphémères) sont également postées, afin d'annoncer certains événements ou de les résumer en images, comme lors de la journée portes ouvertes des serres communales en octobre.

## **Twitter**

Principalement utilisé pour diffuser les communiqués de presse, les « Info Muni » ou pour repartager les informations de certains partenaires, le compte Twitter communal possède 254 abonnés. En 2021, le profil a été visité 4'906 fois, avec un pic de fréquentation en octobre et novembre 2021. C'est durant cette période que la cyberattaque contre la Commune de Montreux a eu lieu, ce qui explique cette hausse des visites sur ce réseau.

## **Communication interne**

### **Intranet**

La plateforme d'information et de communication du personnel communal existe depuis plusieurs années. Elle constitue une source d'information interne considérable pour les employés communaux, qui peuvent y retrouver les règlements et directives communaux, les renseignements des Ressources humaines, les procédures informatiques, les organigrammes de chaque service, la charte graphique et les logos. Il leur est également possible d'insérer de petites annonces, de consulter l'annuaire des collaborateurs ou d'accéder directement au logiciel de timbrage. L'intranet se fait également le relais des actualités communales et est également le support de la revue de presse bi-hebdomadaire. En 2021, la plateforme a permis de continuer à transmettre aux employés les directives en relation avec la situation sanitaire.

### **Brochures nouveau collaborateurs**

Editée en collaboration avec le Service des Ressources humaines, cette brochure donne les informations de base pour tout nouveau collaborateur. En 2021, elle a été mise à jour, notamment en raison du changement de Municipalité.

## **Archives de Montreux**

Les Archives de Montreux assument la mission légale de collecte, conservation et mise à disposition de documents et de dossiers produits, reçus et gérés par les Autorités et l'administration communale. Ceux-ci peuvent remonter jusqu'à l'année 1269. Elles rassemblent également des archives privées, émanant de familles ou de collectivités locales, des documents iconographiques, ainsi que des collections de journaux régionaux.

L'année 2021 a été marquée par la promotion des Archives de Montreux en note A de l'Inventaire suisse des biens culturels, conférant une importance nationale aux fonds et collections conservés par l'institution, à l'instar de deux autres Archives communales en Suisse romande (Carouge (GE) et Lausanne). La présence des fonds Charles Chaplin, Théodore Strawinsky, ainsi que ceux du Montreux Jazz Festival ou encore du Caux Palace ont convaincu le groupe d'experts qui s'est penché sur la nouvelle édition de cet inventaire, tout comme les prestations globales des Archives de Montreux et le soutien politique en la matière.

Lors de l'année écoulée, les Archives de Montreux ont également pu mettre en ligne le catalogue de leur bibliothèque de référence, en profitant du changement de logiciel de la Bibliothèque de Montreux-Veytaux. Les ouvrages conservés aux Archives sont désormais visibles sur un portail internet commun aux deux institutions.

## **Personnel**

Au cours de l'année 2021, le personnel des Archives a été épaulé durant trois mois par une stagiaire en maturité spécialisée en information et communication. Le stage se poursuivra en 2022.

Pour l'année sous revue, les archivistes ont été actifs dans plusieurs groupes de travail professionnels, aux niveaux vaudois et suisse.

## **Archives publiques**

Les Archives de Montreux ont accueilli 33,6 (2,5) mètres linéaires (ml) de versements des services communaux suivants : Service de l'urbanisme, Administration générale et Établissement primaire et secondaire Montreux-Est, qui faisait partie à l'époque de l'administration communale. En décembre, les archives publiques s'étendent sur un total de 1'977,58 ml, soit un taux d'occupation de l'ordre de près de 94,6 %.

Les Archives de Montreux ont coordonné la destruction de documents sur support papier en provenance de tous les services communaux pour un total de 4,2 (3,9) tonnes, dans le respect des lois et règlements en vigueur. 24 kg d'anciens disques durs ont également été éliminés de façon sécurisée.

Le projet d'élaboration et de mise en place d'instruments de gestion et de classement des documents d'activité s'est poursuivi au sein de l'administration communale. Actuellement deux référentiels de gestion et de classement ont été validés et sont opérationnels (Administration générale et finances), quatre sont en cours d'élaboration (Cohésion sociale, familles et jeunesse, Durabilité et espaces publics, Patrimoine, sport et urbanisme), alors que trois autres doivent encore être initiés.

## **Fonds privés**

Les Archives de Montreux ont réceptionné 5 (7) nouveaux fonds privés, ce qui porte leur nombre à 277 (272). En décembre, les archives privées s'étendaient sur environ 930 ml.

## **Inventaires et classement d'archives**

Les Archives de Montreux poursuivent leur travail d'inventaire. 2'518 (3'850) nouvelles notices ont été saisies.

## **Consultations, visites et événements**

La salle de lecture a connu une fréquentation quotidienne moyenne de plus de 1,2 (1,3) lecteur, avec un total de 282 (267) visites enregistrées dont 102 (82) nouveaux lecteurs.

Les Archives ont accueilli plusieurs chercheurs et doctorants. Un étudiant a pu terminer son mémoire de master ayant pour sujet une chronique montreu­sienne du XVIIème siècle, ce qui a permis d'approfondir une période peu étudiée de l'histoire de la région. Par ailleurs, les Archives de Montreux ont accueilli le tournage d'un documentaire sur la vie et l'œuvre du peintre Théodore Strawinsky, et organisé un après-midi « passeport vacances » dans le cadre du projet « Ça bouge chez toi ».

En juin 2021, les Archives ont fait paraître le deuxième volume de la série « Empreintes du Temps » consacrée à l'histoire de Montreux. Reprenant des recherches des Archives parues sur les réseaux sociaux, ce volume, intitulé « Empreintes du Temps : chroniques d'histoires montreusiennes », comporte également deux articles de fond de lectrices et collaboratrices des Archives : un article de Mme Sylvie Visinand sur l'histoire de la Maison Visinand et un article de Mme Eléonore Rinaldi Lecciso sur l'histoire de l'immigration italienne à Montreux. Ce volume a été distribué à toutes les personnes assistant à la cérémonie d'installation des autorités communales en juin 2021. Il a par la suite été vendu, à la librairie Payot ou directement aux Archives communales, à plus de 150 exemplaires. Pour accompagner cette parution, les Archives de Montreux ont organisé une exposition d'images anciennes en plein air, sur la Place du Marché, visible de fin juin à fin août 2021. Épuisé, le volume 1 de la série « Empreintes du Temps : La photographie à Montreux comme source historique » est en cours de réimpression.

Enfin, les archivistes ont présenté leur travail de soutien à l'administration communale dans le cadre d'un article dans la revue Point CommUNE! consacré à l'archivage communal.

### **Recherches historiques**

Le travail de recherche historique a permis de répondre à 85 (84) demandes de particuliers. Celles-ci concernent des recherches généalogiques, des demandes liées au patrimoine bâti ou à des lieux montreusiens, ainsi que des questions relatives aux célébrités ayant séjourné dans la région.

### **Restauration et numérisation**

Dans le cadre de l'année sous revue, les Archives ont poursuivi leur travail de numérisation des collections iconographiques, ainsi que la restauration du relevé cadastral de 1803.

## Finances

### Activités et organisation de la comptabilité

Les principales activités du service des finances se déclinent comme suit :

<b>Comptabilité générale</b>	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget ;
<b>Comptabilité des débiteurs</b>	Facturation, encaissements, contentieux ;
<b>Comptabilité des créanciers</b>	Enregistrements, paiements ;
<b>Investissements</b>	Tenue de la comptabilité.

Le service effectue également certaines de ces tâches pour :

- la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- la Taxe intercommunale de séjour ;
- la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique ;
- la Fondation Etoiles de Noël.

### Finances et chiffres 2021 (budget)

Montreux c'est :

- un budget de plus de 154 millions de francs ;
- des investissements de plus de 18 millions de francs ;
- une marge d'autofinancement négative de 0,1 million de francs ;
- près de 13'000 factures de fournisseurs ;
- 39'000 factures émises.

### Assurances

Dans le rôle de coordination des tâches administratives relatives aux assurances, le service des finances a traité 40 cas d'assurances, soit :

- responsabilité civile : 4 cas ;
- flotte véhicules : 16 cas ;
- assurance Strada (véhicules employés communaux) : 0 cas ;
- vol : 1 cas ;
- travaux de constructions : 0 cas ;
- assurance choses (incendie et dégâts d'eau) : 19 cas.

## Affaires immobilières

Le service des finances est amené à traiter et à finaliser certaines affaires immobilières. Aussi, durant l'année écoulée, 3 actes notariés ont été signés par le service des finances sur délégation de la Municipalité, soit :

Opérations immobilières effectuées en 2021				
Date	Genre de transaction	Objet	Situation/Lieu-dit	Prix
26.01.2021	Vente	Parcelle 6381 + fts PPE 7792 et 7801 de Montreux	Avenue de Chillon	CHF 1'000'000.-
20.07.2021	Constitution et modification de servitudes	Parcelles 436, 442 et 433 de Montreux	Avenue de Belmont 21/19/25	néant
30.09.2021	Constitution de servitude	Parcelle 5840 de Montreux	En Grandchamp	néant

### Vente des cartes CGN

Depuis l'année 2016, la Municipalité a décidé d'offrir la possibilité à ses concitoyens de profiter de l'offre de la CGN, leur permettant ainsi d'acquérir des cartes journalières à prix préférentiel. La carte « plein tarif/adulte » est au prix de CHF 45.- et la carte « 1/2 tarif/enfant 6-16 ans » est à disposition à CHF 22.50.

Durant l'année 2021, 15 cartes « plein tarif » et 88 cartes « 1/2 tarif » ont été vendues.

### Vente des cartes CFF

Durant l'année 2021, 1'375 cartes CFF ont été vendues ; elles sont disponibles auprès du pavillon de l'Office du Tourisme, à Montreux.

### Commission intercommunale de la Taxe de séjour

Le service des finances, en collaboration avec la Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve, poursuit ses démarches de recensement des logements vides sur le territoire communal.

Un nouveau règlement intercommunal a été préparé durant cette année et sera soumis à l'approbation du délibérant dans le courant de l'année 2022.

### Taxe de séjour communale

Pour 2021, le nombre de nuitées annoncées pour Montreux se monte à 512'938 (état au 13 janvier 2022). Le montant de la taxe de séjour communal perçu sur ces nuitées est de CHF 1'538'814.-.

# PATRIMOINE, SPORT ET URBANISME

## Domaines et Bâtiments, Sport

### Bâtiments administratifs et publics

#### Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus des travaux relatifs à l'aménagement des locaux dans les différents bâtiments administratifs, de leur entretien courant et de celui des machines et du matériel, des divers petits achats de mobilier courant, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **avenue des Alpes 22, à Montreux** : création au 2<sup>ème</sup> étage, dans les locaux du service « cohésion sociale, familles et jeunesse », du bureau communal des écoles avec un guichet de réception, ainsi que du mobilier de bureau ;
- **bâtiment de la voirie et des espaces verts, à Chailly** : amélioration de l'éclairage de la menuiserie, mise en conformité de l'installation électrique du local serrurerie ;
- **Maison Visinand, à Montreux** : réfection du soubassement de façade au niveau de l'entrée du Centre culturel et de l'entrée du Théâtre Montreux-Riviera ;



- **Scierie des Avants** : mise en place de la fibre optique communale pour les bureaux ;
- **WC publics** : interventions de dépannages et de remises en état consécutivement à des actes de vandalisme.

## Bâtiments scolaires primaires et secondaires

Cette année a été marquée par le suivi et la mise à jour du projet de réalisation d'une salle triple de type VD6 standard sur le site scolaire de la rue de la Gare 33 à Montreux (préavis No 08/2020) et le dépôt du préavis pour la réalisation de l'extension du collège de Montreux-Est à la rue de la Gare 30-32 à Montreux (préavis No 33/2021).



*Projet de réalisation d'une salle triple  
Préavis No 08/2020*



*Projet d'extension du collège de Montreux-Est  
Préavis No 33/2021*

## Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des équipements, du mobilier, des machines et du matériel, de l'achat des produits de nettoyage, du contrôle des toitures, des réparations de stores et de vitres cassées, de la révision de l'ensemble du matériel des salles de gymnastique, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et de conciergerie du service, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Collège de Brent** : création d'un accueil pour enfants en milieu scolaire avec l'installation d'un petit bloc de cuisine, avec évier et boiler ;
- **Collège de Chailly** :
  - réfection des fissures et nids de poules dans la cour du collège ;
  - installation de quatre mains courantes pour les personnes à mobilité réduite ;
- **Collège de Chernex** : déménagement et réorganisation de trois salles de classe ;
- **Collège de Clarens-Gare** :
  - remplacement de 48 patères dans les vestiaires de la salle de gymnastique ;
  - réfection, avec goudronnage, d'une surface de 200 m<sup>2</sup> de la cour de récréation ;
- **Collège d'Etraz** : divers travaux et modifications des meubles et étagères dans la salle 24 pour permettre aux radiateurs de mieux chauffer la salle de classe ;

- **Collège de Glion :** remplacement des fenêtres, portes-fenêtres et stores de la salle de musique ;



*Vue extérieure*



*Vue intérieure*

- **Collège de Montreux-Est :**

- réfection de la peinture des murs et des cadres de fenêtres du Centre de loisirs « Le Point » ;
- installation d'un système de sécurité électrique à clés dans les deux salles de couture ;
- remplacement de l'horloge-mère et des batteries ;

- **Collège de Montreux-Ouest :**

- remplacement de la moquette existante dans la villa D par un sol en parquet (escalier, couloir et trois chambres) ;
- mise à l'enquête, obtention du permis de construire et installation d'une salle de classe en containers avec rampe pour l'accès des personnes à mobilité réduite ;



- remplacement et modification de l'installation de trois cuisinières électriques et trois fours à gaz par de nouveaux appareils dans la salle dédiée aux cours de cuisine ;
- remplacement d'une fenêtre coulissante dans la salle de musique du bâtiment C ;

- **Collège Vinet** : à la suite à l'inondation due à un événement naturel, ponçage et vitrification de la salle de rythmique et remplacement des faux-plafonds ;



- **Maison de Quartier Jaman 8** :

- Centre de loisirs « La Virgule » : réfection de la peinture dans les toilettes ;
- accueil pour enfants en milieu scolaire « La Devinette » : réfection de la peinture lessivable dans la zone lavabos ;

- **Ancienne cabane militaire de Bretaye** :

- fourniture et pose de grilles anti-souris dans les avant-toits de la toiture ;



- remplacement d'extincteurs et d'un poste incendie ;

- **Chalet Les Esserts, à Leysin** :

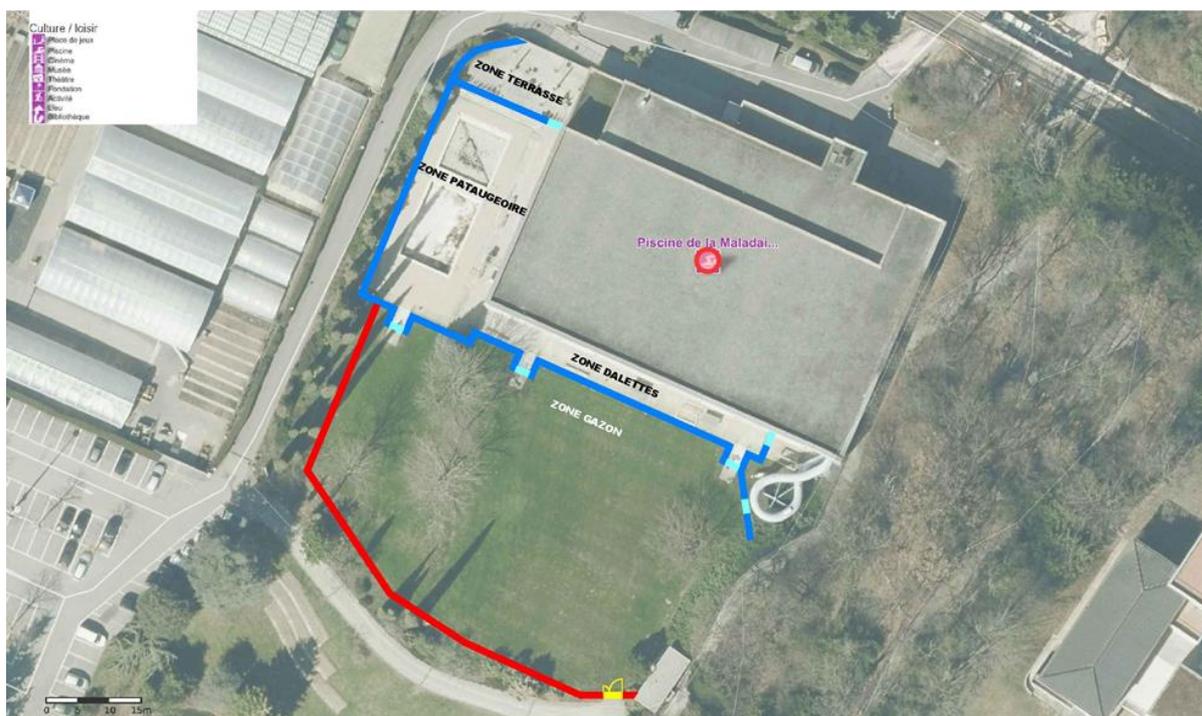
- remplacement de l'éclairage extérieur : au Nord sur le parking et à l'Est dans l'escalier ;
- achat d'un défibrillateur ;
- remplacement de la TV dans la salle commune au sous-sol.

## Entretien des installations sportives et bains publics

### Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Salle omnisports du Pierrier, à Clarens** : pose d'une table à langer dans les WC handicapés ;
- **Piscine de la Maladaire, à Clarens** : remplacement des clôtures (deuxième étape), autour de la zone gazon, réfection des joints sur la plage de la piscine (travaux effectués par étapes depuis 2020), création d'une ouverture dans le mur de la galerie ;



*Remplacement des clôtures et du portail*



*Plage de la piscine*



*Galerie*

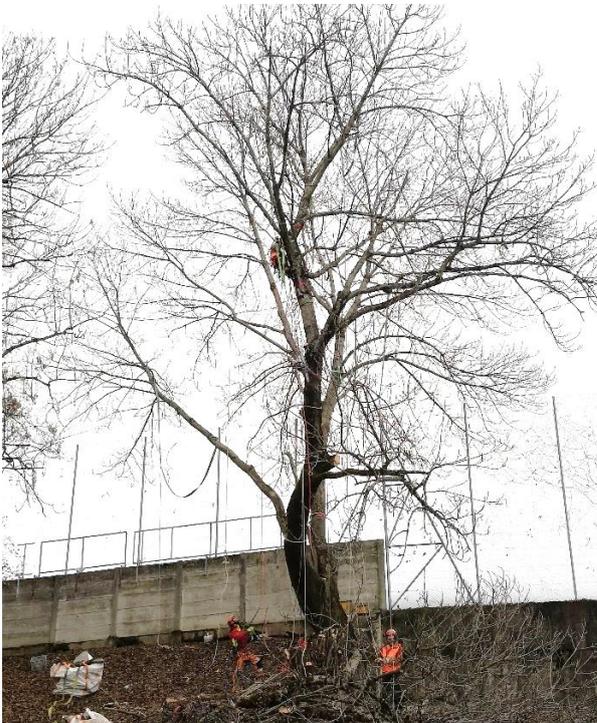
- **Stade Eugène Parlier, à Chailly** : remplacement du lave-verres de la buvette, pose d'une nouvelle résine dans les douches, abattage d'un noyer le long de la palissade ;



*Lave-verres*



*Nouvelle résine dans les douches*



*Abattage et évacuation du noyer*

- **Piscine de Brent** : démolition de la piscine et de ses infrastructures (préavis No 10/2020).



*Situation initiale*



*Situation finale*

## Lieux de culte

La Commune couvre les frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courant de douze lieux de culte reconnus comme institutions de droit public, conformément à la LREEDP (loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public). Elle prend en charge l'entretien lourd nécessaire et s'occupe de la fourniture et de l'entretien du mobilier et du matériel nécessaires au culte.

### Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Temple St-Vincent** : pose d'une gâche électrique et d'un tableau de commandes pour l'ouverture et la fermeture automatique du Temple ;
- **Temple de Glion** :
  - entretien des suspensions et remplacement de la machine à sonner de la cloche No 3 ;
  - remplacement du tableau électrique de commandes des sonneries des cloches ;
- **Eglise catholique de Clarens** : remplacement des tables de la grande salle paroissiale ;
- **Eglise catholique de Montreux** : remplacement des projecteurs et de l'éclairage du chœur de l'église ;
- **Chapelle catholique des Avants** : restauration de la cheminée d'évacuation de fumée de la chaudière.

## Chalets et alpages

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, de nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris pour l'amélioration structurelle des alpages communaux :

- **Chalet de « Les Pontets »** : réfection d'une demi-toiture en tavillons, consolidation de la charpente (préavis No 09/2019) ;



- **Chalet de « Chergny »** : rénovations intérieures et extérieures de la chambre à lait.



*Rénovation des façades*



*Pose d'un nouveau carrelage*

## Centre de Congrès et d'Exposition de Montreux

Le Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) a fait l'objet durant l'année 2021 de nombreux travaux dont voici une liste non exhaustive :

- Sécurité des personnes : dans l'attente des travaux de rénovation du bâtiment, réalisation de travaux de sécurisation indispensables à cette phase de transition à la suite de l'audit réalisé par un bureau expert en protection incendie AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie) : améliorations du balisage des voies d'évacuation des issues de secours, adaptations des sens d'ouverture des portes, modernisation des mécanismes d'ouverture, etc.... Études de mise en conformité du balcon de l'auditorium avec des mandataires et le bureau de prévention des accident (BPA) : réalisation d'un prototype de garde-corps en vue de la réalisation sur toute la longueur du balcon ;
- Réalisation par un bureau technique indépendant de « l'audit énergétique grand consommateur » imposé par le canton. Mise en évidence d'axes d'amélioration à entreprendre dans les 4 années à venir, en application de la loi cantonale, avant et pendant les travaux de rénovation du bâtiment (travaux supprimés entre le projet 1.0 et le projet 1.2) ;
- Remplacement des moto-ventilateurs de ventilation (desservant l'espace Poly B4 et les foyers B5, B6 et B7) avec mise en place de variateurs pour des raisons d'économie d'énergie et réglages fins des débits comprenant également la modification des gaines maçonnées et adaptations électriques & supervision y relatives ;
- Révision des moteurs du monobloc de ventilation de l'Auditorium Stravinski, de la pompe 200m<sup>3</sup> avec clapet anti-retour de la Station de Pompage, de la porte coulissante arrière scène de l'Auditorium Stravinski ;
- Mise en sécurité du tableau de commande du monte-charge du bâtiment B ;
- Fin du remplacement des ancrages en toiture permettant les travaux à corde en façade sud pour le contrôle, l'entretien et la réparation des stores et vitrages. Remplacement de la ligne de vie de la première passerelle du grill de l'Auditorium Stravinski ;
- Études techniques par un bureau spécialisé relatives au remplacement de l'éclairage du Miles Davis Hall (MDH) au A3 et des foyers du A3 et A4 (technologie existante énergivore, réserve d'ampoules & luminaires épuisée) par des luminaires à technologie LED, réalisation d'un prototype ;
- Maintenance préventive usuelle, comprenant la réalisation des opérations en lien avec les contrats d'entretiens : ascenseurs, transformateurs électriques, détection incendie, sonorisation, extinction automatique, sprinklage, éclairage de secours, pompes de chaud et froid, monobloc de ventilation, MCR (Mesures-commandes-régulation), batterie d'éclairage de secours, etc. ;
- Maintenance curative comprenant le remplacement de nombreuses vannes, servomoteurs ou paliers en fin de vie ou hors service, de vitrages cassés sur la verrière, nombreux automates, équipements scéniques, réparation de la chambre froide de la cuisine du B5, exutoire défectueux, portes extérieures, unité de climatisation régie.

La Municipalité et ses services ont également accompagné les études en vue des prochains travaux de mise en conformité. Ainsi, en 2021, ont pu être menées la finalisation des études d'avant-projet et de projet ainsi que l'enquête publique en vue de la délivrance du permis de construire.

## Installations techniques

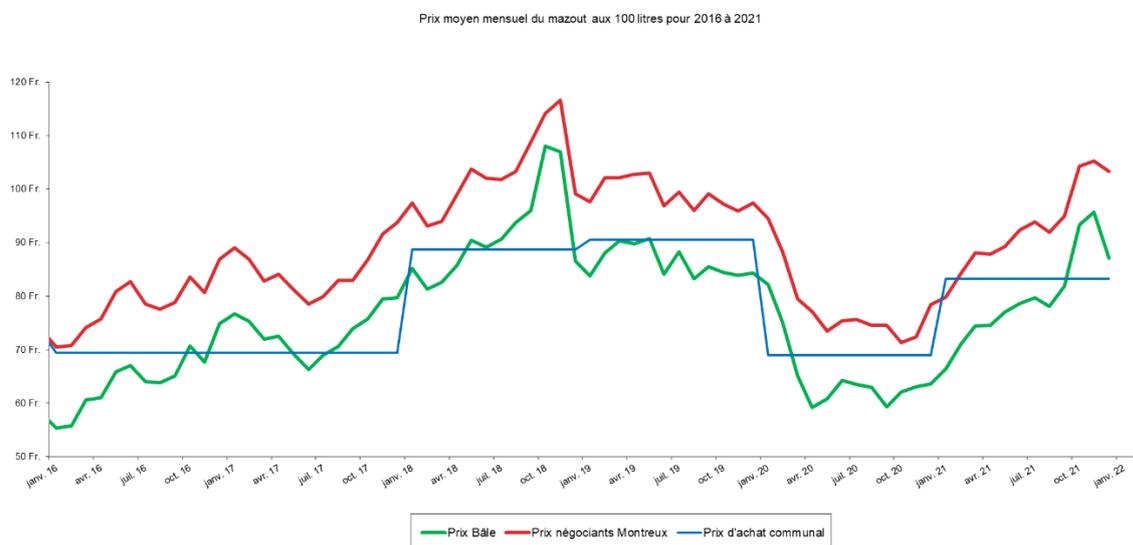
### Études, projets, préavis, travaux d'entretien

En plus du suivi des installations techniques et de leur entretien courant, du relevé systématique des consommations d'énergie et de l'établissement du bilan énergétique annuel des bâtiments communaux, la Cellule Energie a également mené à bien les travaux suivants :

- l'assainissement de la chaudière du **collège de Rambert B** ;
- les contrôles périodiques et, le cas échéant, les retouches de 22 installations électriques (bâtiments scolaires et administratifs, installations sportives), conformément à l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).

### Tarifs des énergies

Le prix d'achat des énergies fossiles a fortement augmenté en cours d'année.

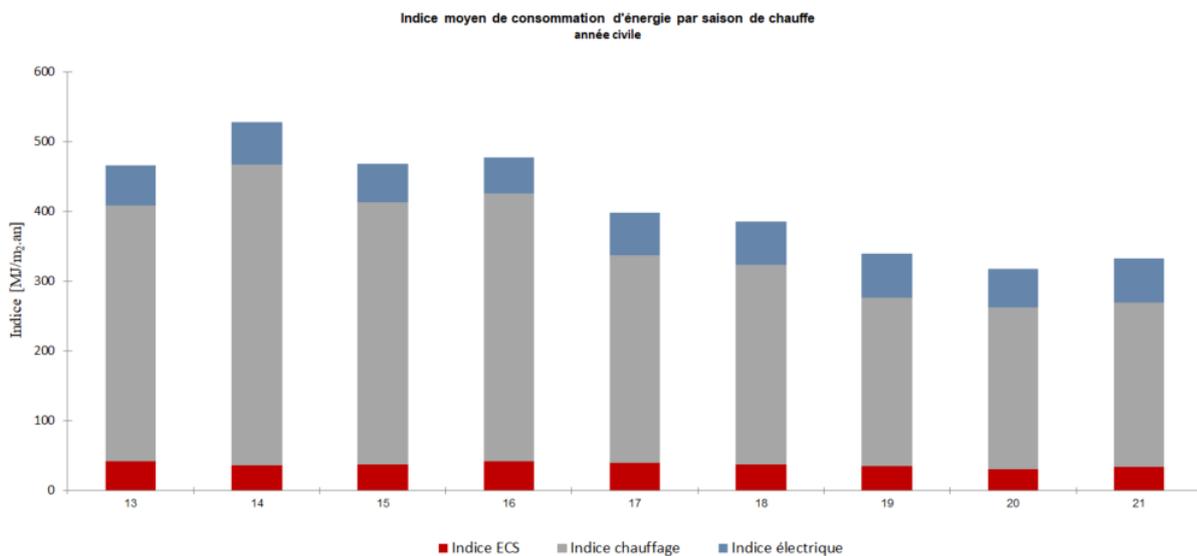


Le prix de l'électricité est quant à lui en légère augmentation.

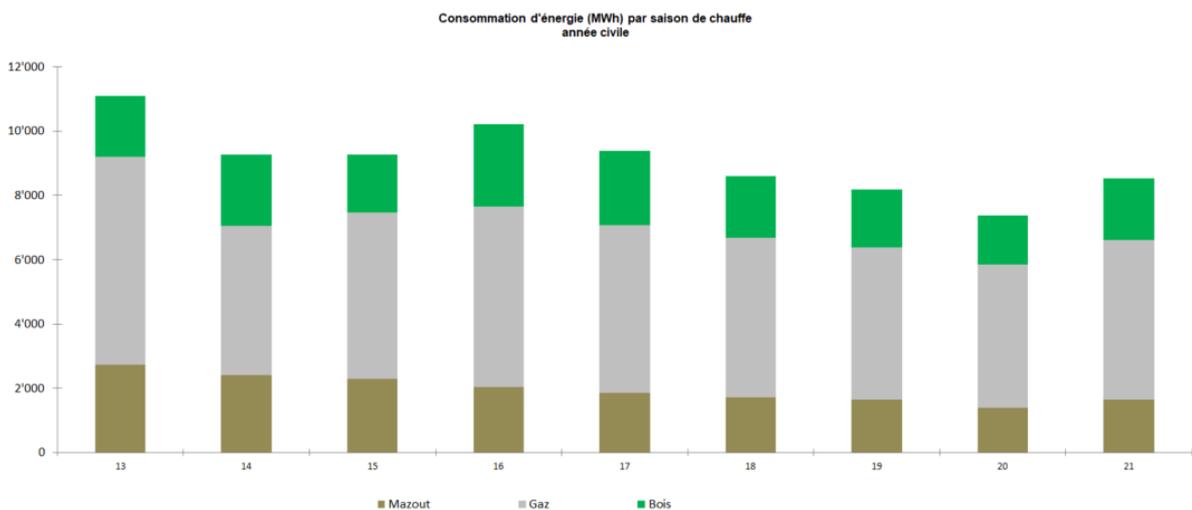
### Consommation d'énergie thermique

L'indice moyen de consommation représente la consommation d'énergie par unité de surface, en tenant compte des conditions climatiques. Cette valeur permet de définir l'efficacité énergétique moyenne des bâtiments communaux.

Cet indice est en légère augmentation par rapport à l'année 2020. Cette dernière étant une année exceptionnelle quant à l'occupation des utilisateurs des bâtiments communaux, en raison du télétravail et de la fermeture des écoles durant une partie de l'année. Elle n'est donc pas représentative. Cependant, une tendance à la baisse de cet indice est constatée depuis plusieurs années.

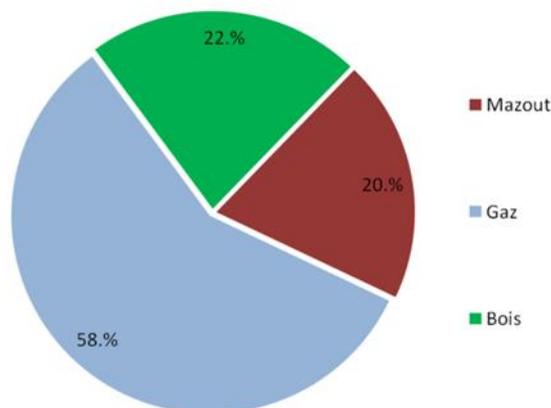


Cette année, la saison de chauffe a été plus froide que l'an dernier, ce qui a entraîné des consommations supérieures. Ceci n'a pas affecté l'indice énergétique qui prend en compte les conditions climatiques. Ceci démontre la bonne performance des installations thermiques des bâtiments communaux.



Les consommations d'énergie pour le chauffage sont réparties comme suit : 58 % du gaz, 22 % du bois et 20 % du mazout.

**Répartition des vecteurs énergétiques pour la chaleur pour l'année 2021**



## Vignes communales

Après un débourrement en avance de deux jours sur la moyenne de la décennie, des températures glaciales ont fait irruption pour plusieurs jours dans le vignoble dès le 7 avril. Des dégâts partiels de gel de printemps ont ainsi été observés dans les parcelles d'Es Ruffinel.

Après un printemps relativement frais, des températures élevées, couplées à d'importants cumuls de précipitations dès le 10 juin, ont accéléré la croissance de la vigne d'une façon rarement observée.

Durant la période du 20 juin au 16 juillet, soit 27 jours, le champignon du mildiou, s'attaquant au feuillage et aux grappes, a été la cause de nouvelles infections sur un total de 23 jours.

Les traitements phytosanitaires ont été très difficiles à appliquer au bon moment, les fenêtres météo favorables étant rares et de courte durée (à cause des nombreuses pluies et de leur imprévisibilité).

Il en résulte des pertes significatives sur tout le vignoble, avec de grandes disparités selon les cépages, l'orientation des rangs, les zones d'ombres portées, ainsi que les techniques d'application (turbo diffuseur sur chenillard ou atomiseur porté à dos).

Paradoxalement, le nombre de traitements phytosanitaires n'a pas vraiment augmenté, ce en raison du nombre élevé de jours de pluie empêchant tout traitement.

Ces graves aléas climatiques n'ont pas eu d'incidence sur les coûts du décompte de vignolage, ce dernier relevant d'un contrat type pour travaux à la tâche. Seul le revenu est influencé par le nombre de kilos récoltés, ainsi que par le prix définitif de la récolte. Ce dernier sera déterminé durant le premier semestre 2023.

Dès mi-août, le retour d'une météo clémente a permis la parfaite maturation du raisin et les vendanges ont ainsi pu débuter dès le 7 octobre.

<b>Cépage</b>	<b>Poids</b>	<b>Sondage moyen</b>
Gamay	3'600 kg	90,31° Oe
Garanoir	458 kg	101,00° Oe
Merlot	336 kg	92,00° Oe
Chasselas en Rouvenaulaz	3'053 kg	75,49° Oe
Chasselas Es Ruffinel	4'135 kg	76,16° Oe

Concernant la flavescence dorée, il convient de noter qu'il n'a pas été trouvé de ceps atteints dans les vignobles communaux d'Es Ruffinel et Rouvenaulaz depuis 2017, mais que le périmètre demeure en lutte en raison de la découverte de nouvelles souches à Blonay et à la Tour-de-Peilz.

## Terrains et bâtiments locatifs

Quatre régies immobilières se partagent le portefeuille communal d'immeubles locatifs.

Les logements de service, locations particulières, parcelles, chalets et chalets d'alpage sont gérés directement par le service des domaines et bâtiments, sport.

### Travaux, entretien et divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **Villa locative La Saussaz 15, à Chailly** : réfection partielle de la noue et de l'avant-toit en façade Nord ;
- **Chalet locatif « Béviaux – Hôtel de Ville »** : réfection d'une demi-toiture, ainsi que de deux façades en tavillons (préavis No 06/2021), consolidation de la charpente ;



- **Chalet locatif « Crêt de l'Achat »** : réfection d'une demi-toiture en tavillons à la place du verre tuile (préavis No 06/2021), création d'une cheminée façon « savoyarde » ;



- **Chalet locatif « Pré du Commun »** : réfection de la totalité d'une toiture en tavillons, consolidation de la charpente et adaptation aux panneaux photovoltaïques existants (préavis No 06/2021) ;



- **Chalet locatif « Pic à l'Etoile »** : remplacement du potager, assainissement des murs contre terre.



*Remplacement du potager*



*Assainissement des murs contre terre*

## Locations

Le nombre de réservations a cette année encore été fortement impacté par la fermeture temporaire ou prolongée de ces établissements, imposée par la pandémie.

**Chalet des Esserts, à Leysin** : pour l'année 2021, un total de 1'156 (2'378) nuitées a été recensé, dont 654 (2'137) pour les écoles et l'animation jeunesse de Montreux.

**Ancienne cabane de Bretaye** : en raison du décès de l'intendant mandaté par la Commune et des restrictions sanitaires, le site n'a pas pu être ouvert à la location durant toute l'année 2021 ;

**Refuge des Grésalleys** : le refuge a été loué à 5 (7) reprises.

**Périmètre « Place du Marché, Marché couvert et zones alentours »** : 18 (5) manifestations s'y sont déroulées.

## Parking du Marché, Parking Donner et gestion de parkings en ouvrage

### Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

Outre les travaux d'entretien courant et diverses remises en état à la suite d'actes de malveillance, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Parking du Marché-Forum** : réparation localisée des défauts des dalles du parking, par piquage, traitement des fers et application d'un mortier en résine.



*Piquage et traitement des fers*



*Application d'un mortier résine*

### Exploitation

La gestion centralisée du parking Marché-Forum, du parking Donner, du parking Belmont et du parking de la Gare, se poursuit à la satisfaction de toutes les parties concernées.

- **Parking du Marché-Forum**

Le total des entrées horaires, des cartes à prépaiement et des abonnements annuels est de 634'523 (508'962) entrées.

La recette annuelle du parking se monte à CHF 1'450'229.- (CHF 1'129'699.-), résultant du cumul des entrées horaires et des abonnements.

La part des paiements par carte de crédit des recettes horaires est de 46 % (39 %). Les frais d'encaissement des paiements par carte de crédit s'élèvent à CHF 19'181.- (CHF 15'686.-).

Les encaissements en euros représentent un montant total de CHF 7'169.- (CHF 8'101.-).

### Actions publicitaires et promotionnelles

La location des emplacements publicitaires a rapporté CHF 44'500.- (CHF 54'100.-). Le total des montants perçus par carte à prépaiement est de CHF 71'127.- (CHF 64'880.-).

- **Parking Donner**

Le total des entrées horaires et des abonnements annuels de la partie publique de 62 places est de 14'663 (12'559) entrées.

Le revenu total de la zone publique atteint CHF 122'820.- (CHF 109'623.-).

## Forêts

Cela devient récurrent, l'année 2021 a été caractérisée par des coups de vents et de fortes précipitations qui ont occasionné des dégâts sur les routes. Après un début d'année calme, des attaques de bostryches ont à nouveau eu lieu à la fin de l'été et ont imposé de réorganiser les priorités. Les répétitions d'événements climatiques extrêmes sont préoccupantes et deviennent, semble-t-il, la norme. Un nouveau danger avec lequel il faudra compter est celui des incendies. Une carte des zones à risque a été établie par le Canton. Il est important de signaler la fermeture des gorges du Chauderon, suite à un accident mortel dû à une chute de pierre. Une étude sur la sécurité des lieux a été réalisée et des interventions forestières sanitaires et sécuritaires ont déjà eu lieu.

Le rapport attendu sur l'état des ouvrages paravalanche et des reboisements des Verraux a été rendu par un bureau spécialisé et une présentation a été faite en fin d'année. Cette étude montre que les effets protecteurs de tous les travaux entrepris durant les soixante dernières années sont toujours là, mais que certains objets commencent à présenter des faiblesses par endroits. Cette étude a également été complétée par une étude hydrologique du bassin versant de la Baye de Montreux. Les conclusions indiquent que des reboisements et des réparations sur les ouvrages paravalanches devront être effectués.

Au niveau du projet « desserte forestière », la première phase est terminée. L'amélioration des routes et places à bois permettra aux machines forestières ainsi qu'aux camions d'accéder plus facilement à certaines forêts protectrices, actuellement insuffisamment entretenues car inaccessibles.

Les chantiers forestiers, planifiés selon le plan de gestion, ont permis d'apporter des soins aux forêts protectrices de la Commune. Cependant, les interventions ont été impactées et repoussées pour des raisons sanitaires (COVID).

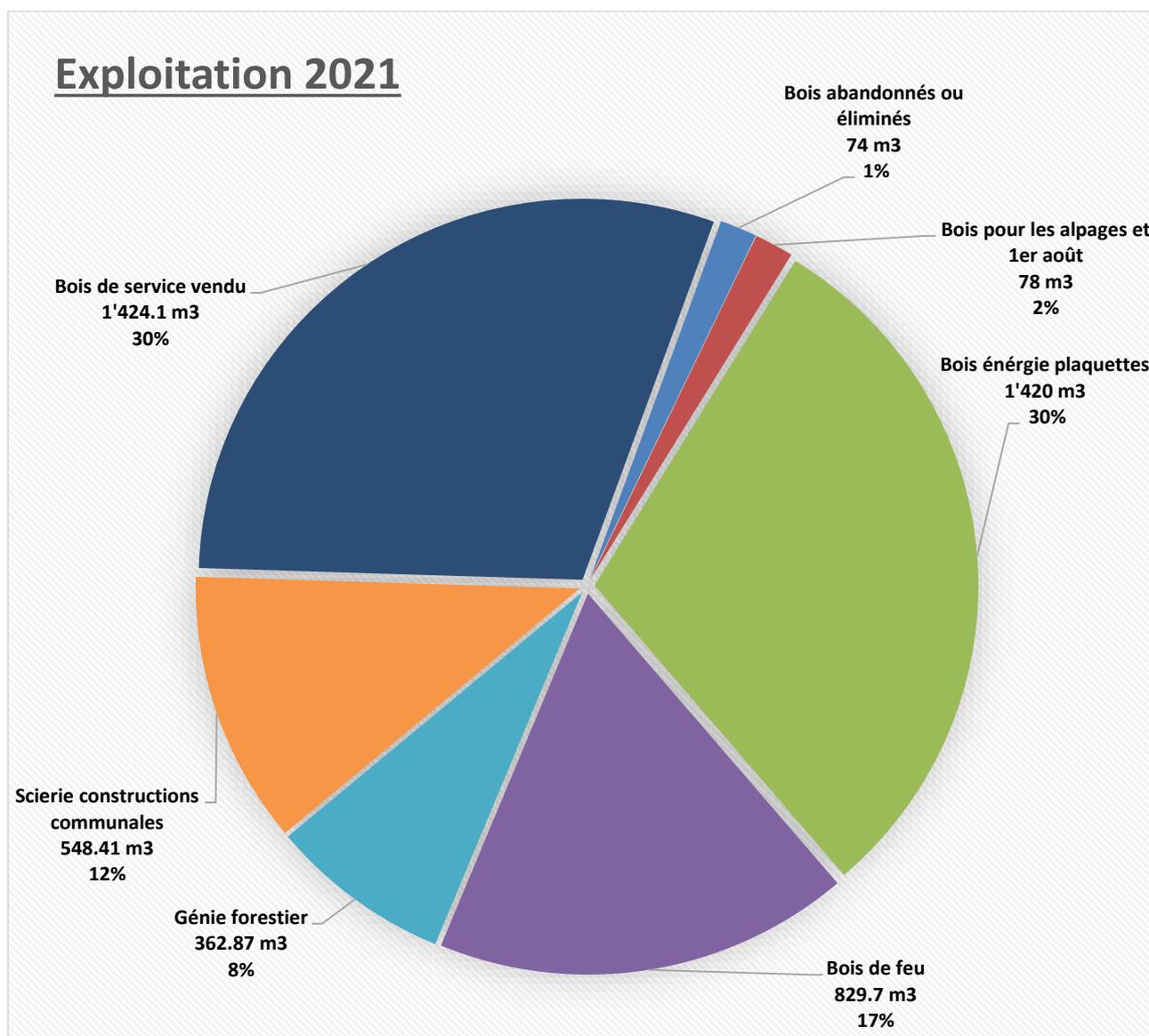
Les travaux d'exploitation forestière sur des parcelles privées se sont poursuivis au-dessus du village des Avants. Ces travaux visent à maintenir l'effet de protection de ces forêts protectrices d'importance pour le village.

Un accent particulier a été mis sur des interventions favorables à la biodiversité en forêt. Un nouveau projet a été lancé dans la région de Soladier. Il s'agit de créer une structure de pâturage boisé et équilibré entre la forêt et la pâture (voir ci-dessous).

## Exploitation des bois

Les chantiers forestiers de l'année 2021 ont permis l'exploitation de 5'851.50 (5'478) sylvies, qui ont rendu quelque 4'737 (4'977) m<sup>3</sup> de bois. Environ 50 % de ce bois est utilisé pour les besoins communaux.

Le détail de la récolte de bois est représenté par le graphique ci-dessous :



## Soins aux jeunes forêts

Les soins apportés aux toutes jeunes forêts se sont poursuivis, mais ont été moins élevés cette année, ce en raison des urgences d'interventions contre la propagation du bostryche et des intempéries. Ces travaux ne génèrent aucun produit, mais sont nécessaires à structurer le mélange des essences forestières pour les forêts d'avenir. Ces travaux sont indispensables au vu des changements climatiques en cours. Ils sont soutenus financièrement par le Canton et la Confédération. Ce sont ainsi 14,84 (16,4) ha qui ont été traités.

## **Biodiversité en forêt**

Des débroussaillages de lisières de forêt ont été effectués pour remettre en lumière des prairies à narcisses, en particulier au Cubly dans le secteur d'Azot.

Un projet a également démarré dans le secteur de Soladier ; les travaux consistent à structurer les boisés et la pâture et de créer un « pâturage boisé ». Diverses mesures, par exemple en laissant du bois mort en tas, seront mises en place pour favoriser la petite faune sauvage. Des petits reboisements ponctuels sont également prévus pour rajeunir le secteur.

## **Mesures actives de protection de la nature**

- Les forêts communales sont gérées de manière durable. Leurs produits ont été certifiés selon les directives du Forest Stewardship Council (FSC) et du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). La certification a été contrôlée et corrigée courant 2021 ;
- label COBS (certificat d'origine bois suisse) ;
- convention entreprise partenaire du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut pour la scierie des Avants ;
- utilisation d'un carburant ménageant l'environnement et l'utilisateur, ainsi que l'utilisation d'huile biodégradable (colza) dans les tronçonneuses ;
- sylviculture douce, proche de la nature et hors période de nidification, en particulier dans la région du Folly-Molard (surfaces travaillées en augmentation) ;
- abandon d'une proportion de bois mort dans les forêts pour améliorer la biodiversité, conformément aux directives de la Confédération ;
- maintien d'arbres morts debout dans les endroits non accessibles (sécurité) ;
- mesures de lutte contre la Grande Berce du Caucase (plante envahissante et dangereuse pour l'homme).

## **Détails d'utilisation du bois**

### **Bois de service**

Le bois de qualité service (bois de construction destiné aux scieries suisse) représente 2'335 (2'345) m<sup>3</sup>. Ces bois sont principalement des résineux.

De ce volume, 1'424 (1'161) m<sup>3</sup> sont commercialisés par la coopérative « La Forestière » et ont été vendus sur le marché. 548 (1'184) m<sup>3</sup> ont été gardés pour les besoins de différents projets communaux et 363 m<sup>3</sup> ont été utilisés pour les différents chantiers de stabilité routière suite aux intempéries (caissons de bois).

L'utilisation du bois communal dans les projets de construction permet à la commune, Cité de l'énergie, de marquer de manière forte des notions comme la durabilité ou la lutte contre le réchauffement climatique. Effectivement, en utilisant du bois local et produit sur place, on réduit les transports et dès lors les émissions. De plus, l'utilisation du bois dans la construction permet le stockage du CO<sub>2</sub>.

Le bois local est fortement concurrencé par le bois étranger, produit à des prix beaucoup plus bas qu'en Suisse. Une hausse du prix a cependant eu lieu sur la fin d'année en raison de la reprise économique et du manque de matière première sur le marché international.

### **Bois énergie plaquettes**

1'420 (1'399) m<sup>3</sup> de bois ont été transformés en plaquettes de bois, stockées sous les hangars des Avants, de Rennaz et aux Fourches. Ce volume transformé représente 3'550 (3'544) m<sup>3</sup>/pl.

Les plaquettes de bois produites ont été utilisées de la manière suivante :

– Karmalabois	2'875 m <sup>3</sup> /pl	(2'175)
– Voirie	399 m <sup>3</sup> /pl	(264)
– Clinique de Sonloup	825 m <sup>3</sup> /pl	(768)
– Divers, ventes	432 m <sup>3</sup> /pl	(337)
<b>Total</b>	<b><u>4'531 m<sup>3</sup>/pl</u></b>	<b>(3'544)</b>

La consommation est en augmentation par rapport à l'année précédente. Il a été utilisé plus de bois que ce qui a été exploité en forêt. Le stock en hangar a donc diminué de 1'000 m<sup>3</sup> environ.

### **Bois énergie bûches**

829 (934) m<sup>3</sup> de bois ont été récoltés en forêt. 590 (694) m<sup>3</sup> ont été utilisés pour constituer le stock de bois en bûches, soit 842 (991) stères. Le solde, soit 240 m<sup>3</sup>, a été vendu en bois de feu long. Ce bois a été vendu aux différents clients de la Commune achetant du bois de feu de cheminée.

Là aussi, le stock de bois sur la place de dépôt a diminué, puisque 1'015 stères de bois en bûches ont été vendus, alors que 842 stères ont été produits.

### **Scierie et projets communaux**

La scierie communale a scié 380 m<sup>3</sup>, dont 45 m<sup>3</sup> pour des privés. Les besoins communaux se répartissent entre les différents projets de constructions en bois et les besoins courants pour les renvois d'eau, les alpages ou la voirie.

### **Divers**

Le bois pour les chalets d'alpages, la fabrication des piquets de clôtures, ainsi que le bois de feu pour le 1<sup>er</sup> août représentent 78 (31) m<sup>3</sup>.

Un volume de bois bostryché estimé à 75 (268) m<sup>3</sup> a été abandonné en forêt, car invendable sur le marché du bois complètement saturé. Conformément aux directives du Canton pour une sylviculture proche de la nature, des arbres secs sur pied ou renversés restent en forêt pour favoriser la biodiversité, pour autant qu'ils ne posent pas un problème de sécurité le long des routes ou chemins pédestres.

Signalons également que 5 (5) m<sup>3</sup> de branches de sapin ont été utilisés pour la décoration des quais et la couverture hivernale des cultures et des tombes.

78 (40) sapins de Noël ont été livrés dans les églises, écoles, lieux publics, villages et manifestations.

## **Génie forestier, chemins pédestres et forestiers, sentiers touristiques / travaux pour autres services**

La mise en œuvre du préavis dessertes forestières s'est traduit par la création de différentes places à bois dans la région du Cubly ainsi qu'aux Grésalleys et par la remise en état de la piste Grésalleys-Paccot et des routes aux Béviaux.

Comme chaque année, différents travaux d'entretien ont occupé la section forêts :

- entretien, fauchage, balisage de 78 kilomètres de chemins pédestres ;
- remise en état du sentier des Narcisses et du chemin des Planches, secteur Chessy ;
- entretien de la transversale des Verraux et du chemin des 5000 ;
- travaux d'abattage d'arbres en zone urbaine pour la section des espaces verts ;
- divers chantiers en collaboration avec les autres services.

## **Office du sport et des installations sportives**

### **Relations avec les partenaires sportifs**

Au 31 décembre, la Commune dénombrait **68 clubs sportifs** officiellement reconnus, sans compter les associations organisatrices d'événements. Un contact régulier a été établi avec les associations sportives dans le cadre de la pandémie. Ainsi, un courriel était systématiquement envoyé à toutes les associations et entités qui utilisent les infrastructures sportives communales lors des changements des directives et les plans de protection ont été vérifiés tout au long de l'année. Afin de renseigner au mieux les clubs, l'office du sport était en contact permanent avec l'association suisse des services des sports, ainsi qu'avec les autres services des sports du Canton lorsque les mesures étaient de compétence cantonale.

La traditionnelle **rencontre annuelle des sociétés sportives** n'a pas pu être organisée. D'autres événements ont également dû être annulés, comme la soirée à l'intention des responsables des institutions sportives. Par contre, la **réception des sportives et sportifs méritants** a pu se tenir le 3 novembre à la salle Omnisports du Pierrier. Elle a réuni près de 200 personnes pour la remise des récompenses aux 59 méritantes et méritants issus de sept clubs.

### **Activités et manifestations organisées par la Commune**

Organisée le 9 septembre, la 12<sup>e</sup> édition de l'action **La Suisse bouge** a réuni 596 participants qui se sont élancés sur le parcours d'environ 5 km qui propose un aller-retour entre la Place du Marché et le Pierrier (738 heures d'activité réalisées et 2'980 km parcourus).

Entre mai et septembre, la Commune a proposé chaque semaine des cours gratuits de sport pour la population. Il s'agit notamment du concept d'**Urban Training** (fitness en plein air). Au final, cette activité a totalisé 349 participants. Des cours de **Zumba®** ont également été organisés sous le Marché couvert tous les mardis (17 cours - 810 personnes). Pour la seconde année, des cours de **yoga** ont également été organisés sous le Marché couvert. Ces derniers ont connu un vif succès avec près de 770 personnes présentes sur un total de quatorze cours.

Les activités organisées mensuellement en début de journée n'ont pas pu toutes être mises sur pied. Le **Montreux Morning Run** a permis aux personnes qui pratiquent la marche ou la course à pied de se réunir durant les mois de mai à octobre. De son côté, le **Montreux Morning Swim** a pu être organisé de novembre à décembre. Organisées le premier mercredi de chaque mois, ces activités ont pour but de promouvoir l'activité physique auprès de la population et du personnel communal et se déroulent à 6h00 du matin pour se terminer par un déjeuner en commun. En moyenne, vingt à trente personnes étaient présentes pour la course à pied et la marche, alors que le nombre de participants aux activités de natation ou d'aquagym d'élevait en moyenne entre trente et quarante.

Comme d'autres communes du canton, Montreux a mis sur pied un programme **d'Open Sport**. Il consiste en l'ouverture de deux salles de gymnastique, le dimanche de 14h00 à 18h00, durant les mois de novembre à avril. Les activités sont destinées aux jeunes de 10 à 18 ans et sont encadrées par deux moniteurs par salle. Le programme compte notamment du basketball, des exercices de condition physique, du football, du parkour, de l'unihockey. Une salle est réservée exclusivement aux filles pour une période de deux heures. Au final, 468 jeunes auront profité de ces ouvertures de salles durant l'année 2021 (19 dimanches).

En collaboration avec le dicastère Cohésion sociale, familles et jeunesse, une participation au programme **ça bouge chez toi** a été mise sur pied. Ainsi, des activités sportives ont été proposées pendant toutes les vacances scolaires.

Les activités du sport scolaire facultatif (SSF) sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski et le snowboard aux Rochers-de-Naye, aux Mosses et aux Diablerets. Les participants ont également la possibilité de s'inscrire pour des sorties en ski de fond, en raquettes ou des randonnées à ski. Du mois de mars au mois de juin (cours de printemps) et du mois de septembre au mois de décembre (cours d'automne), l'offre est très éclectique : athlétisme, badminton, basketball, capoeira, condition physique, danse classique, escalade, football, gymnastique, handball, hip hop, jiu-jitsu, natation, natation synchronisée, parkour, rink-hockey, skateboard, taekwondo, tennis, tennis de table, unihockey, volleyball et VTT.

Période	Nombre d'activités proposées	Nombres d'élèves inscrits
Hiver	8	320
Printemps	22	420
Automne	22	462
<b>Totaux</b>	<b>52</b>	<b>1'202</b>

### Manifestations soutenues par la Commune

La Commune apporte son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. Pour l'année 2021, les sollicitations ont concerné plus particulièrement des courses de ski, des tournois de football, du sport de raquettes, de l'escrime, du scrabble, de la pétanque, du rink-hockey, des arts martiaux, des manifestations nautiques, des courses cyclistes et courses à pied, des triathlons, des concours de gymnastique ou encore de l'hippisme.

Par ailleurs, la Commune poursuit des relations suivies avec les manifestations sportives et accompagne toutes les sociétés qui en font la demande. Parmi les principaux événements sportifs organisés en 2021 à Montreux, citons les manifestations ci-dessous qui ont toutes bénéficié d'un soutien financier de la Commune.

La 18<sup>e</sup> édition des finales de la **Swiss Basketball League Cup** a été organisée pour la 13<sup>e</sup> année consécutive à la salle Omnisports du Pierrier les 13 et 14 mars. En raison de la pandémie, la compétition a dû se tenir à huis clos, mais a pu être suivie en direct au travers de plusieurs canaux comme la télévision, Internet et différents réseaux sociaux.

Organisée le 4 juillet, la 39<sup>e</sup> édition de la **Course Montreux – Les Rochers-de-Naye** proposait une version allégée, afin de répondre aux contraintes sanitaires. Ainsi, le nombre de participants a été limité à 500 personnes, afin de minimiser la promiscuité à l'arrivée et dans les trains qui redescendent sur Montreux. Un seul parcours a été proposé, soit la course « reine » entre Montreux et les Rochers-de-Naye avec un départ délocalisé dans le quartier des Planches.

Grâce au stade de la Saussaz et au dynamisme du Club d'Athlétisme Riviera, l'**athlétisme** a été mis en valeur lors de nombreuses manifestations avec notamment quatre meetings sur piste, dont la finale vaudoise de l'UBS Kids Cup et les championnats vaudois.

Le **Montreux Trail Festival** a connu sa cinquième édition les 24 et 25 juillet. Cette manifestation d'envergure de course à pied a également dû composer avec les restrictions sanitaires. Cependant, quatre parcours ont pu être proposés, allant des courses pour les enfants à la course la plus longue, de plus de 110 km. Au final, la manifestation a pu compter sur la participation de 1'473 sportives et sportifs allant du pur populaire jusqu'aux coureuses et coureurs de très haut niveau.

Pour la cinquième année, les courts de Territet et le Montreux Tennis Club ont renoué avec leur passé prestigieux en accueillant deux tournois internationaux de tennis. Tout d'abord, le **Montreux Junior Open**, une épreuve pour les jeunes filles et garçons âgés de moins de 14 ans qui s'est tenue du 12 au 19 juin. Réservé aux femmes, le tournoi **Elle Spirit Open** a proposé une édition à nouveau très relevée avec des joueuses de haut niveau du 6 au 12 septembre, le tout avec un accès gratuit.

La 18<sup>e</sup> édition du **Bukolik** a offert à nouveau un spectacle impressionnant sur la piste de descente entre Sonloup et les Avants du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août. Près de 150 concurrents d'une quinzaine de pays se sont affrontés sur la descente de 2,4 km. Afin de soutenir les disciplines de descente, Orgiride, l'association organisatrice, a également proposé la manifestation comme manche du championnat suisse « open » de descente.

Après l'annulation des éditions 2019 (Fête des Vignerons) et 2020 (Covid), le **Waterings Contest** s'est déroulé le 14 août. Les organisateurs ont proposé un nouveau format sur une seule journée, sur le site du port de Territet et à huis clos en raison du contexte sanitaire. Une couverture médiatique en direct a permis néanmoins de suivre les compétitions, dont la toute première édition des « Swiss Parkour Series » qui a réuni les meilleurs athlètes dans une course acrobatique effrénée.

Organisée quatre ans après la première édition, **Montreux Acrobatics** s'est tenue cette année sur trois jours, soit du 18 au 21 septembre. Pour répondre, notamment, aux directives sanitaires, la manifestation a été délocalisée sur le site du Casino de Montreux qui proposait quatre scènes. Aussi bien sur terre que sur l'eau ou dans les airs, plus de 200 acrobates issus de 25 disciplines extrêmes ont proposé ainsi un spectacle à ciel ouvert de plus de 30 heures au total. Malgré des conditions météorologiques très défavorables, l'événement a réuni près de 3'000 spectateurs et a bénéficié d'une large couverture médiatique.

Pour la cinquième année consécutive, une manifestation de cyclo-cross a été organisée à Montreux le 30 octobre. Le **Cyclo-cross de la Riviera** a permis de valoriser la multidisciplinarité du site de la Saussaz en accueillant près de 200 cyclistes de tous les âges dès 2 ans !

Malgré la fermeture des piscines suisses lors du premier semestre, des **manifestations de natation** ont été organisées à la piscine de la Maladaire lors de la seconde partie de l'année, avec la 38<sup>e</sup> édition du tournoi international de water-polo, suivie des championnats vaudois de natation au début du mois de décembre.

## **Subventions et soutien**

En plus des subventions précitées aux manifestations sportives, la Commune a également soutenu la pratique d'une activité sportive par les subsides ci-après.

**Le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes** a pu attribuer un soutien financier aux 29 sociétés montreusiennes qui forment des juniors. Une somme de CHF 6.70/habitant a été versée au SAI, pour un montant total de CHF 174'406.-. Le Fonds intercommunal a versé de son côté CHF 64.50 par jeune sportif montreusien (2'587 juniors) pour un montant total de CHF 166'861.-. Un subside communal représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a également pu être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

Le nouveau soutien aux clubs visant à **promouvoir les formations dispensées par Jeunesse&Sport** auprès des moniteurs des clubs a pu être maintenu. Cette mesure vise à accroître le niveau de formation des entraîneurs tout en permettant aux associations de recevoir davantage de subsides (versés par la Confédération). Au final, les clubs ont reçu un montant de CHF 200.- par moniteur dont la formation est valide (sur la base d'un moniteur subventionné pour 12 jeunes de 5 à 20 ans).

La Commune a également soutenu plusieurs associations en faveur de **l'entretien de leurs installations sportives**. Il s'agit notamment des téléskis (Prévondes, Caux, Jaman et Rochers-de-Naye), de la piste de luge, de la patinoire naturelle de Caux, du snowpark d'Orgevaux, des courts de tennis à Territet (Montreux Tennis Club), du Boulodrome de Montreux, de la via ferrata des Rochers-de-Naye ou encore du skatepark. Certains clubs ont également bénéficié d'un soutien dans le cadre d'**achat de matériel**.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et les parents doivent faire face, la Municipalité a réaffirmé son soutien en attribuant des **subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive**. Ainsi, 48 jeunes ont reçu une participation financière de la Commune afin de payer une partie de la cotisation de membre d'un club sportif local.

Afin de favoriser la pratique du ski ou du snowboard chez les jeunes, des **forfaits de ski à un tarif préférentiel** sont proposés pour les apprentis et étudiants. Dans le même esprit, 287 enfants ont profité de la subvention de CHF 100.- octroyée par la Commune lors de l'achat de l'abonnement de ski « Magic Pass ». Dans le même ordre d'idées, la Commune loue à des tarifs préférentiels aux écoliers de Montreux du **matériel de sport d'hiver**, notamment grâce au stock dont elle dispose. Au final, 543 élèves ont bénéficié d'une mise à disposition de matériel à la saison, soit 326 par le biais du matériel communal et 217 au travers d'un subventionnement de la location auprès de l'un des deux magasins de sport de Montreux.

Le **minibus communal**, qui est mis à disposition des associations montreusiennes pour un tarif préférentiel de CHF 100.- par jour, a été utilisé par six entités différentes pour un total de 19 jours de location. Les services communaux ont également utilisé ce véhicule, principalement lors de séances ou visites à l'extérieur de la Commune.

## Exploitation des installations sportives

L'office du sport et des installations sportives gère l'exploitation des onze salles de gymnastique, des quatre salles de rythmique, des terrains de football de Chailly et de la Saussaz, du stade d'athlétisme de la Saussaz, de la salle Omnisports du Pierrier, de la piscine de la Maladaire, des Bains de Clarens, de la piscine de La Foge, et des différentes installations sportives communales en libre accès.

L'ensemble des installations sportives communales a connu des restrictions d'accès à un moment ou à un autre. Ainsi, des concepts ont été établis pour chaque installation et constamment remis à jour en fonction de l'évolution des directives. Le maximum a toujours été fait afin que les utilisateurs puissent avoir accès aux infrastructures sportives dès que possible, ce qui n'était pas le cas de toutes les communes. Compte tenu de la fermeture des installations et afin de soulager les clubs et utilisateurs, aucune location n'a été facturée durant les fermetures. À noter que la validité des abonnements à la piscine de la Maladaire a également été prolongée d'une période identique à la durée de fermeture.

La **piscine de la Maladaire** a totalisé 103'298 entrées durant les 7 mois d'ouverture (puisque les directives fédérales ont imposé une fermeture de 5 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juin). Au final, cela représente une baisse d'environ 37 % par rapport à 2019, dernière année de référence sans fermeture liée à la pandémie.

Le **domaine skiable** a connu une baisse de fréquentation de 24 %, à mettre en parallèle avec une baisse constatée sur l'ensemble des domaines du pays. Au final, 7'334 journées de ski ont été totalisées ; soit 4'302 journées générées par le Magic Pass, 2'864 cartes journalières, 473 cartes journalières pour les sorties du SSF, 110 pour les activités des écoles de Montreux et finalement 168 jours issus des abonnements de saison.

Le **complexe sportif de la Saussaz** connaît toujours une forte occupation. Parmi les principaux utilisateurs de ces installations, relevons notamment les établissements scolaires de Montreux, le SSF de Montreux, l'école professionnelle de Montreux, les écoles privées, les clubs d'athlétisme (4), de football (5), de triathlon (1) ou encore de football américain (1) et de rugby (1). Des horaires publics d'utilisation de la piste d'athlétisme et de l'un des terrains de football sont proposés à la population tout comme les vestiaires accessibles tous les jours.

La **patinoire synthétique** qui devait être installée pour la seconde année consécutive sur le terrain multisports du collège de Vinet à Clarens n'a pas pu être exploitée en raison des normes sanitaires imposées par le Canton, notamment pour les activités scolaires.

À noter que les infrastructures sportives ont été beaucoup sollicitées pour l'organisation des séances de la Municipalité, du Conseil communal ainsi que de l'administration puisque la salle Omnisports a accueilli 247 séances alors que, de son côté, la Saussaz a vu l'organisation de 143 réunions. La salle Omnisports a également accueilli trois séances du Conseil communal durant l'année.

## Énergie

### Fonds pour le développement durable

Les Montreusiennes et les Montreusiens ont poursuivi leur engagement en faveur de la transition énergétique. En 2021, ces derniers ont très largement sollicité le Fonds, puisque celui-ci a reçu 289 demandes de subventions, pour un total de CHF 400'236.75. C'est le deuxième plus haut total enregistré depuis la création du Fonds, le premier datant de 2020.

Compte tenu des difficultés financières qui grèvent le Fonds, il n'a été possible de payer et de finaliser que 226 dossiers qui totalisent un montant de CHF 336'484.-. On remarquera que ces difficultés sont loin d'être résolues, puisque la nouvelle année est entamée avec déjà 163 dossiers en attente, et que ceux-ci représentent un montant global de CHF 259'067.-, ce qui représente un montant supérieur à celui qui normalement dote annuellement le Fonds. Cette situation n'étant pas viable, la Municipalité a entrepris de proposer un nouveau préavis pour y répondre dans les meilleurs délais.

Au classement des demandes les plus populaires, on retrouve comme toujours les vélos à assistance électrique, qui enregistrent 166 (271) demandes pour un montant de CHF 129'535.- (CHF 204'898.-). On trouve ensuite les 27 (16) demandes pour des analyses énergétiques et certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB+), pour une somme de CHF 93'321.50 (CHF 57'753.-). Suivent les installations solaires photovoltaïques avec 23 (22) demandes pour une puissance installée de 270 kWc (474 kWc), ce qui représente un montant de CHF 72'917.50 (CHF 58'033.-). Restent ensuite 5 demandes pour des installations de chaudières à bois pour un montant de CHF 15'000.-, 4 demandes pour des installations de capteurs solaires thermiques pour un montant de CHF 19'590.- et une action en faveur du développement durable pour CHF 6'120.-.

Depuis le lancement du fonds en 2009, la Municipalité a eu le plaisir d'attribuer par ce biais un peu plus de CHF 2'775'000.- d'aides financières en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du développement durable.

### **Ça chauffe dans les écoles**

Connue pour sa politique énergétique engagée, Montreux a été invitée (avec Locarno) à participer à un projet pilote, dans le cadre des appels à projets de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Celui-ci était destiné à étudier les effets du réchauffement estival et des canicules dans les établissements scolaires et à permettre la meilleure adaptation possible à ces nouvelles conditions. Il s'agissait notamment de comprendre à quel point le bien-être et la concentration des élèves étaient perturbés, afin de pouvoir prodiguer des suggestions spécifiques aux enseignant(e)s et aux concierges, pour que les enfants puissent continuer à vivre et étudier dans les meilleures conditions possibles.

Durant trois ans, entre 2019 et 2021, les responsables du projet ont effectué des mesures et des analyses des conditions climatiques dans les salles de classe du collège de Chernex et dans une école de Locarno. Des enquêtes ont également été menées auprès des enfants des classes primaires (4 à 12 ans), des enseignant(e)s et des concierges. Les résultats ont montré que les enfants éprouvent des difficultés à se concentrer et à travailler lors des périodes de fortes chaleurs et que, de manière générale, leur scolarité en pâtit. Leurs interactions sociales sont également péjorées par ces conditions caniculaires.

A la suite à ces résultats, la Commune et son partenaire Bio-Eco ont produit des dispositifs adaptés, afin d'informer sur cette problématique et sur les moyens de s'y adapter. Parmi ces outils didactiques se trouvent un jeu de plateau dédié aux enfants et des affiches sur les bonnes pratiques à destination des concierges et enseignant(e)s. Par ailleurs, des journées interactives ont été organisées au cours du mois de juin 2021, durant lesquelles des spécialistes de l'environnement ont développé des ateliers pédagogiques pour les élèves. Ces derniers ont alors pu mettre en pratique leurs idées dans des scénarios d'adaptation à ces changements.

Ce projet a démontré que le réchauffement climatique génère déjà un impact certain sur la vie des enfants à l'école. Les différents rapports créés lors de cette étude ont été transmis à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Cet office étudie maintenant comment faire profiter les autres écoles de notre pays des différents outils développés lors de ce projet.

## Réseau thermique Mont'Cad

L'important projet de réseau thermique, prévu par le Plan Directeur Communal des énergies (PDCen), fait partie des trois grands projets indissociables qui permettront d'atteindre les objectifs énergétiques et climatiques que la commune s'est fixés. Près de 250 bâtiments, dont le Centre de Congrès 2m2c, pourront être raccordés à ce réseau. Cette réalisation pourra distribuer environ 90 millions de kWh thermiques par an, produit avec au minimum 90 % d'énergie renouvelable, et ce grâce à l'eau du lac.

Ce projet a passé un cap important à la fin 2021. En effet, à l'issue d'un important processus d'appel d'offres, il a été possible de désigner la Romande Energie SA comme contracteur énergétique, afin de former un partenariat public-privé en vue de concrétiser et mettre en œuvre ce projet. Ce partenariat devra encore être validé par l'acceptation d'un préavis, qui sera soumis en 2022 par la Municipalité au Conseil communal.

## La Fourmilière au service des citoyen(ne)s

La Fourmilière est une plateforme interactive, servant à sensibiliser et à encourager la population sur la voie de la durabilité dans son activité de tous les jours. Elle cherche aussi à faire participer les citoyens aux activités durables existantes sur le territoire.

En proposant de s'engager pour la réalisation d'actions durables, la Fourmilière met l'humain en capacité d'agir et de mettre en œuvre des solutions à son échelle. Lancée en octobre 2018, elle dénombre à fin 2021 plus de 2'200 inscrits et séduit des utilisateurs de toute la Suisse romande. Après ces trois années de lancement et compte tenu des excellents résultats (plus de 20 % d'utilisateurs en plus entre 2020 et 2021), la Municipalité a décidé de poursuivre et de pérenniser le fonctionnement de la plateforme.

Forte de son succès, la Fourmilière souhaite également inspirer de nouvelles actions durables concrètes grâce à la mise en réseau des membres et à la création d'initiatives citoyennes indépendantes. À travers cette plateforme, la Commune devient alors facilitatrice de ces projets durables.

La Fourmilière c'est :

- plus de 2'200 participants inscrits sur la plateforme ;
- plus de 5'700 actions engagées et mises en œuvre ;
- 7 thèmes traités ;
- 139 actions publiées ;
- 61 services ou bonnes adresses proposées ;
- 29 campagnes lancées.



Un compte Instagram de la Fourmilière a été lancé en février 2021. Il a pour but d'accroître la visibilité de la plateforme et d'atteindre un public plus jeune. Il permet aussi de se tenir au courant des événements de certains services, de l'actualité durable sur Montreux et la Riviera. A fin décembre 2021, il comptait 303 abonnés. La tranche d'âge moyenne la plus représentée va de 25 à 34 ans (60 %). Les localisations principales des abonnés sont Montreux (20 %), Vevey (15 %), Genève (10 %) et Lausanne (10 %).

Trois vidéos ont été réalisées dans le but de promouvoir la plateforme. Ces vidéos mettent en avant des utilisateurs de la Fourmilière dans leurs actions en faveur de la durabilité. Ces vidéos ont été publiées début septembre sur l'Instagram de la Fourmilière ainsi que sur le Facebook de la Commune. Sur ce dernier, elles ont touché au total environ 5'000 personnes. Sur l'Instagram de la Fourmilière, elles ont touché 1'568 personnes et généré 668 vues. Il est possible de retrouver ces vidéos en suivant ce lien : <https://www.montreux.ch/videos/energie-et-environnement>.

Trois ateliers permettant d'apprendre à fabriquer soi-même des produits respectueux de l'environnement ont été mis en place les 21 octobre, 28 octobre et 24 novembre à la Maison de Quartier. Ils consistaient à la réalisation de produits d'entretien, de cosmétiques et de bougies. Ces ateliers ont permis aux participant(e)s d'acquérir de nouvelles compétences et de tisser des liens. Les retours étaient très positifs, le désir de participer à plus d'ateliers a été évoqué et les participant(e)s ont remercié chaleureusement l'équipe de la Fourmilière pour leur organisation.

#### Statistiques de l'entreprise

ÉQUIPES	PARTICIPANTS	JOURS À VÉLO EN %
7	28	89%
JOURS À VÉLO	TOTAL DES KM	CO2 EN KG
832	8'327	1'199

### **Bike to work**

Les collaborateurs de la Commune de Montreux ont à nouveau participé à l'action nationale « Bike to work ». Celle-ci vise à encourager la mobilité douce au travail. Elles et ils se sont engagés à faire au moins la moitié de leurs déplacements travail-maison, à vélo ou à pied, durant les mois de mai et juin.

Cette année établit un nouveau record avec sept équipes de quatre personnes issues de différents services de la Commune. Avec 89 % des jours de travail pour lesquels le vélo a été utilisé comme moyen de déplacement, ce sont plus de 8'300 km qui ont été parcourus.

### **Earth Hour**

Comme chaque année depuis 2012, la Commune de Montreux a participé à cette action mondiale. Ainsi, comme de nombreuses villes à travers le monde qui coupent l'éclairage de leurs monuments, Montreux a éteint pendant une heure l'éclairage du Marché Couvert. En participant à nouveau à cette action, la Commune a démontré son attachement à ce mouvement et aux valeurs qu'il véhicule.

## **Service de l'urbanisme**

### **Aménagement du territoire**

#### **Elaboration des zones réservées**

A la suite à l'annulation du Plan général d'affectation (PGA) par décisions du Tribunal fédéral du 16 avril 2020, reçues le 3 juin 2020, la Municipalité a élaboré des zones réservées, dont le but est d'empêcher l'application du plan des zones de 1972, qui reprend de fait force de loi ; ce dernier est non conforme au droit fédéral et son application risquerait d'aggraver le surdimensionnement de la zone à bâtir que connaît Montreux, alors que cette dernière devra être réduite dans le cadre de l'élaboration du futur plan d'affectation communal (PACom).

Le dispositif des zones réservées a été soumis aux formalités de l'enquête publique du 24 avril au 25 mai 2021. Il a suscité le dépôt de 78 oppositions.

La Municipalité a traité ces oppositions dans le cadre de séances de conciliation, dans le but de pouvoir présenter cet important dossier au Conseil communal pour adoption dès janvier 2022.

Ce dispositif de protection est applicable depuis le 24 avril 2021 et pour 5 à 8 ans au maximum. Depuis sa publication, il a permis de délivrer des autorisations de construire portant principalement sur des rénovations énergétiques et autres projets de transformation, surélévation et démolition-reconstruction de bâtiments existants, les constructions nouvelles n'étant pour l'heure plus possibles à Montreux tant qu'un plan d'affectation communal (PACom) conforme au droit fédéral n'aura pas été légalisé sur l'entier du territoire communal.

### **Pré-étude en vue de l'élaboration d'un plan d'affectation communal (PACom)**

Parallèlement à l'élaboration des zones réservées, la Municipalité a mandaté un bureau d'urbanisme afin de mettre à jour la base chiffrée, qui servira à définir l'état de surdimensionnement de la zone à bâtir communale. Sans ce travail de mise à jour, les études d'élaboration du plan d'affectation communal (PACom) ne peuvent débuter, au risque de se baser sur des données obsolètes et par là-même, fausses.

Le résultat de la pré-étude fait état, comme attendu, d'un surdimensionnement important de la zone à bâtir communale ; ces éléments doivent être portés devant le Département cantonal pour validation et discussion sur la stratégie à retenir pour le futur de l'affectation du sol montreusien.

### **Autres planifications de détails**

Les autres plans d'affectations en cours, portant sur une portion congrue du territoire communal, ont dû être stoppés à la suite de l'annulation du plan général d'affectation (PGA). En effet, sans détenir un document qui gère l'entier du territoire communal, il n'est pas possible de connaître la capacité d'accueil réelle du territoire concerné et, par conséquent, l'aboutissement de planifications de détails risquerait de fausser la définition des besoins à l'échelle de l'entier du territoire. Le Département cantonal a donc exigé que les planifications en cours, publiques et privées, soient interrompues.

Le résultat de la pré-étude citée ci-dessus et les discussions qui s'ensuivront sont susceptibles de débloquent ces actes de planifications, mais ceci ne peut être pour l'heure garanti.

### **Agglomération Rivelac et plan directeur intercommunal**

En 2011, un projet d'agglomération qui couvrait la région Riviera a été déposé auprès de la Confédération dans le but, notamment, d'obtenir des subventions pour la réalisation de mesures infrastructurelles importantes. Ce dossier n'a malheureusement pas été retenu. Par conséquent, les communes de la Riviera et de la Veveyse fribourgeoise ont décidé de remettre l'ouvrage sur le métier avec l'élaboration d'un plan d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération, accompagné d'un plan directeur intercommunal qui, lui, s'attachera à définir la vision du développement souhaité pour la Riviera sans devoir l'associer nécessairement à des mesures infrastructurelles.

La structure des organes de gestion a été adaptée et dotée de professionnels et de mandataires ponctuels, qui accompagnent en permanence cet important travail.

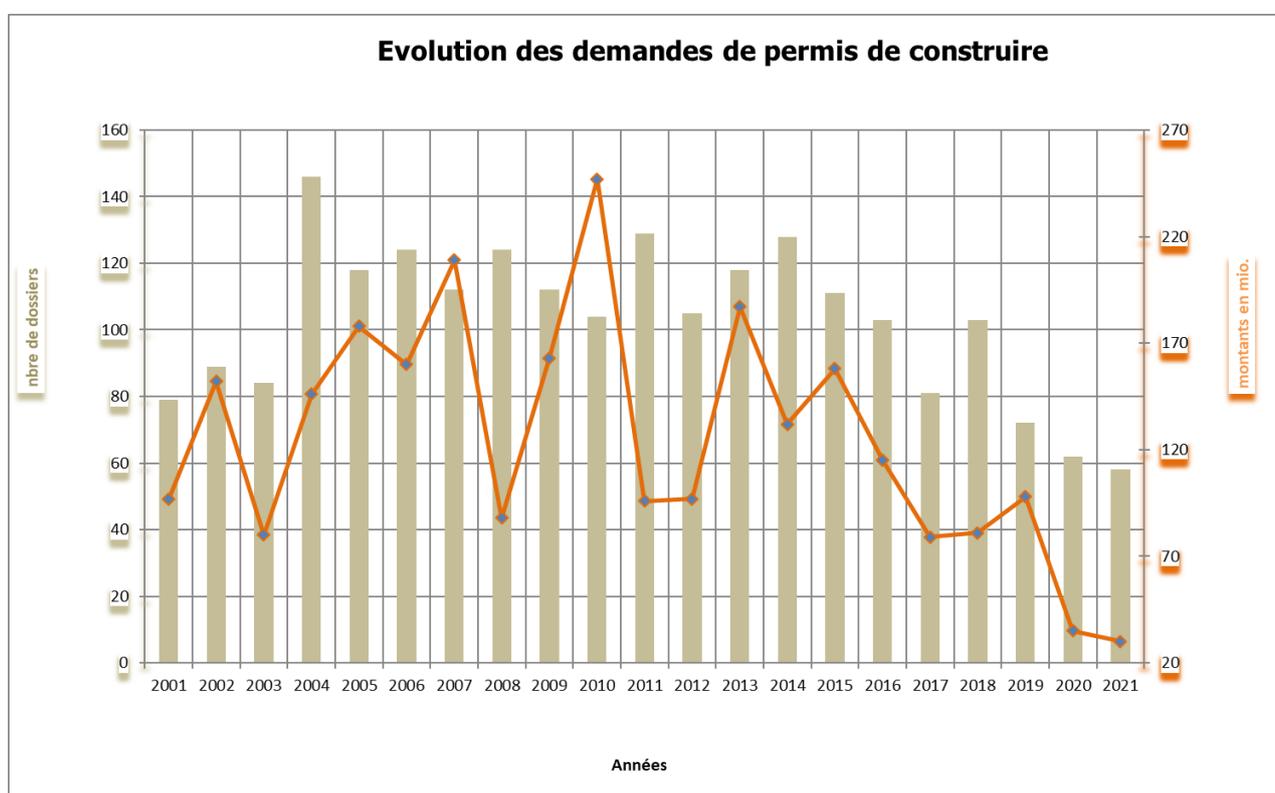
## Police des constructions

### Les demandes de permis de construire

Ce domaine regroupe toutes les tâches relatives au traitement des dossiers préparés par les constructeurs en vue d'obtenir un permis de construire, soit : l'analyse des projets en fonction de la réglementation communale et cantonale, les démarches administratives et le secrétariat.

Dans le cadre de l'examen des dossiers afférents à la police des constructions, on distingue principalement trois procédures fondées sur la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions et son règlement d'application (LATC - RLATC), à savoir :

- les projets nécessitant une enquête publique (art. 109 LATC) ;
- les projets de minime importance dispensés d'une publication (art. 111 LATC et 72d RLATC) ;
- les projets dispensés d'autorisation de construire (article 103 LATC et 68a RLATC).

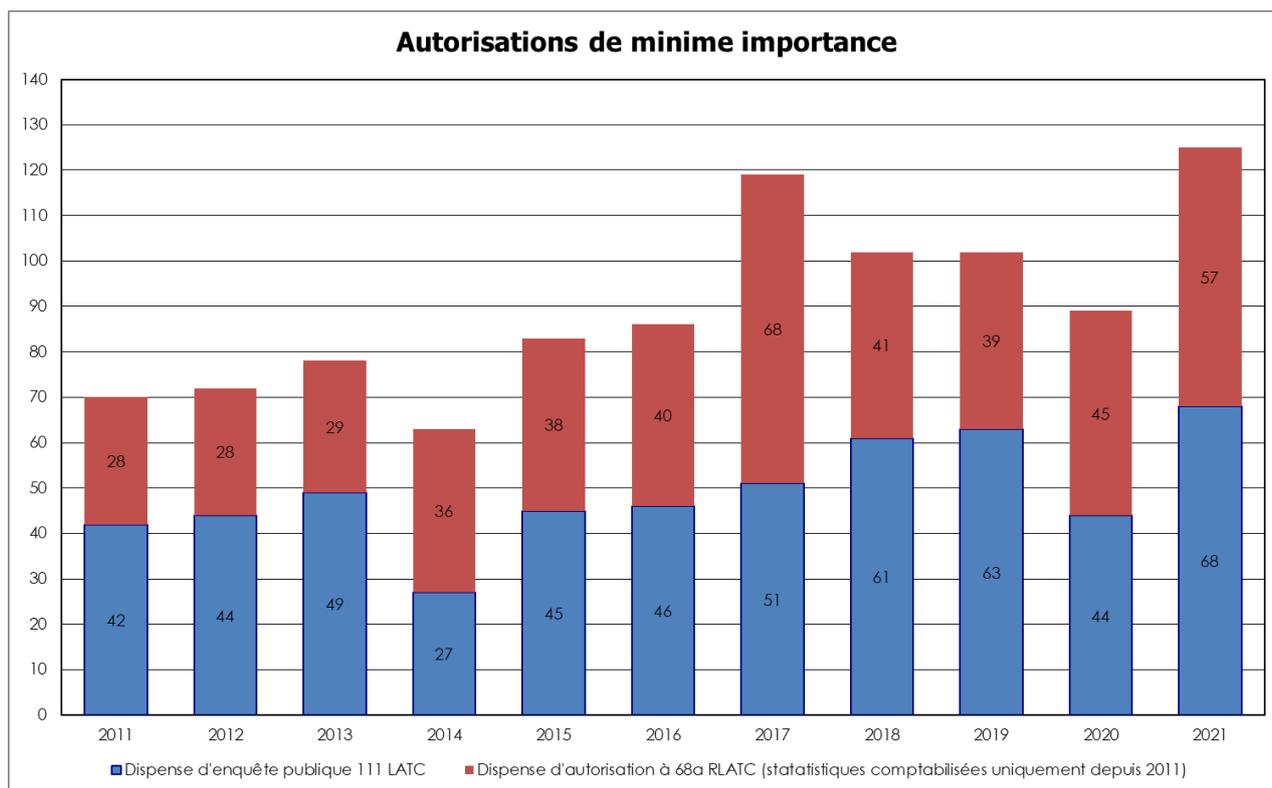


Le graphique ci-dessus reporte les 58 (62) demandes de permis de construire ayant fait l'objet d'une publication selon l'article 109 LATC. L'histogramme fait ressortir les dossiers traités et la courbe vectorielle met, quant à elle, en évidence les montants cumulés des travaux annoncés dans le cadre des demandes de permis de construire (CFC2).

188 (151) demandes préalables en vue de la publication d'une demande de permis de construire ont été traitées.

En complément aux projets soumis à enquête publique, la Municipalité a examiné 125 (89) dossiers qualifiés de « minime importance » ne nécessitant pas la constitution d'un dossier en vue d'une publication. Lorsque les projets correspondent à cette notion, l'Autorité municipale, se fondant sur les dispositions des articles 111 LATC et 68a RLATC, peut les autoriser sans enquête publique (article

111 LATC), voire les dispenser d'autorisation (article 68a RLATC). Le graphique ci-dessous reflète la proportion de ce type d'autorisation.



Il est à souligner que, parmi ces 125 dossiers, 34 (28) concernent des demandes de poses de panneaux solaires, qui suivent une procédure facilitée depuis la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire en 2014 (LAT).

Ces chiffres, certes passablement fluctuants, mettent néanmoins en évidence, pour 2021, une activité correspondant à la moyenne observée ces dernières années, car ce type d'autorisation ne dépendait pas du Plan général d'affectation (PGA) annulé.

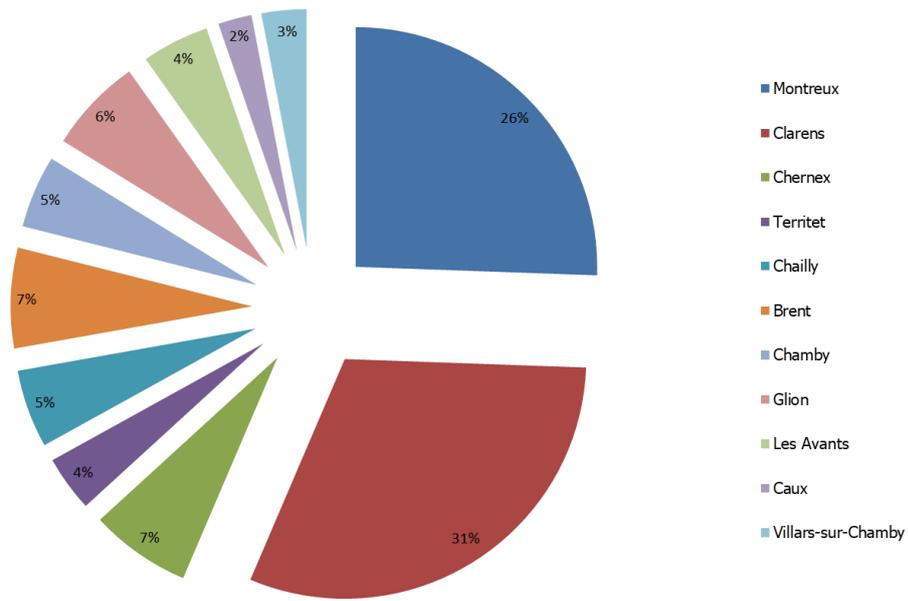
Dans le cadre de la procédure d'octroi des permis de construire, il convient de rappeler que la Municipalité, dans le but d'assurer une décision qui soit fondée sur la base d'informations technico-légales précises et complètes, s'appuie de manière systématique sur une présentation faite par le service de l'urbanisme pour chacun des dossiers.

### Les éléments statistiques

Toutes catégories d'autorisations de police des constructions confondues, le service de l'urbanisme a ainsi été amené à traiter 266 (257) dossiers durant l'année 2021, dont 21 (26) sont régis par la législation fédérale pour des projets situés hors des zones à bâtir.

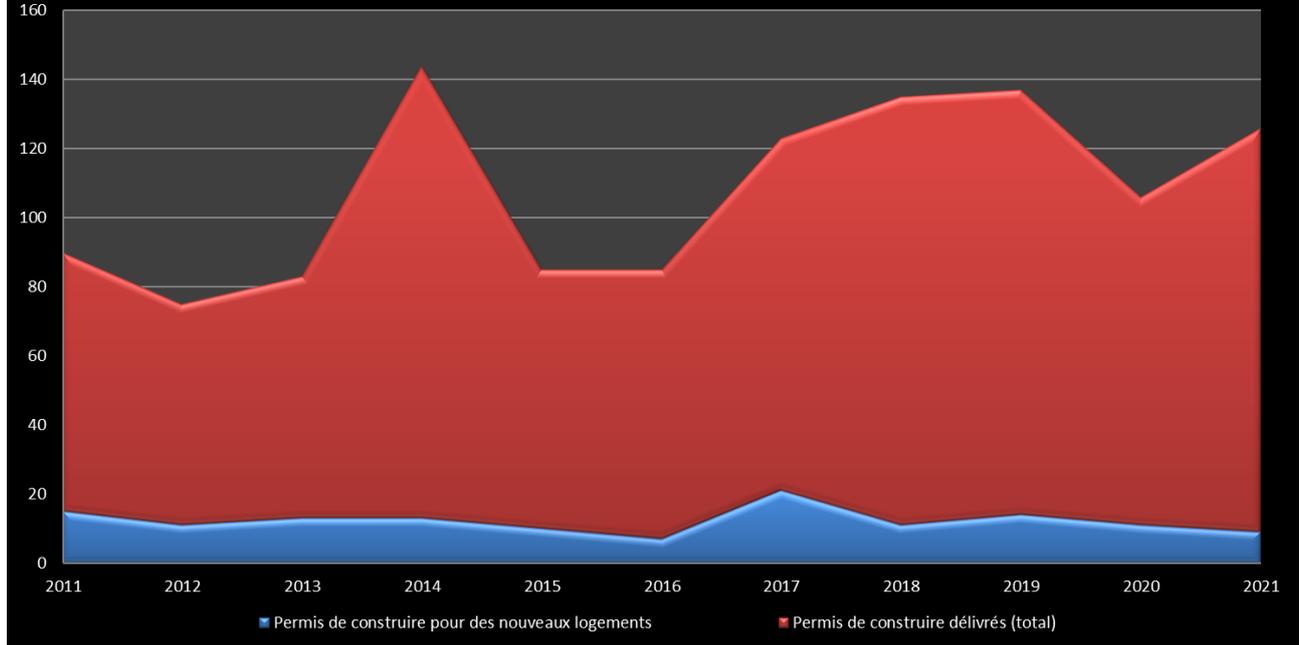
Le graphique ci-dessous donne une clé de répartition de ces dossiers selon les villages de la commune.

### Répartition géographique des autorisations délivrées en 2021

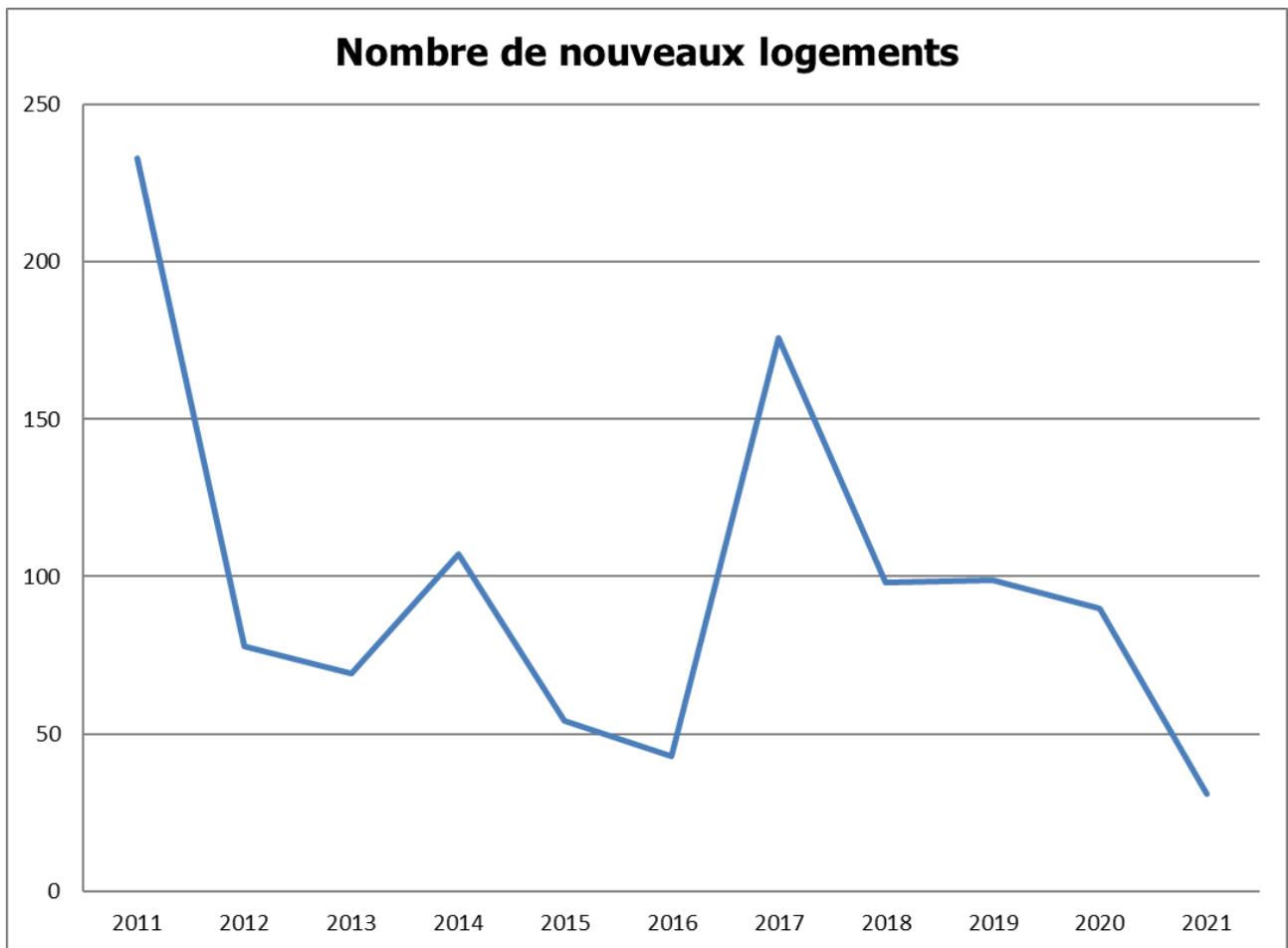


En 2021, 126 (106) permis de construire ont été délivrés dont 9 (11) pour des nouvelles habitations.

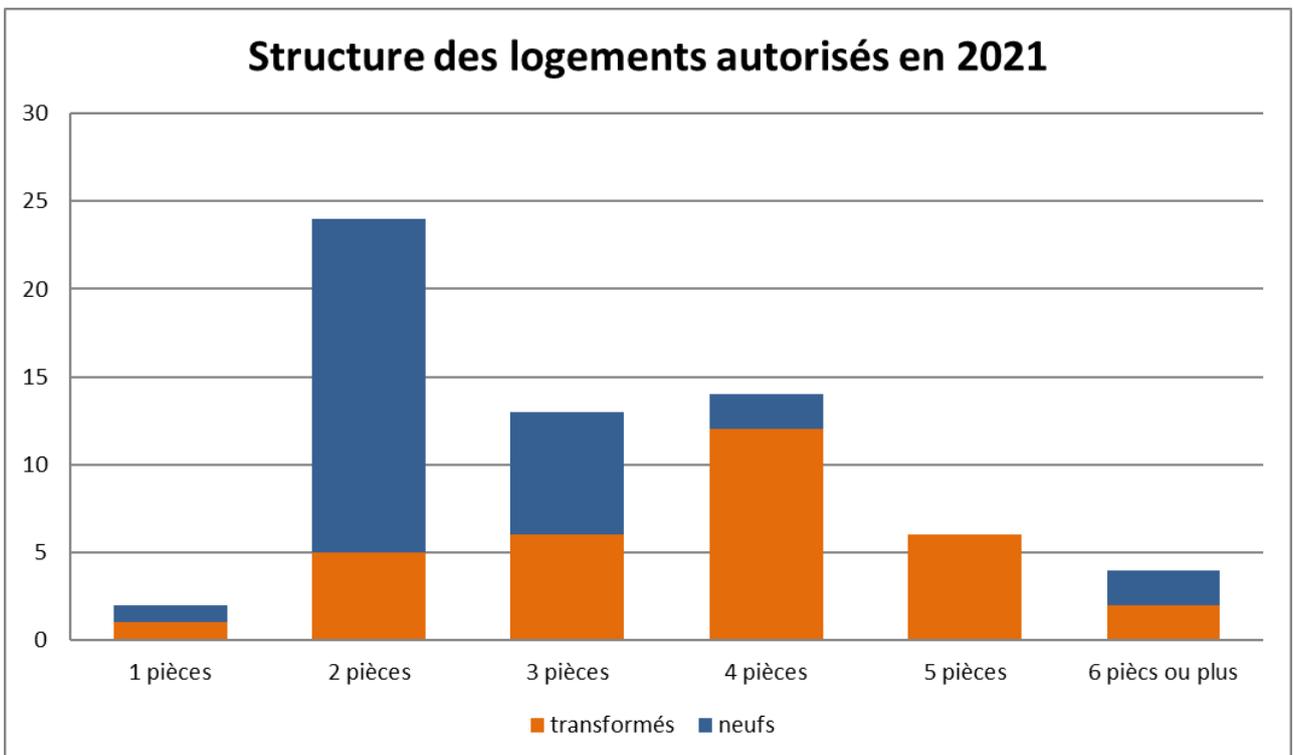
### Part des permis de construire pour la création de nouveaux logements



Les 9 (11) permis de construire délivrés en 2021 pour de nouvelles constructions portent sur la création de 31 (90) logements. A noter que ces permis de construire ont été délivrés sur la base de plans de détail en vigueur lors de l'annulation du PGA et donc non concernés par celle-ci.



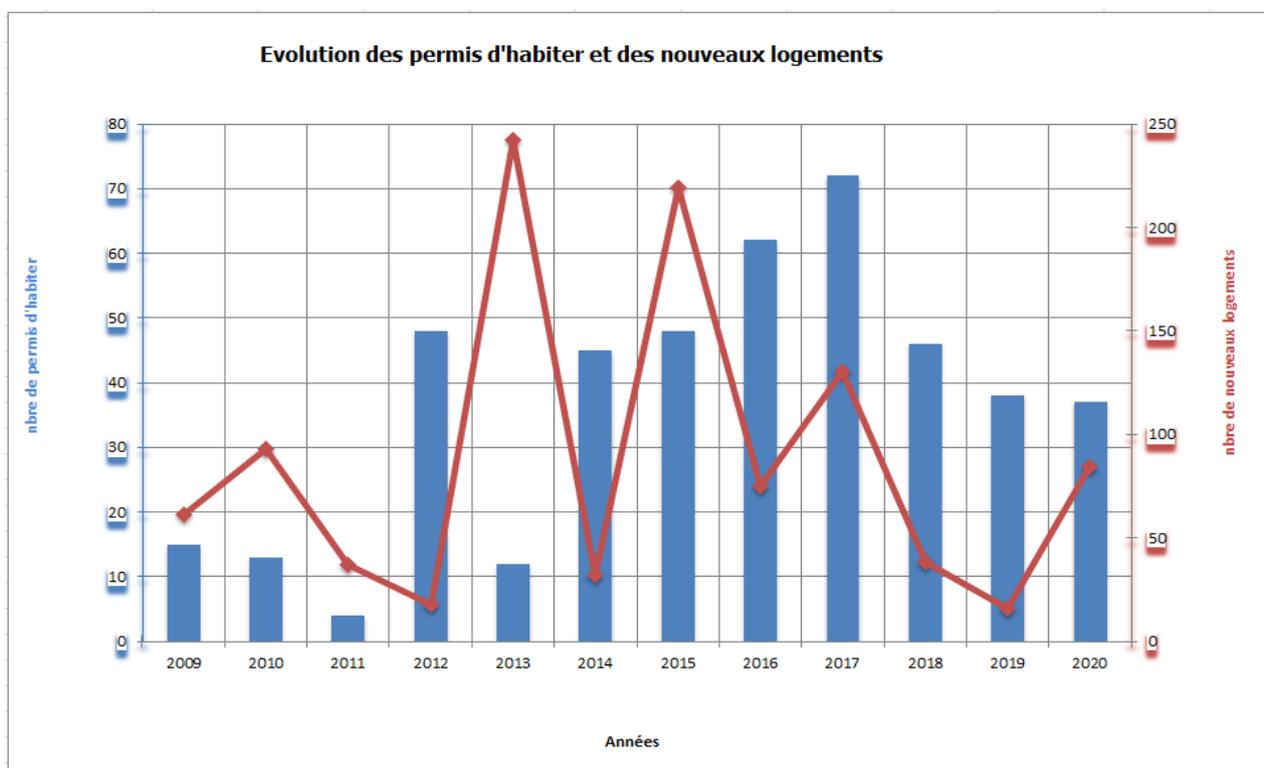
Les 126 permis de construire délivrés en 2021 concernent en tout 63 (102) logements (nouveaux ou transformés). Ils sont répartis dans les catégories suivantes :

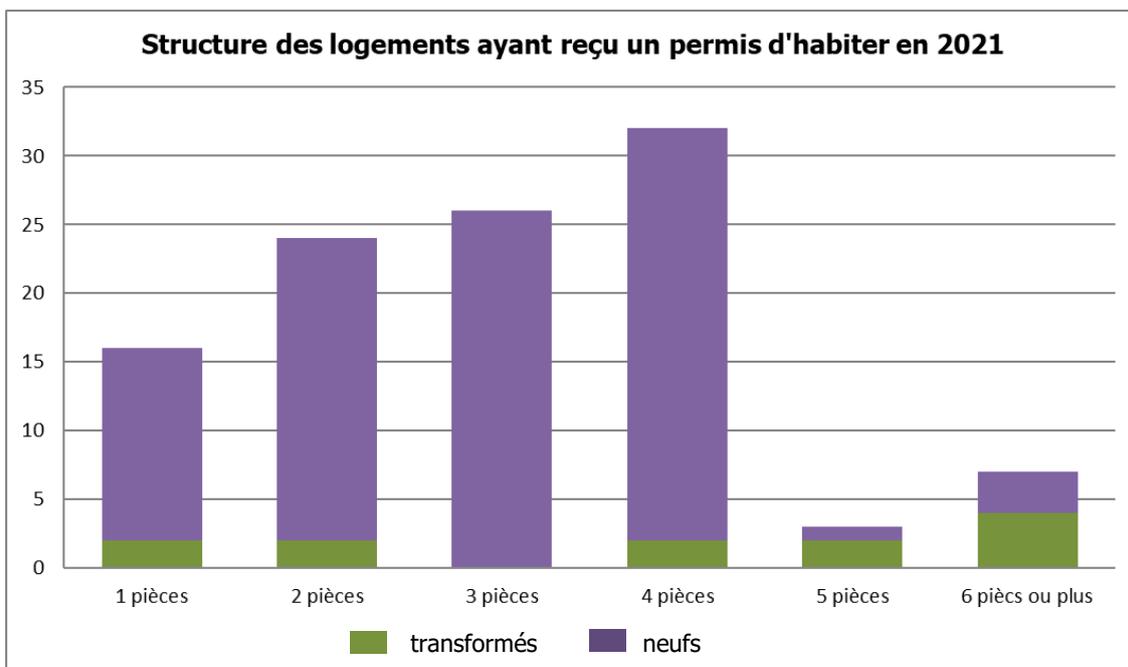


## Salubrité

La commission de salubrité, désignée par la Municipalité, est composée de cinq membres, dont au moins un médecin et une personne compétente en matière de constructions, conformément à l'article 17 de la loi sur la santé publique (LSP-RSV 800.01). Elle s'est réunie à 51 (58) reprises et intervient notamment au moment de la délivrance des permis d'habiter ou lorsqu'un problème lui est signalé dans un bâtiment ; à ce titre, elle a effectué 10 (6) visites spéciales. Le permis d'habiter / utiliser clôt la procédure administrative de la police des constructions.

L'histogramme ci-dessous fait ressortir les 61 (37) permis d'habiter / utiliser qui ont été délivrés en 2021, dont 29 (17) en lien avec des logements. La courbe, quant à elle, met en parallèle les 96 (84) nouveaux logements générés par ces permis d'habiter ; ces derniers reposent sur des autorisations de construire délivrées les années précédentes.





### Application de la Lex Weber

A la suite de l'acceptation, en mars 2012, de l'initiative populaire « *pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires* », la loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS) et son ordonnance d'application (ORSec) sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La Commune de Montreux étant inscrite sur la liste des communes ayant, selon les autorités fédérales et cantonales, dépassé la limite de 20 % de résidences secondaires, elle n'est plus autorisée à délivrer de permis pour de nouvelles résidences secondaires, conformément à l'article 6 LRS. Par voie de conséquence, la Municipalité édicte expressément une clause dans les permis de construire concernés par l'article 6 LRS ; elle indique que seules les résidences principales peuvent y être réalisées et assortit la délivrance du permis à l'inscription préalable d'une mention au Registre foncier qui le précise. La Municipalité a ainsi conditionné la délivrance de 5 (20) permis, représentant 31 (81) logements nouveaux ou agrandis, à l'inscription au Registre foncier d'une mention de résidence principale.

### Les procédures contentieuses

Sur les 58 (62) dossiers qui ont été soumis à une procédure d'enquête publique en vue d'obtenir un permis de construire, 16 (22) ont fait l'objet d'interventions ou d'oppositions de la part de tiers. Ces oppositions sont, au préalable, traitées par la Municipalité et les opposants ont ensuite la possibilité de recourir auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), voire, par la suite, auprès du Tribunal fédéral (TF).

13 (9) recours ont été interjetés, 11 (11) sont encore pendants, alors que 15 (18) affaires sont classées. Force est de constater que cette voie est encore régulièrement suivie pour tenter d'invalider des décisions de l'Autorité, avec pour conséquence des délais toujours plus longs pour, notamment, rendre exécutoires les autorisations de construire.

### Les émoluments administratifs

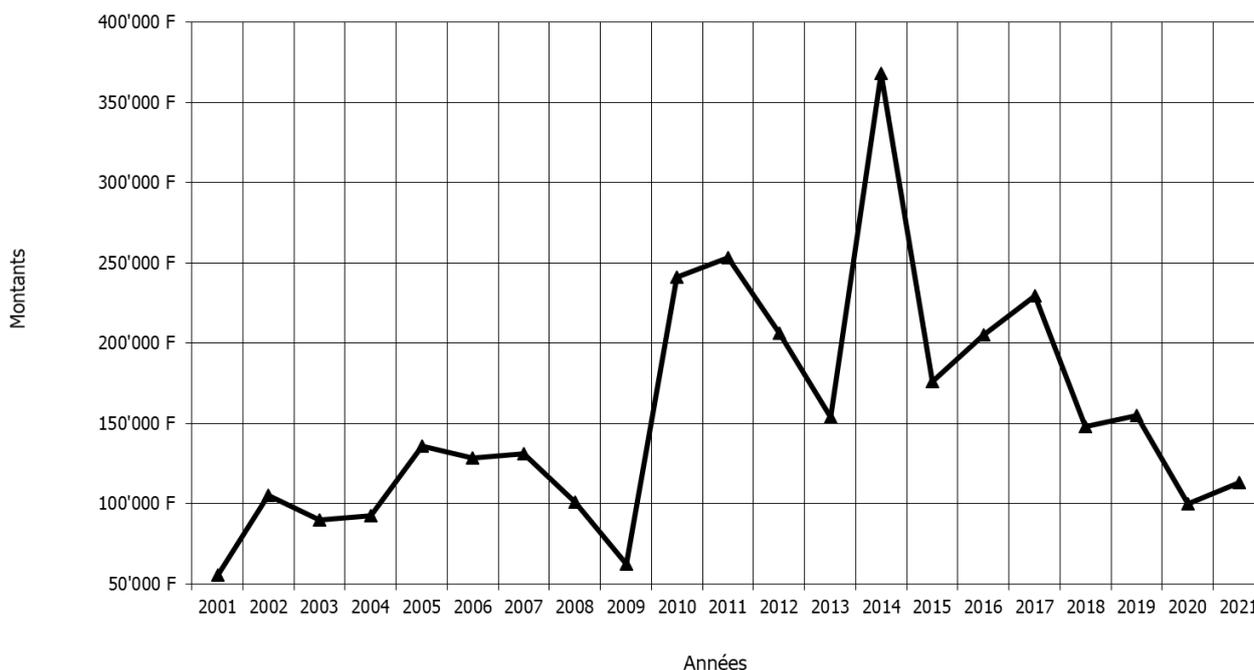
Le graphique ci-après illustre les montants annuels perçus par la Municipalité à l'occasion de la délivrance des permis de construire.

A cet égard, il convient de signaler que l'émolument perçu par la Municipalité, selon le tarif approuvé par le Département cantonal de l'Economie et du Sport le 16 novembre 2009, correspond à 1,5 ‰ du montant des travaux projetés, calculé selon le code de frais de construction 2 (CFC2), sans limite maximum, mais d'un montant minimum de CHF 100.-.

Quant aux permis d'habiter/d'utiliser, ils font également l'objet de la perception d'un émolument correspondant à 50 % de celui du permis de construire.

Ce mode de calcul des émoluments explique que l'inflexion de la courbe n'est pas corrélée au nombre de permis délivrés, mais principalement à l'ampleur des projets présentés à la Municipalité.

**Emoluments administratifs**



## **Autres tâches**

### **Les procédés de réclame**

33 (46) demandes ont été traitées comprenant 27 (42) enseignes permanentes et 6 (4) temporaires. Parmi ces dossiers, 3 (7) ont dû être refusés en application de la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11).

Quant au temps consacré en moyenne pour le traitement de ces dossiers, il correspond grosso modo à un taux d'occupation de 20 %, comprenant, la visite des lieux, l'analyse de la demande selon la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11), les rapports, les correspondances et les notifications.

Les émoluments perçus pour cette prestation, ainsi que les redevances de la Société Générale d'Affichage (SGA) pour le concept d'affichage installé sur le territoire communal, se montent à CHF 106'448.- (CHF 124'750.-) environ.

## **COHESION SOCIALE, FAMILLES ET JEUNESSE**

Les bouleversements et adaptations de l'organisation du service liés au COVID 19 ont, comme l'an passé, impacté les chiffres des activités.

### **Secrétariat général**

#### **Aide complémentaire communale à l'AVS / AI**

Le total des prestations versées en 2021 (allocation de Noël comprise) s'est élevé à CHF 226'480.- (CHF 207'080.-).

SFJ a vendu aux bénéficiaires de l'aide complémentaire communale 67 (46) cartes de bus. Le coût réel d'une carte est de CHF 50.-, vendue à CHF 35.-. La participation communale s'élève ainsi à CHF 1'005.- (CHF 690.-).

Le traditionnel Noël de l'amitié a été annulé et remplacé par la distribution de 297 (260) bons d'achat d'une valeur de CHF 80.- à faire valoir dans des commerces montreusiens.

#### **Cérémonies d'anniversaire des nonagénaires et centenaires**

Au cours de l'année sous revue, la Municipalité aurait dû être représentée lors de 82 manifestations en l'honneur de personnes atteignant leur nonantième anniversaire. Toutefois, en raison de la situation sanitaire, les visites ont été annulées et remplacées par un contact téléphonique et la livraison des deux cadeaux a été maintenue. De plus, 24 (10) personnes âgées de cent ans et plus ont été fêtées.

#### **Traitements orthodontiques**

20 (31) demandes pour la prise en charge de frais de traitements orthodontiques ont été déposées, dont 6 (10) ont été refusées. Cela représente une dépense de CHF 70'331.75 (CHF 62'049.20) pour la Commune, répartie sur plusieurs années en fonction de la durée des traitements.

#### **Prise en charge des frais de traitements dentaires**

16 (34) demandes pour la prise en charge de frais de traitements dentaires ont été déposées, dont (2) ont été refusées. Il en résulte pour la Commune une prise en charge financière de CHF 3'131.95 (CHF 13'028.30).

#### **Soirée d'accueil des nouveaux retraités sur la Commune de Montreux**

Cette soirée touchant par définition des personnes à risque et ayant lieu en hiver a été annulée.

#### **Prise en charge des frais d'obsèques et constats de décès**

Les frais d'obsèques de 5 (5) personnes indigentes ont été pris en charge pour un montant de CHF 13'816.75 (CHF 8'195.55).

136 (141) constats de décès de personnes domiciliées sur la Commune ont été remboursés pour un montant de CHF 35'529.60 (CHF 35'059.45).

## **Fonds Theodor Kummer**

Selon les dispositions testamentaires du 9 janvier 1997, le legs de M. Theodor Kummer devait être affecté en partie à des besoins de formation de personnes domiciliées sur la Commune de Montreux. Une convention a été signée le 28 juin 2011 entre l'exécuteur testamentaire et le légataire.

En 2021, 4 (3) demandes pour entamer une formation professionnelle ont été déposées. 3 (3) ont reçu une réponse positive. 8 (12) personnes ont bénéficié d'un soutien financier, pour un montant total de CHF 62'084.- (CHF 81'126.-).

La valeur du Fonds au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 4'438'842.90 (3'963'396.67).

## **Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (CoCoSI)**

En raison de la situation sanitaire, aucune séance de la CoCoSI n'a eu lieu durant l'année. Cependant, le répondant à l'intégration a continué d'apporter son soutien à divers projets visant à améliorer l'intégration des migrants et la cohésion sociale.

Le répondant à l'intégration a activement collaboré avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) à la poursuite du projet « Café Bienvenue ». Ce moment permet aux mères et à leurs enfants en âge préscolaire, n'ayant pas accès à d'autres offres d'intégration, de sortir de la maison, de rencontrer d'autres femmes et enfants, ainsi que de converser en français. Il représente un premier pas vers l'intégration et l'apprentissage du français. Cette activité a eu lieu à 24 reprises. Un total de 44 mamans et 55 enfants ont participé à cet accueil durant l'année avec environ 425 visites, soit une moyenne de 17 personnes par accueil.

En ce qui concerne la Semaine d'actions et de lutte contre le racisme 2021, les communes de Vevey et de Montreux se sont associées afin de proposer des actions régionales sur la thématique « Des femmes, des identités ». En raison de la situation sanitaire, la manifestation n'a pas eu lieu au mois de mars, mais a été reportée du 2 au 6 juin. Ateliers, table ronde, projections, expositions ou encore conférences ont rythmé cette semaine.

D'autre part, la convention signée en 2017 et liant la Commune de Montreux au BCI a permis de garantir les subventions cantonales, soit un montant annuel de CHF 56'000.- en soutien aux différents projets proposés sur le territoire communal.

## **Office du logement « OL »**

A la demande de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le dénombrement des logements vacants à Montreux a été établi au 1<sup>er</sup> juin 2021. A cette date, 173 (204) logements étaient libres, soit 127 (122) à louer et 46 (82) à vendre.

15 (13) ménages ont été expulsés de leur logement, situation requérant la présence d'un représentant de l'Office du logement.

## **Logements subventionnés**

18 (15) préavis favorables ont été délivrés pour l'attribution d'appartements subventionnés.

## **Aide Individuelle au Logement (AIL)**

100 (92) ménages ont bénéficié de l'AIL en 2021. L'aide en faveur des familles s'est élevée à CHF 194'457.- (CHF 205'174.-), dont la moitié est prise en charge par le Canton.

## **Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL ou L3PL)**

Le nombre de demandes d'autorisation de travaux s'est élevé à 6 (13).

36 (39) demandes d'aliénation ont été soumises au préavis de la Municipalité. Toutes les demandes ont reçu une décision favorable, dont 8 (2) avec réserve.

2 (2) demandes de changement d'affectation ont été traitées par l'Office du logement ; elles ont été acceptées sans réserve.

### **Droit de préemption**

Les renoncations au droit de préemption signées par le chef de service et la responsable de l'Office du logement, selon la délégation de compétence de la Municipalité, sont au nombre de 43 (74).

### **Commission consultative du logement**

La Commission consultative du logement ne s'est pas réunie en 2021, mais a consulté, par voie de circulation électronique, le Règlement sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide à la pierre du Canton et de la Commune de Montreux.

### **Partenariat avec Rel'og (Fondation Le Relais)**

Dans le cadre de la problématique que rencontrent certains habitants en matière de logement, le partenariat avec la Fondation Le Relais leur donne accès à un soutien global et/ou spécifique, grâce aux prestations suivantes :

**Accès au comptoir du logement** : permanences hebdomadaires destinées aux personnes en recherche de logement.

127 (207) consultations pour les habitants de Montreux.

**Accès au logement** : baux contractés par la Fondation Le Relais

4 (23) nouveaux baux sur la Riviera et l'Est Vaudois, dont 2 (7) sur la Commune de Montreux ; 1 (4) en faveur de ménages montreusiens : 0 (2) nouvelle entrée et 1 (2) transfert dans un nouveau logement mieux adapté.

Au 31 décembre, 13 (29) ménages montreusiens (y compris le précédent) vivent dans un logement dont le bail principal est au nom de la Fondation Le Relais.

**Maintien dans le logement en cas de risque d'expulsion** : possibilité de reprise du bail par la Fondation Le Relais. 0 (0) nouveau maintien.

**Logements communautaires** : la villa la Coccinelle bénéficie de 6 chambres communautaires à disposition de personnes ou familles démunies momentanément, pour une durée limitée à six mois, renouvelable au besoin une fois. Les Montreusiens sont prioritaires sur la liste d'attente.

4 (1) Montreusiens ont bénéficié d'une chambre et ont trouvé un bail à leur nom au cours de l'année.

## **Petite enfance et parascolaire**

### **Réseau Enfance Montreux et Environs (REME)**

Le REME bénéficie des subventions annuelles de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et des communes de Montreux et de Veytaux, par convention, basées sur les données budgétaires de chaque structure et les objectifs annuels de développement du réseau.

Font partie du réseau les communes de Montreux, Veytaux, la Fondation d'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME), la Structure d'accueil familial de jour (SAFJ) et les Jardins d'enfants de Montreux (JEM). Ces deux dernières entités sont sous gestion communale.

### **Structure de coordination d'accueil familial de jour (SAFJ)**

La structure de coordination d'accueil familial de jour de Montreux et Veytaux compte 46 (51) accueillants en milieu familial (AMF), à fin 2021. 356 (346) enfants ont été placés pour 209'316 (185'595) heures de gardes effectuées.

Les salaires d'encadrement sont partiellement subventionnés par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

### **Jardins d'enfants de Montreux (JEM)**

Les jardins d'enfants, au nombre de quatre, sont destinés aux enfants en âge préscolaire (dès 30 mois et jusqu'à l'entrée à l'école). Ils sont ouverts le matin de 8h00 à 12h00, du lundi au vendredi. La capacité d'accueil est de 15 enfants par matinée et par structure. Le coût est de CHF 16.- la matinée. Ce montant forfaitaire est facturé aux parents par le REME, chaque mois. Les jardins d'enfants de Montreux offrant la possibilité d'un accueil d'urgence, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a versé une subvention de CHF 74'400.- (CHF 74'400.-).

## **Jeunesse**

### **Centre de loisirs « Le Point » - Montreux**

Le centre de loisirs « Le Point » se trouve à la rue de la Gare 27, à Montreux. Il est ouvert vingt-quatre heures par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h00 à 14h00, de 15h00 à 18h00, ainsi que les mercredis de 14h00 à 18h00.

En dehors de ces heures, le centre de loisirs « Le Point » accueille des activités initiées par et pour les « 15 à 25 ans », telles que des entraînements et des ateliers de danses, des assemblées d'associations, des collectifs et des groupements de jeunes.

La fréquentation du centre « Le Point » a été de 12'594 (9'219) enfants sur 194 (136) jours, soit une moyenne de 65 (68) enfants par jour.

### **Centre de loisirs « La Virgule » - Clarens**

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs « La Virgule », intégré à la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens, sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h00 à 14h00 et de 15h45 à 18h00, ainsi que les mercredis de 14h00 à 18h00. Ceci correspond à une ouverture hebdomadaire de 21 heures.

La fréquentation du centre « La Virgule » a été de 12'289 (8'742) enfants sur 213 (155) jours, soit une moyenne de 57.6 (56.4) enfants par jour.

## **Espace Plein Air**

L'Espace Plein Air de la Foge à Chailly a accueilli des enfants durant toute la période des vacances scolaires estivales, soit du 5 juillet au 20 août 2021, du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30. 122 (100) enfants ont participé à ces après-midis, s'inscrivant pour une ou plusieurs semaines.

Au total 348 (293) inscriptions, pour un montant forfaitaire de CHF 20.- par semaine, soit un total facturé de CHF 6'960.- (CHF 5'860.-).

## **Dispositif de Travail social de proximité (TSP)**

Les collaborations avec les divers partenaires (écoles, centres de loisirs, centre social régional, ...) ont été poursuivies et développées avec, notamment, la création de réseaux autour de personnes en difficulté sociale ou d'élèves en difficulté scolaire. Les jeunes en rupture ont été suivis et aiguillés selon les demandes, besoins et problématiques présentés.

Dans le cadre du projet « ClarenSport », la salle de gymnastique du collège Vinet a été ouverte le dimanche soir de janvier à mars et également en novembre et décembre.

Le projet « SoutienPlus », dont le but est de faciliter l'accès à la formation ou à l'emploi des jeunes souhaitant s'intégrer dans le monde du travail, a été maintenu avec un atelier de cours de remise à niveau, géré par un centre professionnel de formation, et un atelier de soutien à la recherche de formation ou d'emploi. Lors de ce dernier, les participants ont été accompagnés et aidés pour l'élaboration de dossiers de candidature et le suivi des postulations. Ils ont également bénéficié d'un soutien dans diverses démarches favorisant l'obtention d'une formation ou d'un emploi comme la recherche de bourses ou une aide pour l'inscription à l'ORP.

## **Prévention**

Une action de prévention et de réduction des risques a été menée tous les vendredis et samedis soir de début mai à fin septembre et de 21h00 et 01h00. Deux intervenants ont sillonné principalement le bord du lac entre Territet et le port du Basset, les parcs et le village de Clarens, pour aller au contact de la population (en respectant les distances sociales et avec le matériel de protection recommandé) afin de délivrer des messages de prévention et de réduction de risques. De l'eau a été distribuée gratuitement permettant d'aborder la question et d'agir sur la consommation problématique d'alcool. Ils ont également sensibilisé le public rencontré aux nuisances sonores, au littering et à la cohabitation. Des cendriers portables et des sacs-poubelles consignés ont été donnés et une action inter-service avec le service Durabilité et Voirie a eu lieu une fois par mois.

## **Camps de vacances**

Trois semaines de camps de vacances montreusiens (non scolaires) ont été organisées durant le mois de juillet à Champéry par la Fondation Jolimont. La gestion des inscriptions et de la facturation est assurée par SFJ.

## **Camps de jour**

En regard de la situation pandémique, la Direction de la Cohésion sociale, familles et jeunesse a décidé de transformer les camps organisés au Chalet des Esserts à Leysin en camps de jour aux centres de loisirs « La Virgule » et « Le Point ».

Pour mener à bien cette démarche, les centres de loisirs ont accueilli des enfants lors de la période des relâches de Pâques et d'automne. Sans inscriptions et fonctionnant sur le principe de libre adhésion, les camps de jour ont accueilli en moyenne une trentaine d'enfants par jour.

## **Ça bouge chez toi**

En 2021, le service a pérennisé ce concept d'animation socioculturelle dans les villages et quartiers de la Commune, visant à offrir aux habitants une animation de proximité sur leur lieu de vie, proposant un espace de jeux et d'animations ouvert aux enfants et à leurs parents sur une base de libre adhésion.

L'équipe de l'Animation jeunesse, les membres du comité du Passeport vacances ainsi que d'autres services communaux montreusiens ont été associés et ont contribué à ces activités. 72 activités découvertes, créatives et sportives ont été proposées. Les infrastructures existantes (cours de collèges, salles de gym, équipements et places de sport) ont été sollicitées en fonction de leur disponibilité et en collaboration avec le service des domaines et bâtiments, sport.

Les villages de Brent, Chailly, Chernex, Glion, Clarens et Montreux ont tous accueilli ce concept d'une durée de cinq jours par village lors des vacances scolaires d'été.

## **Passeport Vacances**

D'un commun accord avec la Commission d'organisation du Passeport vacances, la Municipalité a décidé de transformer à nouveau l'édition 2021 et de l'intégrer au concept itinérant « Ça bouge chez toi ». Ce ne sont pas moins de quarante-trois activités qui ont été proposées.

## **Maison de Quartier**

### **Animation socioculturelle et travail communautaire**

Répartie en trois secteurs, la Maison de Quartier comprend le centre de loisirs « La Virgule », l'accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS) « La Devinette », ainsi que le secteur « Pour tous ».

### **Secteur « Pour tous »**

Durant l'année 2021, la fréquentation du secteur « Pour tous » a été de 13'314 (9'551) visites sur 227 (141) jours d'ouverture, soit une moyenne de 58 (67) visites par jour environ. Plus précisément 7'944 (6'578) visites pour les activités régulières, qui ont lieu au minimum une fois par semaine, et 5'370 (2'973) visites pour les activités ponctuelles.

Le montant total des locations s'élève à CHF 66'475.- (CHF 54'305.-). Cependant, vu le caractère communautaire de la plupart des activités, les locations sont le plus souvent subventionnées, et c'est un montant de CHF 8'720.- (CHF 9'930.-) qui a été encaissé. La subvention s'élève donc à CHF 57'705.- (CHF 44'375.-).

## **Consultations diverses**

Les permanences sociales et de soutien ont continué à fournir leurs prestations à la Maison de quartier Jaman 8. Ces dernières sont proposées à la population par les institutions ci-après. La prise de rendez-vous s'effectue directement auprès des institutions :

- Permanence régionale Info-Conseil Migration. Cette permanence collective est destinée à toute personne habitant la Riviera, étrangère ou suisse, recherchant des informations en lien avec la migration. Des animateurs du Centre social protestant (CSP) donnent des informations et conseils en lien avec l'installation et l'intégration en Suisse, les questions sur le permis de séjour (obtention, transformation), la naturalisation, les assurances sociales, le mariage binational, etc. Après Lausanne, la permanence de Clarens est la plus sollicitée du Canton. Cette année (état au 14.12.2021), 300 personnes ont sollicité des conseils pour 267 situations.

Cela représente une augmentation de la fréquentation de 42 % par rapport à l'année précédente. 50 permanences ont eu lieu, 43 en présentiel et 7 par téléphone.

- Consultations itinérantes du Centre d'accueil Malley Prairie. Il s'agit de consultations ambulatoires, sur rendez-vous, pour les personnes victimes de violences conjugales. Le but est de pouvoir parler de la violence conjugale et d'essayer de trouver des alternatives et des informations pour tenter d'y remédier. A la demande des personnes de langue étrangère, ces entretiens peuvent également avoir lieu avec l'aide d'un interprète.
- Consultation sociale de Pro Senectute Vaud. Elle s'adresse à des personnes dès soixante ans, ainsi qu'à leurs proches, et offre un échange confidentiel avec un professionnel pour être conseillé, rassuré et soutenu en cas de questions ou de difficultés.
- Permanence impôts par l'AVIVO Vaud. Il s'agit d'aider des personnes ayant de la peine à remplir leur déclaration d'impôts. Les bénévoles de l'AVIVO, soutenus par les responsables de l'Action Impôts, proposent ces permanences dans différents lieux du canton.

## **Ecoles - Parascolaire**

### **Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET)**

Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET) s'est réuni à 2 (3) reprises. Dans le cadre de cette prérogative, le CET a validé le projet de l'extension scolaire de Montreux-Est sur le site de la rue de la Gare 30.

### **Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est**

Le fonctionnement pédagogique et organisationnel de l'école vaudoise en matière d'enseignement, de grille-horaire ou de programme scolaire est placé sous la responsabilité cantonale, via le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC). Seules les activités extrascolaires (activités culturelles ou sportives, camps, ...), l'encadrement en dehors des cours (devoirs surveillés, restaurant ou accueil de midi) et la logistique (gestion des bâtiments, transports des élèves) sont de compétence communale. Ce rapport ne présente donc que les tâches relevant exclusivement de la responsabilité des communes.

### **Direction et secrétariat**

Le Directeur, les enseignants et le personnel administratif sont des collaborateurs cantonaux.

### **Restaurants scolaires**

Sis, pour l'un au collège de la rue de la Gare 33 à Montreux et, pour l'autre, au collège Rambert à Clarens, les restaurants scolaires nourrissent les élèves dès la 7<sup>e</sup> année HarmoS.

Le prix du repas est fixé à CHF 8.50. Un subside communal de CHF 3.- est accordé si l'enfant ne dispose pas de trente minutes à la maison pour prendre son repas.

14'596 (10'815) repas ont été commandés en 2021.

### **Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS)**

Au primaire, le développement de l'accueil pour écoliers en milieu scolaire a permis de répondre aux besoins des familles dont les parents travaillent.

En raison de l'organisation scolaire, dépendant du Canton, et en conformité avec les obligations légales, SFJ a ouvert à la rentrée scolaire d'août 2021 un nouvel APEMS à Brent, portant à sept le nombre de structures d'accueil de midi gérées par SFJ, y compris l'APEMS de Veytaux. Il se répartit comme suit :

Brent	13	inscrits	Clarens	44 (47) inscrits
Chailly	30	(24) inscrits	Glion	32 (26) inscrits
Chernex	74	(57) inscrits	Veytaux	30 (29) inscrits
Montreux	65	(48) inscrits		

Le nombre total d'élèves inscrits se monte à 288 (231).

Les enfants, de 4 ans à 8 ans, sont pris en charge à midi dans les différents collèges et accompagnés sur leur lieu d'accueil lorsqu'il y a un trajet à effectuer.

Les repas sont labellisés « Fourchette Verte Junior », afin de répondre à des critères de nutrition stricts et sains pour la santé des enfants. 43'776 (27'489) repas ont été servis sur 152 (119) jours d'accueil, pour une moyenne de 288 (231) repas par accueil. Les menus de la semaine en cours figurent sur internet.

### **Devoirs surveillés**

Les devoirs surveillés sont facultatifs, sauf pour les élèves qui mangent aux restaurants scolaires. Ils sont organisés pendant la pause de midi principalement, et après la fin de l'école l'après-midi. Il n'y a pas de devoirs surveillés les mercredis et vendredis. Dès la rentrée d'août 2021, les devoirs surveillés sont gérés par le BCE et la plateforme [www.monenfant.ch](http://www.monenfant.ch).

### **Encadrement et gestion des élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest avant et après les devoirs surveillés**

Le secteur jeunesse a accueilli et encadré 6'367 (5'593) élèves de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest pique-niquant dans la partie réservée à cet effet du restaurant scolaire « Le Carambert ». Soit une moyenne de 41 (47) enfants sur 154 (119) jours d'accueil.

### **Bureau communal des écoles (BCE)**

Par courrier du 26 octobre 2018, la Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton (DGEO) a abrogé la convention Commune-Canton qui réglait la gestion de tâches administratives communales effectuées par les établissements scolaires. SFJ a entamé le processus de reprise des tâches en question et, le 16 août 2021, s'est ouvert partiellement le Bureau communal des écoles (BCE).

### **Plateforme [www.monenfant.ch](http://www.monenfant.ch)**

Introduite en août 2019 pour la gestion des repas des restaurants scolaires, la plateforme a été complètement remaniée pour accueillir un nouveau système de synchronisation de la base de données des élèves avec les établissements scolaires, et l'intégration de la gestion des devoirs surveillés.

## **Service de Santé Scolaire**

Le service de Santé Scolaire est assuré en collaboration avec le médecin scolaire. Ce service assure le suivi d'élèves aux besoins de santé particuliers. Il permet aux élèves et à leur famille d'en parler et d'avoir un espace d'écoute et de conseil. Ce service est aussi très actif dans la prévention et la promotion de la santé au quotidien.

## **Service dentaire scolaire**

Les visites de dépistage des caries ont été effectuées par les 7 médecins-dentistes signataires de la convention avec la Commune de Montreux.

1'843 (1'894) élèves des classes primaires et secondaires ont été dépistés.

Selon le règlement, les traitements dentaires au bénéfice d'un subside communal doivent être effectués par un médecin-dentiste signataire de la convention avec la Commune de Montreux et les traitements orthodontiques doivent être suivis chez un spécialiste en orthodontie.

## **Conseillère Ecole-Famille (CEF)**

Chaque établissement dispose de sa conseillère sociale école-famille dépendant de la Commune. Celle-ci intervient à la demande des directions, des enseignants, des infirmières scolaires et des Services de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire (PPLS), mais également sur sollicitation directe des familles.

Les problématiques rencontrées sont : souffrance des élèves dans leur milieu scolaire et/ou familial, difficultés éducatives, sociales et/ou administratives des familles, décrochage scolaire, etc.

Les conseillères sociales école-famille s'inscrivent dans le dispositif offert par chaque établissement aux familles. Grâce aux diverses formations continues dont elles ont pu bénéficier, elles peuvent ainsi faire partie du filet de sécurité autour des élèves et des familles.

## **Transports scolaires**

Le bus scolaire est loué à l'entreprise « Montreux Excursions ». Il est conduit par un chauffeur engagé par la Commune. En 2020, le chauffeur titulaire est décédé des suites d'une longue maladie. Son remplaçant a assuré la prestation jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021, puis la prestation a été assurée par les VMCV, à partir de la rentrée scolaire 2021-2022.

La Commune de Montreux prend à sa charge les frais de transports pour les élèves dont le trajet à pied entre le domicile et l'école est supérieur à 2,5 km. Ils reçoivent une attestation en début d'année scolaire leur permettant de retirer leur titre de transport auprès du guichet des VMCV ou du GoldenPass. Des courses spéciales sont commandées à l'entreprise CarPostal Valais pour conduire les élèves entre Fontanivent et l'école de Chernex ou pour remonter au Vallon de Villard à 17h00.

Deux élèves EPSMO et neuf élèves EPSME dont les domiciles sont répartis sur le territoire communal fréquentent la classe OES (classe officielle de l'enseignement spécialisé). Ils sont transportés en taxi de leur domicile au collège d'Etraz et retour. Le coût du transport est pris en charge par le SESAF (Service cantonal de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation).

Les enfants résidant aux Avants sont pris en charge le matin à la gare du village et accompagnés jusqu'au collège de Chernex. Les plus petits bénéficient aussi de cette prestation à midi ou en fin d'après-midi pour le retour. Les enfants de 1P et 2P de Territet scolarisés à Glion et les enfants de 3P et 4P de Glion scolarisés à Territet ont également bénéficié d'un accompagnement.

255 (319) abonnements ont été délivrés.

## **ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME**

Si le premier semestre a toujours été marqué par des mesures sanitaires très contraignantes, entraînant l'annulation de nombreux événements (Prix de Lausanne, Polymanga, parade CGN, Estivales du Livre), l'été a vu un retour des grandes manifestations, qui a débuté avec une édition très originale du Montreux Jazz Festival et la poursuite du concept Dolce Riviera initié en 2020. Les autres événements habituels ont pu se dérouler en respectant les consignes de lutte contre la pandémie : le Septembre musical, la Saison culturelle, le MAG, le Festival Oniria, le Montreux Comedy ou Montreux Noël ont ainsi attiré des milliers de personnes dans des conditions sûres et conformes aux prescriptions sanitaires.

### **Economie**

#### **Société Industrielle et Commerciale de Montreux (SICOM)**

La pandémie et les règles sanitaires qui en découlent étaient encore d'actualité en 2021. Tout comme pour l'année 2020, cela a eu pour impact une difficulté de se réunir en présentiel ainsi que d'organiser des événements et autres sessions de réseautage/café rencontre/afterwork entre commerçants.

La SICOM a toutefois réussi à organiser 3 séances de comité (dont 1 en vidéo conférence) ainsi que l'assemblée générale en présentiel en novembre. Les commerces n'ayant pas fait l'objet de fermetures imposées, la SICOM a pu maintenir un contact régulier et étroit avec eux au travers des visites de son secrétaire général. A noter que, tout comme lors des années précédentes, le nombre de membres de la SICOM continue de croître et cela malgré un contexte économique et moral difficile pour l'ensemble des acteurs économiques.

La SICOM, membre fondateur de la « Fédération Vaudoise du Commerce de Détail » ([www.fvcd.ch](http://www.fvcd.ch)) depuis 2020, a participé à 5 séances du Comité dans le cadre du suivi de l'évolution des aides financières et autres études de projets en faveur du commerce de détail.

La SICOM a aussi poursuivi son engagement dans le Comité de l'association Montreux A.Live. Elle a notamment œuvré pour la création d'un groupe d'acteurs économiques montreuviens pour assurer l'offre de boissons et de restauration sur le deck durant tout l'été.

La SICOM a également poursuivi son action et son soutien financier auprès de l'Association des Marchés de Montreux.

Au niveau de la collaboration avec la Municipalité, on notera notamment :

- le soutien logistique de la SICOM dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> édition des bons d'achats communaux ;
- la participation aux séances d'études du projet de renouvellement/évolution de la carte de la déchèterie, potentielle carte « résident » ;
- de multiples échanges dans le cadre de la poursuite du projet des illuminations de fin d'année.

Durant l'année 2021, la collaboration avec Promove a été régulière avec notamment 4 séances de rencontres.

L'évolution de la pandémie fin 2021 laissant espérer un retour à une situation quasi normale en 2022, la SICOM a relancé, conjointement avec la CGN, l'organisation de la parade navale qui est agendée pour le dimanche 22 mai 2022.

En conclusion, et malgré un contexte pandémique toujours présent et contraignant, la SICOM a maintenu une action continue et son soutien à ses membres ainsi qu'une collaboration active et engagée avec l'ensemble de ses partenaires tels que la Municipalité, Promove, la FVCD, les autres SIC de Suisse romande et le Centre Patronal.

## **Culture**

### **Relations avec le Conseil communal**

Dans le domaine culturel, la Municipalité a déposé :

- la réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Tal Luder intitulée « Montreux Pass, ça passe pas » ;
- le rapport-préavis No 08/2021 relatif à la pérennisation des salles de cinéma Hollywood au moyen d'un nouveau concept d'utilisation ; à la prise en charge des loyers des salles Hollywood du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023 ; à l'octroi d'une subvention *pro rata temporis* en faveur de Cinérive SA, à financer par crédit complémentaire au budget 2021 ; à la réponse à la motion de M. Emmanuel Gétaz « Sauvons les cinémas de Montreux », prise en considération le 18 novembre 2020 ; à la réponse à la motion de Mme Géraldine Torchio « Pour une Commune de Montreux avec son cinéma », prise en considération le 18 novembre 2020 ;
- le préavis No 13/2021 relatif aux comptes 2020 du Fonds culturel Riviera ;
- le préavis No 32/2021 relatif au budget 2022 du Fonds culturel Riviera.

Tous ont été acceptés.

### **Commission consultative culturelle (CCC)**

La Commission consultative culturelle (CCC) est nommée par la Municipalité pour la durée de la législature en cours. Présidée par le Conseiller municipal en charge de la direction économie, culture et tourisme (ECT), la Commission, composée d'un représentant de chacun des groupes politiques ainsi que de membres des institutions culturelles montreusiennes, se réunit au minimum une fois par année. Les rencontres ont pour but d'échanger, d'informer et de fédérer les acteurs montreusiens autour de projets culturels.

Durant cette année particulière, la Commission consultative culturelle (CCC) s'est réunie une seule fois par visio-conférence en date du 8 février. Le sujet principal était la pandémie et ses conséquences pour les acteurs culturels. Durant cette séance, la Municipalité a présenté le fonds de relance et de soutien et a répondu aux questions des 21 personnes présentes.

### **Achat et entretien d'œuvres d'art**

Comme toutes les années impaires, la Biennale de Montreux s'est installée sur les quais durant trois mois. Cette 7<sup>e</sup> édition a permis de découvrir 37 œuvres ; l'artiste Nicolas Lavarenne était l'invité d'honneur. Le prix du Jury a été remis à l'artiste Raphy Buttet pour sa sculpture « A fleur d'eau », alors que le prix du Public a été décerné à Tatiana Potapova pour son œuvre « Big Freedom ».

Le Prix du Jury a été acquis par la Commune pour un montant de CHF 15'000.-, venant ainsi compléter son patrimoine artistique ; le prix du public restera exposé sur le territoire communal jusqu'à la prochaine Biennale. L'emplacement exact de ces œuvres doit encore être précisé début 2022.

La statue de Freddie Mercury, au bas de la Place du Marché, a bénéficié d'un nettoyage complet et de l'application d'une cire protectrice pour un montant de CHF 1'992.45.

### **Aides spécifiques**

En plus des subventions annuelles mentionnées dans le budget communal, de nombreuses institutions et projets ont bénéficié d'un soutien ponctuel, notamment afin d'améliorer leurs efforts de communication, parmi lesquels l'association montreuusienne Private P'Arts, l'incubateur culturel La 17<sup>e</sup>, l'association Montreux Je Danse, la compagnie de danse Anivas de Chernex, l'ensemble Diaphane pour son festival « Mélodies passagères » à l'Eglise allemande, la publication d'une monographie de l'artiste peintre montreuusien Stéphane Zaech, la création d'un livre pour enfants qui a notamment Montreux pour décor (« Les aventuriers du repas perdu »), l'association Rubis Film de Territet pour son livre « KD », les publications de l'ouvrage de Claude Moreillon « Vie sauvage » et de Pierre Smolik « Montreux et sa région vus par les écrivains », le tournage de la série «Avoir l'Âge » par la RTS dans l'ancien hôpital (diffusion en automne 22).

### **Aides individuelles**

Les études musicales et artistiques des enfants en âge de scolarité obligatoire sont subventionnées selon un barème établi par la Municipalité. En 2021, le subventionnement a pu être décidé pour 25 (26) enfants suivant des cours d'études musicales et pour 2 (7) enfants suivant des cours d'études artistiques, pour un montant total de CHF 13'852.- (CHF 15'499.-), répartis entre les études musicales : CHF 12'500.- (CHF 12'442.-) et les études artistiques : CHF 1'352.- (CHF 3'057.-).

Quant au chéquier activités, 3 (8) chèques ont été délivrés, pour un montant total de CHF 92.50 (CHF 199.50).

### **Manifestations particulières**

Afin d'alléger le rapport de gestion, il a été décidé de se limiter aux actions liées à l'administration communale et de ne plus présenter le bilan des manifestations, qui ne sont pas gérées par l'administration, et que l'on retrouve tout au long de l'année dans la presse et les différents médias. Seuls sont mentionnés les faits marquants.

La 55<sup>e</sup> édition du Montreux Jazz Festival a innové en réduisant considérablement son envergure mais en proposant un concept original, avec des spectacles présentés sur une scène érigée sur le lac et des gradins sur les enrochements pouvant accueillir 520 spectateurs. Malgré une météo maussade, les concerts se sont déroulés à guichets fermés, sans problèmes majeurs, tout en respectant les mesures sanitaires. Quant aux infrastructures, elles ont partiellement été réutilisées pour le concept Dolce Riviera, où ont été aménagés des espaces de détente et de baignade, mais aussi de restauration et d'exposition.

La 75<sup>e</sup> édition du Septembre musical s'est focalisée sur la Suisse comme hôte d'honneur et a offert une véritable vitrine aux meilleurs orchestres, chefs et solistes de notre pays. Dans d'autres styles, le festival a permis de (re-)découvrir Henri Dès, la chanteuse de yodel Nadja Räss ou la compagnie de théâtre des Mummenschanz. Des actions spécifiques ont également été proposées pour faciliter l'accès à la musique classique (réduction de 20 % des prix), avec une offre spéciale jeunes (25 - 35 ans) qui a bien fonctionné (+ 10 % de billets).

La Saison culturelle a également pu reprendre ses spectacles le 5 septembre, avec le concert de I Muvrini et les armaillis solistes de la Fête des Vignerons 2019, qui a fait salle comble.

La 17<sup>e</sup> édition du MAG a attiré plus de 10'000 visiteurs, dont 384 élèves, venus admirer près de 50 artistes indépendants et une quinzaine de galeries, sans compter les expositions thématiques, dont la principale était consacrée à l'art et au handicap mental. L'entrée était à nouveau gratuite pour les personnes domiciliées à Montreux.

La 32<sup>e</sup> édition du Montreux Comedy a connu un beau succès, avec 15'000 spectateurs qui ont assisté aux neuf spectacles de l'Auditorium Stravinski. L'organisateur a également profité de cette édition pour créer les premiers Etats généraux de l'humour suisse ; réunis sur une journée, huitante professionnels ont eu l'occasion d'échanger sur différents thèmes, tels que l'avenir de l'humour, la liberté d'expression ou la multiculturalité.

## **Autres institutions**

### Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM)

La Fondation de la Saison culturelle rédigera son propre rapport de gestion, qui n'est dès lors plus intégré au présent document. Il sera à disposition début avril.

### Fonds culturel Riviera

M. J.-B. Piemontesi, Conseiller municipal, est Président du Fonds culturel Riviera (jusqu'au 30 juin 2021). Il dirige le Bureau exécutif et le Conseil administratif. La Commune de Montreux a soutenu le Fonds culturel Riviera par une subvention de CHF 1'222'488.35 (CHF 1'224'586.-).

Les subventions annuelles attribuées par le Fonds aux institutions culturelles montreusiennes sont :

–	Fondation de la Saison culturelle	CHF	420'000.-
–	Théâtre Montreux-Riviera	CHF	435'000.-
–	Septembre musical	CHF	200'000.-
–	Montreux Comedy Festival	CHF	110'000.-
–	Montreux Jazz Artists Foundation	CHF	70'000.-
–	Montreux Choral Festival (annulé)	CHF	0.-
–	NED	CHF	35'000.-

Conformément à sa responsabilité, le Conseil communal a adopté le rapport d'activités et les comptes du Fonds culturel Riviera, de même que son budget.

Enfin, rappelons que le Fonds culturel Riviera prend également en charge les frais de réalisation et d'impression de l'Agenda Riviera (montant à préciser en fonction des coûts effectifs).

## Cinémas Hollywood

Dans sa séance du 21 avril 2021, le Conseil communal a décidé de pérenniser les espaces Hollywood au moyen d'un nouveau concept d'utilisation et d'octroyer à Cinérive SA une subvention d'un montant total de CHF 148'230.-, soit CHF 6'180.- par mois, destinée à couvrir les loyers desdits espaces du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023, pour autant que Cinérive SA utilise ses capacités d'exploitation à Montreux.

Une convention entre la Municipalité et Cinérive SA a été signée en date du 5 octobre 2021 ; ce document précise les obligations des parties, notamment la gratuité de la mise à disposition des espaces Hollywood, au moins 50 fois par année, pour les institutions non commerciales domiciliées à Montreux. Seuls sont facturés des frais d'accueil, d'utilisation des moyens techniques et d'entretien des espaces à un tarif préférentiel.

Toutes les institutions concernées ont été informées en septembre 2021 et un papillon ad hoc a été largement diffusé.

## **Bibliothèque municipale**

### **Généralités**

La situation sanitaire a incontestablement eu un impact sur les résultats de cette année. En ces temps incertains, la bibliothèque a décidé de doubler le nombre de prêts accordés à chaque lecteur.

Au mois d'août, la bibliothèque s'est dotée d'un nouveau logiciel : NetBiblio. Cet outil, qui offre de nouvelles options et des services inédits, a amélioré le quotidien des utilisateurs et du personnel. Le nouveau site a suscité beaucoup d'enthousiasme et de compliments.

### **Statistiques des emprunteurs et des prêts**

La bibliothèque compte 10'503 (10'237) personnes inscrites, dont 1'938 (2'276) actives, réparties comme suit : 1'049 (1'282) emprunteurs individuels à la section adulte (SA), 812 (907) enfants ou adolescents à la section jeunesse (SJ) et 77 (84) collectivités (écoles, EMS, garderies) et 290 (293) nouvelles inscriptions, à savoir 280 (289) individuelles et 10 (4) collectivités. 21 cartes lecteurs ont été supprimées (décès, déménagements définitifs, départs à la retraite d'enseignantes).

Le nombre annuel de prêts s'est élevé à 112'224 (94'718), tous médias confondus, prolongations comprises, à savoir 80'337 (64'705) emprunts pour la SJ, collectivités incluses et 31'887 (30'013) pour la SA. A ces chiffres s'ajoutent 1'188 (1'370) emprunts de livres numériques et audio, téléchargés sur la plateforme e-bibliomedia pour 331 utilisateurs actifs.

Depuis l'installation de NetBiblio, chaque nouvel inscrit reçoit automatiquement les codes d'accès à e-bibliomedia. Dès lors, il n'est plus possible de comptabiliser le nombre d'utilisateurs inscrits. Seuls les utilisateurs actifs sont recensés.

Sur le nombre total d'utilisateurs ayant franchi le seuil de l'établissement, à savoir 28'112 (26'183) au compteur, 14'320 (13'715) personnes ont emprunté des documents.

## Fonds

Au 31 décembre 2021, le fonds de la bibliothèque était constitué de 55'980 médias, soit 27'290 livres SA et 11'997 livres SJ ; 3'527 bandes dessinées SA + 3'438 bandes dessinées SJ ; 6'815 CD musique, CD livres audio, DVD documentaires et films de fiction, 2'883 magazines, les deux sections confondues ainsi que 3 liseuses et 27 kamishibai (autres supports).

Durant l'année, la BIB a éliminé 4'290 (4'573) documents défraîchis, désuets, détériorés ou perdus. Les incontournables ont été rachetés.

## Animations

En cette période particulière, la bibliothèque a sensiblement réduit son offre d'animations. Durant cette année, seule une classe par jour a été planifiée, en dehors des heures d'ouverture au public. De nombreux lots de livres à emporter ont été préparés pour les enseignants empêchés de venir.

Les animations destinées aux enfants, parfois accompagnés de leurs parents, dont Né pour Lire, ont été suspendues. Le Samedi des Bibliothèques et la Semaine d'actions contre le racisme ont été organisés sous une forme compatible avec les mesures sanitaires en vigueur.

Ci-dessous les principales animations organisées pour la jeunesse :

- Janvier à décembre : passage des élèves avec leur institutrice, choix de livres et animation par une bibliothécaire, 66 classes ;
- Février à décembre : groupe de lecteurs adolescents animé par deux bibliothécaires pour participer au « Prix RTS Littérature Ados », 4 rencontres, de 3 à 8 ados ;
- 13 mars : samedi des Bibliothèques « Même pas peur ! » (report de l'édition 2020), animation par les bibliothécaires, ballons gonflés à l'hélium, distribution de sacs en tissu créés pour l'événement, sachets surprises de fiches de jeux, bonbons, petits pains et branches de chocolat offerts aux enfants, exposition de documents sur la thématique ;
- 18 mars : lors de la Semaine d'actions contre le racisme, exposition de créations sur le thème « Des femmes, des identités », réalisée par une classe secondaire de Montreux ;
- 2 juin : participation au projet « Livre voyageur – Spécial Jeunesse », distribution de 50 livres pour enfants dans la ville de Montreux par 2 bibliothécaires ;
- 4 juin : « Café bienvenue » à Clarens avec une enseignante et ses 12 élèves présentant aux participants le kamishibai qu'ils ont créé, ainsi que le Bibliobus de l'association « Bain de livres », animation par C. Aebi et Gustavo, 40 personnes env. ;
- 1<sup>er</sup> au 15 juillet : concours de photographies en lien avec le Montreux Jazz Festival organisé par les bibliothécaires, faible participation en raison des mesures sanitaires en vigueur ;
- 6 juillet, 12 et 17 août : « Ça bouge chez toi ! », activités estivales itinérantes organisées par l'animation jeunesse dans les collèges de la Commune, en partenariat avec le Bibliobus de l'association « Bain de livres », animation par C.-A. Magnollay et Gustavo ;
- 28 septembre et 2 novembre : « Atelier Jazz » au Gymnase de Burier, organisé par Danielle Grangier, 18 élèves, 2 enseignants ;

- 8 octobre : « Histoire du monde en balade à Montreux » au « Café bienvenue » de Clarens, animation bilingue français-arabe par Rana, 1 bibliothécaire et 2 animatrices ;
- 12 novembre : la nuit du Conte en Suisse sur le thème « Notre planète, notre maison », 70 enfants de 5 à 10 ans (adultes non admis) ;
- 3 décembre : « Café bienvenue » à la Bibliothèque, 12 femmes, 5 enfants.

La section adulte a proposé les animations suivantes :

- 24 juin : « Rendez-vous littéraire », rencontre avec A.-F. Rochat, écrivaine, et G. Erard, modératrice, au cinéma Hollywood, 31 personnes ;
- du 15 au 20 mars : lors de la Semaine d'actions contre le racisme, projection en continu du film « Woman » de Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand, durant les heures d'ouverture ;
- 26 octobre et 14 décembre : 2 rencontres « L'Atelier philosophique pour tous » par M. J.-M. Henny, cycle « Humoresques : réflexions sur le rire et le comique », env. 18 personnes ;
- 18 novembre : « Rendez-vous littéraire », rencontre avec G. Josse, écrivaine, et G. Erard, modératrice, au cinéma Hollywood, 19 personnes.

## **Divers**

Dès le 1<sup>er</sup> décembre, un auxiliaire a été engagé les mercredis après-midi et samedis matin pour décharger l'équipe au contrôle du certificat COVID.

## **Tourisme**

### **Relations avec le Conseil communal**

Dans le domaine touristique, la Municipalité a déposé :

- la réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Vincent Haldi intitulée « Comptes de l'Association Montreux A.Live » ;
- la réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Olivier Müller intitulée « La mendicité prime-t-elle l'amour des lois ? » ;
- la réponse à l'interpellation de Madame la Conseillère communale Géraldine Torchio intitulée « Patinoire du Marché de Noël » ;
- la communication relative au résultat du concours de projet pour la valorisation de l'infrastructure de la ligne du funiculaire Territet – Mont-Fleuri.

Toutes ont été acceptées.

### **Relations avec les milieux touristiques**

La Municipalité poursuit son étroite collaboration avec les milieux touristiques, que ce soit au travers de sa présence au sein de l'Association Montreux-Vevey Tourisme (MVT) ou par le biais de nombreuses séances et groupes de travail réunissant tous les partenaires de ces milieux très importants pour l'économie montreuusienne, en particulier les hôtels et les restaurants.

## **Association Montreux A.Live**

A la suite au succès rencontré en 2020 auprès des résidents montreusiens, régionaux mais également auprès des visiteurs en séjour dans les hôtels, l'association a décidé de poursuivre ses activités en 2021.

La structure organisationnelle ayant été mise en place en 2020 dans le contexte particulier de la pandémie et donc de l'urgence de regrouper différents acteurs économiques, événementiels et organisationnels, il a été décidé de revoir celle-ci, afin de pouvoir pérenniser l'association selon besoins pour les années suivantes. Suite à l'Assemblée Générale de décembre 2020, le Comité a donc été restructuré et un nouveau Président et Vice-Président ont été nommés, respectivement en les personnes de Messieurs Ezio Vialmin et Mathieu Jaton.

La collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme, la Municipalité (direction ECT) et Promove a également été requalifiée, ces trois entités étant désormais représentées au sein du Comité à titre uniquement consultatif, tout en maintenant un partenariat étroit.

En ce qui concerne les activités réalisées en 2021, l'association a repris le même concept que l'année précédente à savoir :

- mise à disposition gratuite d'infrastructures de détente sur un deck avec accès au lac ;
- offre de services boisson et restauration gérée par un regroupement d'établissements et fournisseurs montreusiens ;
- mise à disposition gratuite de parasols et de chaises longues à divers endroits sur les quais de Montreux ;
- partenariat avec la Saison Culturelle dans le cadre de l'organisation de concerts gratuits dans les jardins du Montreux Palace ;
- conseil et coordination technique auprès de divers établissements au bénéfice d'extensions de terrasses dans la Commune de Montreux.

A noter que ceci a été réalisé en apportant les changements suivants par rapport au mode de gestion de projet utilisé en 2020 :

- l'ensemble de la promotion et de la communication a été géré par Montreux-Vevey Tourisme ;
- la coordination de l'édition 2021 a été gérée par le Secrétaire général de l'association ;
- le Montreux Jazz Festival ayant construit un deck dans le cadre de son édition 2021, il a été jugé plus opportun de le garder - en lieu et place du deck monté en 2020 - afin de limiter les nuisances de démontage/montage successifs sur les quais et de pouvoir offrir plus d'espace et de services aux visiteurs, tout en limitant au strict minimum l'occupation d'espace sur les quais.

## **Manifestations particulières**

La Commune a soutenu l'Association des Marchés de Montreux pour les marchés hebdomadaires, ainsi que l'Association des Intérêts de Montreux-Centre pour la fête traditionnelle du 1<sup>er</sup> août.

Par ailleurs, la Commune a soutenu, entre autres, le portfolio central de la revue Montreux-Vevey consacré au Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, la réalisation du Montreux International Tourism Forum (MITF), la Finale romande et tessinoise des jeunes confiseurs.

Le Montreux Miniatures Show et la parade navale de la CGN ont été reportés en 2022.

### Projet « Montreux Live Experience »

La Municipalité avait mandaté le bureau Thematis SA pour une étude préalable de faisabilité sur ce vaste projet, dénommé provisoirement « Montreux Live Experience » (MLX). L'objectif principal de ce projet est d'offrir une attractivité de la destination sur les quatre saisons autour du patrimoine culturel de Montreux. Il a été dévoilé aux participants des ateliers précédant le 27 janvier 2021. Toutes et tous ont été invités à répondre à un questionnaire, de manière anonyme, sur la pertinence d'un tel projet.

Les réponses principales sont les suivantes :

- le concept des arts de la scène comme offre culturelle et touristique : oui à 95 % ;
- une offre culturelle et touristique sur 3 axes (indoor, outdoor, digital) : oui à 100 % ;
- abandon d'un musée de la musique : oui à 84 % ;
- choix du 2m2c pour l'offre indoor : oui à 95 % ;
- adhésion à une plateforme digitale : oui à 95 % ;
- adhésion au réseau de l'UNESCO des villes créatives de musique : oui à 100 % ;
- adhésion au projet MLX : oui à 100 %.

Encouragée par ces réflexions, la Municipalité a poursuivi ses études et a demandé au Canton (SPEI) un préavis sur une entrée en matière, qui s'est révélé plutôt positif à ce stade des réflexions.

Enfin, compte tenu des élections et du changement de législature, la Municipalité a préféré attendre que la nouvelle équipe soit en place avant de revenir avec une vision claire et une stratégie de mise en œuvre aboutie devant le Conseil communal, en s'assurant notamment que ce projet puisse s'inscrire dans le programme de législature 2021-2026.

## **Autres institutions**

### Montreux Noël

Après une édition annulée en 2020 en raison de la pandémie, la 27<sup>e</sup> édition de Montreux Noël a rencontré un bon succès auprès des quelque 420'000 visiteurs. En comparaison au nombre de visiteurs de 2019 (presque 600'000), une baisse de fréquentation de 30 % est constatée mais elle est expliquée par le manque de visiteurs étrangers (18 %) et les visiteurs réfractaires en raison de la pandémie (12 %).

La Maison du Père Noël aux Rochers-de-Naye a accueilli 15'000 visiteurs payants (adultes et enfants) ainsi que 5'000 enfants non payants mais qui ont également reçu le cadeau offert par le Père Noël.

La réduction du nombre des chalets (154 contre 176 en 2019) sur les quais a permis une bonne répartition des visiteurs sur l'ensemble du périmètre de l'événement.

Malgré les mesures sanitaires imposées et l'interdiction d'organiser des animations sur les quais (spectacles, chants de Noël, musique live etc.), les nombreux retours reçus via les réseaux sociaux, mais également ceux transmis par les exposants, étaient positifs.

24'000 visiteurs ont fréquenté la nouvelle attraction « Light on Ice », installée au B1 du 2m2c du 26 novembre 2021 au 9 janvier 2022. Les commentaires des visiteurs ont été très positifs.

Le Village des Bûcherons, déplacé à la Place de la Gare, n'a pas rencontré le succès escompté. La Municipalité et l'organisateur travaillent d'ores et déjà à un nouveau concept, afin que le soutien aux associations locales soit maintenu dans le futur.

Enfin, la Municipalité a été surprise par l'affluence en ces temps de pandémie. Les visiteurs ayant favorisé la mobilité individuelle au détriment des transports publics, l'accessibilité à l'événement a connu quelques difficultés, essentiellement en fin de semaine et ce malgré les efforts de communication mis en place. La Municipalité, en étroite collaboration avec l'organisateur, va poursuivre les démarches visant à privilégier le report modal vers les transports publics et la mobilité douce durant les manifestations, en assurant une meilleure intégration de celles-ci dans l'environnement.

#### Association des Marchés de Montreux

Le comité de l'Association « Marchés de Montreux » n'a pas tenu de séance en 2021. Le marché alimentaire s'est déroulé dès le 8 janvier, en présence des 6 exposants habituels. Le marché hebdomadaire a repris dès le 9 avril, avec la participation de 35 exposants. Les week-ends, quant à eux, se sont bien déroulés, grâce à une météo agréable. Le public a répondu présent en nombre, malheureusement encore une fois sans animation musicale à cause de la pandémie.

Un bilan avec les commerçants itinérants s'est tenu le 22 octobre 2021, à la satisfaction générale des participants. Des réflexions sont en cours afin d'améliorer l'attractivité du marché alimentaire du vendredi. Enfin, une réorganisation de l'association est prévue pour 2022.

#### Taxe de séjour intercommunale

La Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve (CITS) a poursuivi ses travaux visant à une modification du règlement, qui sera présenté aux conseils communaux en 2022 pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023. La CITS rédigera son propre rapport de gestion, qui n'est dès lors plus intégré au présent document. Il sera à disposition début avril.

#### Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET)

La Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET) rédigera son propre rapport de gestion, qui n'est dès lors plus intégré au présent document. Il sera à disposition début avril.

# DURABILITE ET ESPACES PUBLICS



## Durabilité

### Bilan du programme Agenda 21

Dans la première partie de l'année, un bilan de l'Agenda 21, centré sur les démarches réalisées et les pistes d'amélioration, a eu lieu au sein de l'administration. Il s'agissait, d'une part, de fournir un aperçu des projets effectués par la Commune dans le domaine de la durabilité et, d'autre part, de passer en revue le mode de fonctionnement de la structure actuelle pour identifier des pistes d'adaptation éventuelles. Une série de propositions de réorganisation de l'Agenda 21 a par la suite été adressée à la Municipalité en vue de la mise en place d'une politique de durabilité « Agenda 2030 ». Ces différentes propositions visent notamment à renforcer la gouvernance communale pour la durabilité, mettre à jour le cadre de référence, intégrer les enjeux liés à la durabilité dans tous les domaines de la politique communale, et impliquer davantage les citoyennes et les citoyens. La mise en place de cette réorganisation a débuté avec le renforcement dès septembre, du groupe de travail Durabilité, qui traite les questions en lien avec le développement durable et qui est composé de « répondants durabilité » dans chaque service communal.

### Cercle des indicateurs

La Commune a participé au relevé 2021 du Cercle des indicateurs de la Confédération. Il s'agit d'un réseau national destiné à mesurer le développement durable dans les cantons et dans les villes. Le relevé de cette année est le second pour Montreux. Il indique une évolution temporelle positive dans les trois dimensions « société », « économie » et « environnement ». Les tendances relevées en 2017 se poursuivent.

### Mobilisation des acteurs du territoire

La journée participative « A vous de jouer ! », à l'intention des habitants de Montreux, a eu lieu en novembre à la Maison de Quartier Jaman 8. Plusieurs ateliers collaboratifs sur les thèmes de la durabilité et de la transition énergétique et écologique ont permis d'apporter aux participants les outils nécessaires à la réalisation de projets concrets et durables. Trois groupes ont émergé et imaginé des projets. Afin que ces projets s'installent dans la durée, des mesures d'accompagnement avec des facilitateurs professionnels ont été mises à leur disposition après l'événement.

En collaboration avec Promove et les Communes de Vevey et La Tour-de-Peilz, Montreux a accueilli et organisé en octobre la troisième édition de la rencontre « Entreprises durables » à l'intention des PME de la région. Consacré à la mise en pratique d'une gouvernance partagée au sein d'une organisation, l'événement s'est déroulé sous forme de conférences, d'ateliers en compagnie d'experts, ainsi que de témoignages de plusieurs entreprises.

La Commune a également accueilli, pour la première fois, la rencontre Canton-Communes des personnes en charge de la durabilité et du climat, organisée en novembre par le Bureau de la durabilité du Canton de Vaud. Cette rencontre a permis aux acteurs communaux de participer à des ateliers thématiques et de partager leurs expériences.

L'exposition « Agir Malin - Consommer mieux » qui présente l'impact écologique des différents postes de notre consommation courante comme l'alimentation, les déplacements ou les vêtements, a par ailleurs été affichée au Centre des Congrès (2m2c) durant la période du Marché de Noël.

## Espaces publics

Le service des espaces publics (SEP) a poursuivi le redéploiement initié en 2018. Les quatre sections (voirie et cours d'eau, espaces verts, propreté urbaine et matériel et ateliers) sont désormais constituées et contribuent à l'optimisation des processus internes.

Le poste d'adjointe au chef de service a été pourvu dès le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Il permet ainsi d'appuyer le chef de service pour le développement de projets transversaux importants et la réalisation des missions du service, notamment dans les domaines de la biodiversité et de la protection de l'environnement.

La certification Villeverte Suisse de la Commune de Montreux, initiée en 2020, suit son cours. Le service des espaces publics bénéficie de la collaboration de l'institut agricole de Grangeneuve (Fribourg) pour la préparation à l'audit ainsi que dans le cadre de projets pédagogiques originaux sur les deux ans prévus.

## Section voirie et cours d'eaux

Les conditions climatiques de l'hiver 2020 – 2021 sont restées dans la moyenne saisonnière.

Les travaux d'entretien routiers liés au déneigement ont commencé le 28 novembre 2020 pour se terminer le 7 avril 2021. Malgré un mois de février calme, l'hiver fut au-dessus de la moyenne concernant les sorties pour le salage et le déneigement.

Des travaux réalisés en urgence ont été nécessaires à la route des Avants, afin de retenir la falaise de laquelle des rochers se sont détachés.

Les fortes pluies du mois de juillet ont provoqué des éboulements qui ont nécessité des travaux aux routes du Col, de Nermont et d'Adversan entre autres.

La piste Vita, à la hauteur de la Foge, a dû malheureusement être fermée à cause de l'éboulement des berges de la Baye de Clarens.



*Caux, éboulement à la route du Col*

Par ailleurs, des étudiants ont permis de renforcer les équipes en participant à différents travaux d'entretien de la voirie.

## Cours d'eau, lac et enrochements

Une campagne d'enlèvement des plantes envahissantes dans la Baye de Clarens a été menée avec la participation de l'ASL (Association pour la sauvegarde du Léman), accompagnée d'une équipe de l'EVAM et avec l'appui d'une entreprise spécialisée. A la suite des intempéries de l'été, des arbres ont été enlevés et héliportés avec l'aide du service forestier.

En ce qui concerne les rives du lac, l'ensemble des enrochements est contrôlé annuellement et complété lorsque c'est nécessaire, afin de garantir la stabilité des berges.

## Maçonnerie et génie civil



*Quartier de Pertit*

Des travaux de pontage de fissures ont été effectués sur les chemins des hauts de la commune (Vallon de Villard, Adversan, Plan Châtel, Vurzis, Joli-Bois).

Outre les entretiens courants du réseau routier communal, les maçons du service ont œuvré à l'entretien des chalets d'alpages et différents bâtiments communaux. Ils se sont aussi chargés de l'enlèvement de tags et graffitis sur le domaine public.

L'équipe de génie civil s'est investie dans la réfection des enrobés sur les quais, à Territet, ainsi qu'au chemin de Peccaux aux Avants.

Une campagne de remise en état des rues du quartier de Pertit a débuté en 2021.

## Section Espaces verts

### Arbres

Les équipes des trois secteurs de Clarens, Montreux et Territet ont effectué la taille annuelle et les contrôles sanitaires d'environ 1'100 arbres d'avenues, ainsi que sur les quais et dans les parcs.

La taille et l'élagage de grands arbres sont assurés par l'équipe de grimpeurs spécialisés des espaces verts, ainsi que par une entreprise privée.

Les branches et déchets de taille ont été broyés et les copeaux qui en résultent épandus dans les massifs arbustifs et dans la pépinière en qualité de paillage.



*Passage des pointes pour aérer la pelouse du stade de Chailly*



*Nouveau micocoulier (Celtis australis) planté à l'avenue des Alpes à Montreux*

## **Abattage d'arbres pour des raisons sanitaires, de sénescence et de sécurité**

La Commune a dû se résigner à abattre 33 arbres feuillus et conifères pour des raisons sanitaires et de sécurité. Ils ont été compensés par 45 nouveaux arbres d'avenues et de parcs.

## **Réfection et entretien d'infrastructures sportives et ludiques**

Les pelouses des terrains de football font l'objet d'une attention particulière, notamment pour répondre aux standards d'équipement des camps d'entraînements d'équipes de niveau national et international. Une entreprise spécialisée a été mandatée pour effectuer divers travaux spécialisés sur les terrains de football des stades de Chailly et de la Saussaz. De plus, l'équipe d'entretien des pelouses y a effectué les travaux selon le programme établi, ainsi que la remise en état des parties endommagées.

L'équipe de rénovation a assuré les contrôles hebdomadaires, trimestriels et annuel de tous les engins de jeux, afin qu'ils répondent aux normes actuelles de sécurité. Les espaces verts gèrent et assurent l'entretien de 34 places de jeux et de la piste sportive de la Foge à Chailly.

## **Nouveaux aménagements et rénovations**

Quelque 130 bancs publics ont été rénovés, lavés à haute pression et peints. Les bancs en bois naturel dans les villages ont été traités par imprégnation.

A la suite des travaux de réaménagement du port, la mise en place de nouvelles plates-bandes a été réalisée au Basset pour des plantations de massifs d'annuelles et bisannuelles. Un complément d'arrosage automatique a été posé à cette occasion.

A la rue du Centre à Montreux, les espaces verts ont rempli de terre végétale cinq bacs confectionnés par les menuisiers et serruriers de la section matériel et ateliers, à la demande de l'association des « Incroyables comestibles ».

## **Décorations particulières, manifestations**

Les traditionnelles sculptures végétales, réalisées par les jardiniers de la Commune en branches de sapin, de cyprès, d'autres conifères, de diverses inflorescences et de fructifications sèches, ont égayé les quais de Montreux dès la mi-décembre. Le thème de cette année portait sur les « Animaux de nos forêts ». Ces œuvres végétales ont été réparties sur douze sites.

Le fleurissement estival s'est articulé sur le thème "Portes ouvertes". De nombreuses portes et fenêtres ont ainsi été installées sur les massifs. Diverses plantes bulbeuses sont venues compléter l'effet artistique, l'agrémentant par des contrastes de couleurs et de formes de feuillage avec les plantes annuelles. Chacun a pu se laisser bercer par son imagination ou encore cadrer de belles photos avec le lac et les montagnes en arrière-plan.



*Sculpture végétale*



*Quais fleuris sur le thème « Portes ouvertes »*

Les espaces verts se chargent aussi de la livraison de terrines fleuries et de bouquets de fleurs, ainsi que de la réfection des bacs hydroponiques dans les réceptions et bureaux des services communaux. Ces décorations ont été très fortement réduites en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie.

### **Formation des jeunes**

Les espaces verts ont accueilli trois nouveaux apprentis, deux paysagistes et un floriculteur. La commune encourage aussi les personnes en formation à effectuer des stages dans divers autres établissements horticoles régionaux dans le but d'étoffer leurs connaissances. Afin de faire découvrir les métiers de la terre, les formateurs accompagnent bon nombre d'écoliers en fin de cursus, lors d'une semaine de découverte, que ce soit en floriculture à l'établissement horticole ou en paysagisme sur les secteurs.

La période estivale demande énormément de travail aux différentes équipes. Ainsi, ces dernières ont pu compter sur le précieux renfort de 23 jeunes auxiliaires en fin de scolarité, gymnasiens ou étudiants. Ceux-ci ont effectué, durant leurs vacances scolaires, un travail temporaire rémunéré.

### **Visites professionnelles**

Les cadres de la section espaces verts ont organisé régulièrement la visite des quais pour des sociétés, des classes d'écoles, des groupements divers ou encore des journalistes.

### **Etablissement horticole et production de plantes**

Les serres communales ont produit :

- 111'967 plantes annuelles à massifs (décoration estivale) ;
- 130'444 plantes bisannuelles à massifs (décoration automnale et printanière) ;
- 13'504 fleurs coupées destinées à diverses décorations florales ;
- 9'066 plantes en pots fleuries pour les terrines et plantes vivaces.

L'employé spécialisé en décorations florales a confectionné 1'257 terrines destinées à la vente et exposées sur l'étalage devant le bureau du cimetière. Il a aussi réalisé 262 confections à l'aide de branches de conifères, bougies, boules, fleurs séchées.

Quant aux travaux techniques courants, l'écran thermique de la serre No 4 a été remplacé à la suite des dégâts par un orage, de même que la couverture plastique du tunnel No 8.

### **Cimetières et inhumations**

308 dossiers d'inhumations ont été traités, englobant tous les décès annoncés sur la commune. Seule une partie de ces corps et cendres (166) a été inhumée à Montreux. Il a aussi été effectué le soudage de 5 bières pour le rapatriement de corps à l'étranger.

La désaffectation du quartier de tombes de 1990 a concerné 107 sépultures. A la demande de la famille, un corps a été exhumé lors d'une désaffectation.

Les 2'356 tombes et concessions de la commune se répartissent comme suit : 2'214 à Clarens, 101 à Glion et 41 à Territet (Troches).

### **Le cimetière en quelques chiffres**

- 1'320 tombes sont entretenues par les jardiniers du service sous contrat ;
- 25'000 plantes annuelles ont été plantées (décoration estivale) ;
- 27'000 plantes bisannuelles ont été plantées (décoration automnale et printanière) ;
- 1'800 bruyères ont été vendues ou plantées comme décoration automnale et hivernale ;
- 400 chrysanthèmes étaient destinés à la vente ou à l'ornementation automnale ;
- 300 fleurs vivaces et arbustes ont été plantés ;
- 2'300 kg de branches de sapin ont été posés pour décorer les tombes pendant l'hiver.

Le cimetière de Clarens dispose d'un emplacement de compostage sur place, en circuit court. Ce dispositif a permis de produire près de 50 m<sup>3</sup> de terreau destiné à la fertilisation du sol et contribue à l'amélioration de l'ensemble des massifs floraux des secteurs de Clarens, Montreux et Territet ainsi que des tombes du cimetière.

Dans le cadre de la célébration de la Toussaint, l'équipe des cimetières a monté son traditionnel stand convivial près de l'ancien funérarium de Clarens. Ce dernier est tenu par les apprentis et sert d'exercice de ventes et de relations avec le public dans le cadre de leur formation.

### **Informatique - SIG (Système d'Information Géographique)**

La corrélation entre le système géographique (Lids/Microstation) et le système de gestion des données des tombes (i-Com) est terminée. La gestion d'une passerelle entre les deux programmes est à prévoir.

Un relevé des modifications de surfaces et des transformations effectuées sur le terrain a été réalisé par les secteurs. Les mises à jour ont été rapportées sur le système d'information géographique du territoire des espaces verts (SIG).

Un système de réservation des plages horaires d'inhumation a été mis en place avec le programme GELORE, en collaboration avec le service Domaines et bâtiments, sport afin que les entreprises de pompes funèbres puissent placer leurs demandes.

### **Sécurité au travail**

La ligne de vie du sentier des Roses à Territet a pu être reposée après la fin du chantier de la route de Gliion. Trois autres lignes de vies composées de câbles solidement ancrés au sommet de différents talus ont été vérifiées par une entreprise spécialisée et certifiée. Elles permettent le fauchage de ceux-ci en toute sécurité grâce à des systèmes d'accrochages reliés aux baudriers des ouvriers. La conformité selon les normes en la matière de tous les EPI (Equipement de protection individuel), échelles, et pharmacies a été vérifiée et le remplacement du matériel nécessaire assuré. Une entreprise externe a contrôlé les sangles d'arrimage et de levage.

### **Ecologie et biodiversité**

L'établissement horticole, certifié PI (production intégrée) depuis janvier 2000, est très attentif à produire des plantes conformes aux exigences en la matière.

Avec la suppression totale d'emploi de glyphosate (herbicide) sur l'entier du domaine communal (2016), le désherbage se fait manuellement sur tous les cheminements, places de jeux, places pavées, bords de trottoir, pieds des arbres, avec un système projetant de la vapeur d'eau ou par brûlage au gaz. Ces nouvelles pratiques écologiques engendrent certes un travail supplémentaire, mais apportent également des résultats très satisfaisants.

La prairie fleurie du cimetière a été coupée à la faux à la période idéale et les herbes ont été séchées sur place avant ramassage pour assurer le bon renouvellement par semis des fleurs existantes.

A la demande de parents, les espaces verts ont organisé une matinée de sensibilisation des enfants d'une école privée de Clarens à l'abandon de déchets sauvages sur le domaine public. Ils ont ainsi participé au nettoyage des berges et de la pelouse du parc du Pierrier, de la surface engazonnée du parc Nicole ainsi que des alentours.



Depuis deux ans, les espaces verts collaborent avec une amodiataire de la région, dont les moutons et chèvres pâturent diverses prairies naturelles communales

*Broutage de la prairie naturelle  
au parc de l'Europe à Clarens*

Au terme d'une année météorologique qualifiée de mauvaise, les quatre ruches sises au cimetière n'ont produit que 13,5 kg de miel.

## Section Propreté urbaine

### Brigade de propreté (BP)

La brigade de propreté a traité 2'968 événements par téléphone ou par courriel, pour un total de 14'221 tonnes de déchets collectés en porte à porte ou en écopoints sur l'entier du périmètre des « Trois Villes » (Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux-Veytaux). Pour la Commune de Montreux, cela représente quelque 3'439 tonnes d'incinérables, 1'689 tonnes de papier-carton et 996 tonnes de compost, collectées en porte à porte ou en écopoints.

Les prestataires de collecte, avec le soutien de la brigade de propreté, ont géré plus de 830 tournées de collectes, sur l'ensemble du périmètre concerné.

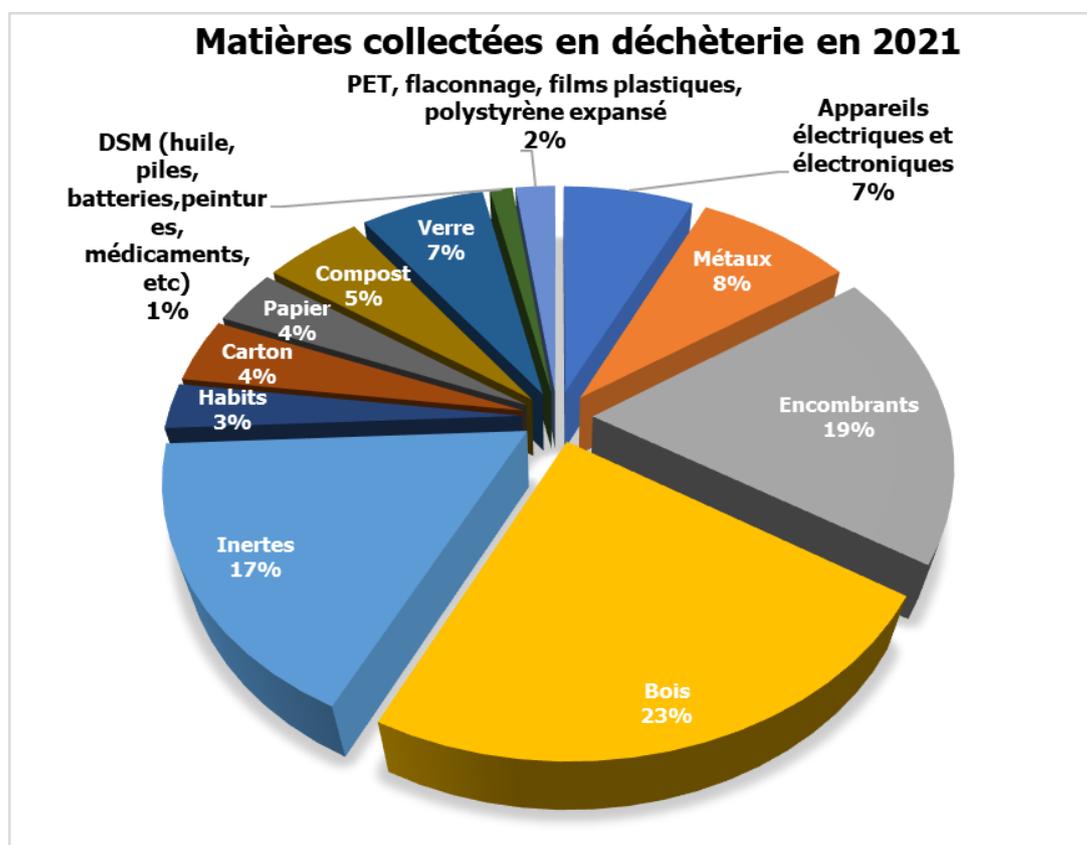
Dans le cadre de ses activités, la brigade de propreté a aussi :

- géré le suivi et la livraison de 168 conteneurs neufs, dont 81 livrés sur le territoire Montreusien ;
- identifié 96 auteurs d'infractions au règlement sur la gestion des déchets des communes, dont 48 auteurs sur les communes de Montreux et de Veytaux.

### Déchèterie intercommunale fixe de Montreux et Veytaux

Quelques chiffres concernant l'activité de la déchèterie en 2021 :

- 255 jours d'ouverture au public ;



- plus de 78'000 usagers ;

- 48 jours de maintenance et d'entretien du site, des locaux et du matériel ;
- 3'046 tonnes de matières réceptionnées sur le site de la déchèterie en 1'811 heures, soit un apport moyen de 28,05 kg/minute.

De plus, quatre étudiants permettent de renforcer le personnel de la déchèterie les samedis, lors des vacances ou de maladie.

### **Le compost, une matière noble trop souvent souillée par du plastique**

Les déchets organiques collectés en porte à porte, dans les bennes en libre-service ou à la déchèterie, sont trop souvent souillés par des matières parasites non compostables, tels que les plastiques. Le compost, matière noble qui permet de faire du biogaz et des engrais solides ou liquides, se doit d'être 100 % biodégradable, sans quoi ces matières polluantes se retrouvent dans les sols cultivables.



Afin de sensibiliser la population à la problématique, plusieurs actions ont été organisées. Les approches pédagogiques, telles que citées ci-dessous, ont été très appréciées, à l'instar de la séance d'information auprès de l'Association pour le français à Clarens.

Pour compléter l'offre, du compost frais et des sacs compostables sont mis gratuitement à disposition de la population à la déchèterie intercommunale des Foges. Ces différentes actions très appréciées seront reconduites en 2022.



*Sacs compostables et compost frais gratuits à disposition à la déchèterie des Foges*

Sensibilisation aux tris des déchets par des approches pédagogiques :

En 2021, la section de la propreté urbaine a revu et développé l'orientation de ses actions de sensibilisation sur le recyclage et la gestion des déchets. Quelques exemples réalisés en 2021 :

- collaboration étroite et accrue avec SATOM SA qui intervient directement dans les classes d'écoles sises sur la commune ;
- visites de la déchèterie par des groupes d'enfants ou des classes complètes dès 3 ans ;
- après-midi passeport vacances avec la fabrication d'une mangeoire à oiseaux en Up-Cycling ;

- journée « coup de balai » pour une sensibilisation en plein air et des activités récréatives ;
- mise à disposition gratuite de palettes en bois pour la création de meubles ou autres dérivés ;
- intervention de la fondation IGSU, sur l'espace publique, pour une sensibilisation au tri.



*Passport vacances 2021*



*Mangeoire à oiseaux en up-cycling*



*Clean-up Day 2021*



*Mise à disposition de palettes*

## **Section Matériel et atelier**

### **Magasin**

Le magasin a assuré l'approvisionnement de toutes les matières premières utiles au service et géré le stock de matériel et outillage. Une attention particulière a été portée aux équipements personnels des collaborateurs et aux équipements de sécurité.

### **Menuiserie**

En collaboration avec le service Domaines et bâtiments, sport, la menuiserie a participé à l'entretien des chalets d'alpages et à celui des bâtiments communaux. Ses artisans exécutent un travail de qualité, correspondant aux exigences des normes des bâtiments historiques. Ils ont aussi conçu et fabriqué des bacs en bois pour un projet « Incroyables comestibles ».

## Atelier Mécanique

L'atelier mécanique s'occupe du suivi et de l'entretien du parc de véhicules communaux, ainsi que de la réparation des diverses machines-outils du service. Il assure aussi une gestion judicieuse du renouvellement des machines et véhicules.

## Serrurerie

La serrurerie assure le suivi de l'affichage des noms de rues, l'entretien des constructions métalliques communales et la remise en état des barrières et potelets urbains, en collaboration avec les services Domaines et bâtiments, sport et Travaux publics. Elle manufacture divers objets, tels que des barrières, des portails ou encore des supports pour la campagne « # Mollo ».



## Equipe manifestations

Lors des restrictions sanitaires, ce personnel a renforcé les équipes de terrain, notamment pour le ramassage de grandes quantités de déchets sauvages de vente à l'emporter et l'utilisation intensive des WC publics, de même que pour des travaux de désinfection des poignées de portes et robinetterie dans les locaux du service. Après un début d'année sans manifestations en raison des mesures liées au COVID, le service a finalement livré du matériel pour près de 100 manifestations. Dès la fin du printemps, les manifestations habituelles, de même que les Fêtes du 1er août, ont pu avoir lieu avec des aménagements spécifiques répondant aux exigences sanitaires.

L'équipe manifestations a assuré, pour les écoles, les transports de skis pour les journées de sport et les camps de ski des élèves de la commune. Elle a aussi relevé le défi logistique des promotions et de la livraison du matériel des établissements scolaires.

La mise en place et le retrait des oriflammes aux couleurs des diverses manifestations ont été assurés tout au long de l'année. Il en est de même pour l'affichage régulé des élections ainsi que pour la préparation de la salle du Pierrier pour les séances du Conseil communal. Ces aménagements ont pu être réalisés grâce à la collaboration effectuée avec le personnel du service des Domaines et bâtiments, sport.

L'un des défis importants des manifestations reste la gestion des déchets : un effort particulier est fait pour sensibiliser chaque organisateur à l'importance du tri, afin d'assurer la qualité et la valorisation de toutes les matières recyclées.

# **EQUIPEMENTS PUBLICS ET MOBILITE**

## **Service des travaux publics**

### **Cadre général**

Le service des travaux publics a pour mission la gestion de la conservation physique et juridique du patrimoine administratif, relatif au domaine public et aux servitudes publiques, dont l'étendue et les fonctions sont particulièrement importantes, respectivement vitales, pour la population et l'économie communale au sens le plus large.

En effet, qu'il s'agisse des routes et des chemins, des ouvrages d'art, des canalisations d'eaux usées et claires, de l'alimentation de la défense-incendie, des cours d'eau et torrents, du littoral lacustre, des ports, ainsi que de l'éclairage public, toutes ces infrastructures, qui relèvent encore en majorité d'un héritage du passé, sont toujours plus sollicitées en raison de l'évolution de la société et de l'augmentation de la population.

De plus, l'utilisation de l'espace public doit évoluer, afin de répondre aux besoins des différents modes de déplacement, en intégrant systématiquement la mobilité douce. Le domaine public étant bien souvent exigu sur le territoire montreusien, il s'agit de trouver le meilleur compromis pour répondre à l'évolution des besoins, aussi bien pour l'ensemble des déplacements que pour la qualité des aménagements envisagés. La qualité de vie des citoyens est au centre des préoccupations, en intégrant des solutions pour diminuer le bruit routier, tranquilliser les centres urbains en modérant le trafic et aménager des espaces qui doivent inciter les déplacements à pied, à vélo et en transports publics.

## **Gestion des infrastructures**

### **Maintien et développement des infrastructures**

Une bonne gestion des infrastructures doit permettre de trouver un équilibre durable entre les niveaux de services attendus et les montants qui leur sont alloués, afin de les maintenir, de les développer et de les améliorer.

Une connaissance précise des infrastructures constitue l'élément de base pour prétendre à une gestion optimale. Avec le système d'information géographique (SIG), le service des travaux publics s'est doté d'un outil performant, qui facilite grandement la vue d'ensemble des informations nécessaires à la planification des interventions. Cette gestion est effectuée systématiquement via les étapes suivantes : inventorier, diagnostiquer, planifier et réaliser. Il s'agit d'intervenir au bon moment, afin d'optimiser les coûts, de diminuer l'impact sur le domaine public et d'éviter les interventions d'urgence ou un déficit de sécurité.

### **Réseau d'évacuation des eaux**

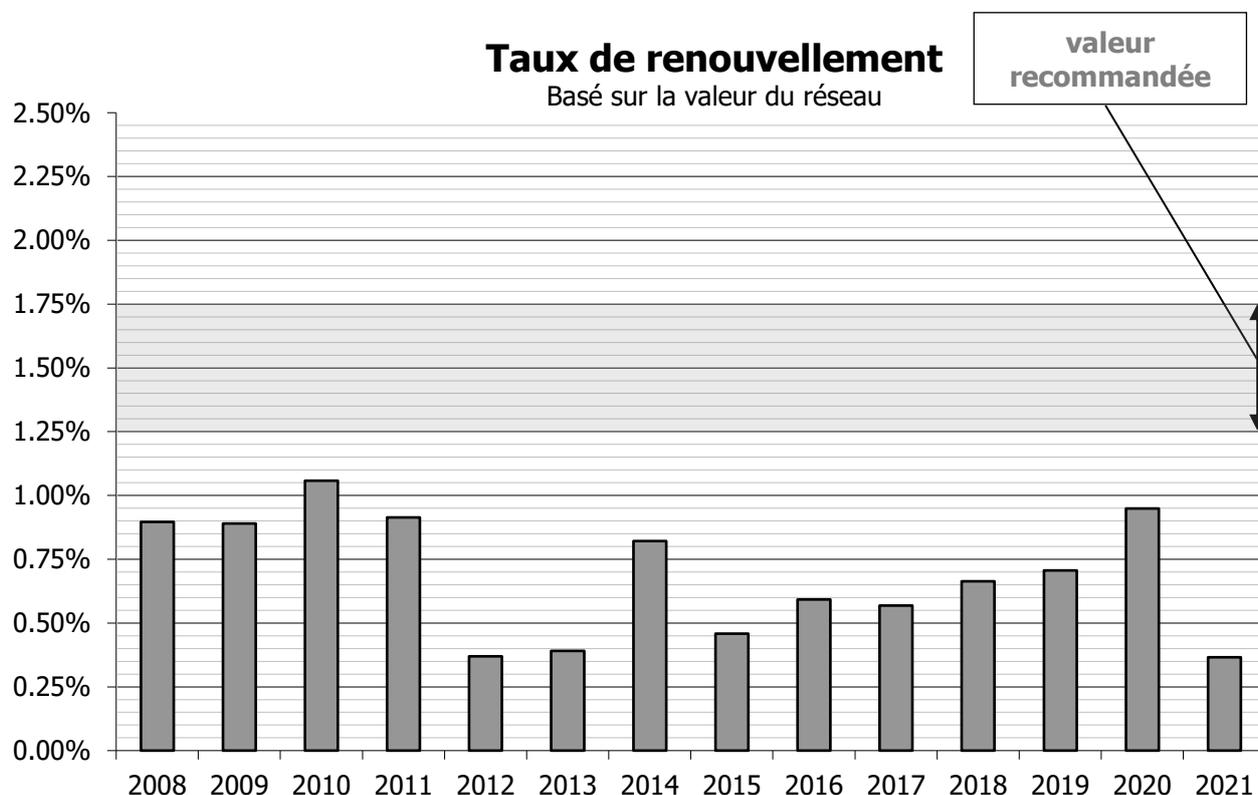
Le réseau communal d'eaux usées est raccordé au réseau principal du Service intercommunal de gestion (SIGE), qui compte 30 km de conduites sur la Commune de Montreux. Les eaux usées sont acheminées et traitées à la STEP du Pierrier. La mise en séparatif est bien avancée sur notre territoire, les secteurs restants sont toutefois les plus complexes à réaliser, mais nécessaires pour éviter le traitement inutile et coûteux des eaux météoriques, qui perturbent le fonctionnement de la STEP et du réseau.

En 2021, se sont poursuivies les études de secteurs où le réseau communal d'évacuation des eaux usées est inexistant ou vétuste, ce qui signifie que les eaux usées domestiques sont encore déversées dans des fosses septiques ou que le réseau risque, à court terme, de ne plus remplir pleinement son rôle. Il s'agit, pour partie, de zones situées sur les hauts de la Commune, mais aussi de zones plus urbanisées. Les premières interventions feront l'objet d'un dépôt de préavis au Conseil communal en 2022. Ces projets permettront d'éviter tout risque de pollution et supprimeront le besoin d'entretenir régulièrement de nombreuses fosses septiques privées, qui ne sont bien souvent plus conformes.

Plusieurs interventions ont permis de renouveler d'importants tronçons de conduites en mauvais état, dont celui de la Côte-de-Pallens. Ainsi, dans le cadre de ces travaux, 350 mètres de collecteurs ont été renouvelés et 240 mètres de réseau ont été mis en séparatif. Au cours des 13 dernières années, 4'800 mètres de mise en séparatif ont été exécutés et le réseau communal s'est étendu d'environ 4'400 mètres. Ceci représente quasiment deux fois la traversée de Montreux par la route cantonale.

Le service des travaux publics est aussi régulièrement intervenu lors de la réalisation de chantiers privés, afin de surveiller la conformité des interventions effectuées et de donner les indications nécessaires en cas de corrections. La mise en séparatif des parcelles privées, à charge des propriétaires, est exigée au fur et à mesure de la mise en conformité du réseau public d'évacuation des eaux.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires s'est accru de plus de 205 (426) mètres. Le taux de renouvellement de 0,37 % se situe au-dessous de la moyenne des 21 dernières années. Cette valeur est inférieure à la valeur de référence de 1,25 % par an. Les fortes intempéries de l'été ont énormément mis à contribution le personnel du service des travaux publics. Rappelons que plusieurs renouvellements et mises en conformité de collecteurs communaux sont actuellement à l'étude et feront l'objet de dépôts de préavis en 2022, afin d'assurer un entretien plus important nécessaire au maintien qualitatif du réseau.



## **Réseau routier et ouvrages**

L'analyse du réseau routier effectuée en 2020 a permis de connaître son état de dégradation. Dans l'acquisition des données, les caractéristiques relevées sur tous les tronçons permettront au service des travaux publics d'évaluer la valeur de l'ensemble des routes communales. A terme, ceci permettra d'établir un taux annuel de renouvellement des chaussées montreusiennes et de définir les coûts nécessaires au maintien de la qualité du réseau.

Cette analyse a aussi permis de capter environ 75'000 photos panoramiques des rues montreusiennes ; ces données sont publiées sur Cartoriviera et sont ouvertes au public.

Il s'agit d'environ 120 kilomètres de routes communales qui ont été auscultés, avec un relevé détaillé effectué par un véhicule spécialement équipé de capteurs, qui permet de relever l'ensemble des données nécessaires à l'évaluation de l'état d'une chaussée, conformément aux normes en vigueur.

## **Transports et circulation**

Depuis de nombreuses années, la circulation, et plus particulièrement la pression de l'automobile sur la qualité de vie des habitants dans les centres urbains, constitue un des défis majeurs des agglomérations. Ainsi, la Municipalité a entrepris une réflexion globale prenant en compte l'ensemble des paramètres qui peuvent influencer ou améliorer la gestion du trafic sur le territoire communal. Pour pouvoir envisager des solutions pertinentes, des comptages permanents ont été mis en place afin d'effectuer une analyse fine du trafic routier, aussi bien au niveau de sa charge que de sa répartition, dans le but d'optimiser les adaptations tout en mesurant directement leurs effets.

Les études de circulation intègrent maintenant systématiquement la notion de qualité de vie des habitants, en prenant en compte les notions de bruit routier, pollution, tranquillité des citoyens, qualité des aménagements et sécurité. Les mobilités actives et la stratégie d'arborisation sont des éléments qui sont intégrés dans toutes les études de réaménagement de routes.

La priorité va au développement des transports publics et de la mobilité douce, combinés à des transformations et des extensions ciblées du réseau local des routes, avec notamment la préservation des zones habitées d'un trafic excessif en modérant la vitesse dans ces secteurs.

La mobilité douce (déplacement à pied ou à vélo) joue un rôle de plus en plus important, en réponse à l'augmentation des déplacements sur de faibles distances, mais aussi comme élément améliorant la qualité de vie des quartiers. Un plan directeur de la mobilité sera élaboré ces prochaines années.

## **Eclairage public**

La collaboration avec le Canton s'est poursuivie cette année sur le dossier de la convention d'objectifs cantonal (COC) et l'audit énergétique a été envoyé ce printemps à la Direction générale de l'énergie (DGE-DIREN). Dans le but de remplir les conditions cantonales, qui sont d'améliorer l'efficacité énergétique de 20 %, les projets de remplacement des luminaires qui devront être réalisés dans un délai de 10 ans ont été sélectionnés et seront soumis l'an prochain à la DGE-DIREN.

Les travaux de remplacement des projecteurs d'éclairage architectural du Temple Saint-Vincent et de la Chapelle Saint-Michel se sont réalisés en fin d'année. Le halo de pollution lumineuse généré au-dessus de l'édifice religieux par les anciens projecteurs a ainsi pu être supprimé. En marge des travaux effectués à la rue du Temple, des travaux de mise en conformité électrique ont été effectués à la ruelle de la Grotte et au sentier du Télégraphe.

Dans le cadre de la poursuite du développement de l'éclairage dynamique du parc d'éclairage public, 51 luminaires pourvus de lampes à décharges qui équipaient les routes de Valmont à Glion et des Monts à Caux ont été remplacés par des luminaires équipés de lampes à LED. Des capteurs de mouvement ont ainsi pu être installés sur ces ensembles lumineux qui permettront de générer une économie d'énergie de l'ordre de 80 % par rapport à la puissance installée précédemment. Les réglages et la mise en service de ce dispositif seront effectués en 2022.

Pour ce qui concerne le volet du renforcement de la sécurité par la lumière durant la nuit, le passage situé à côté du Petit Palais, et qui lie la Grand-Rue au quai Edouard-Jaccoud, a été doté d'un éclairage visant à dissuader les actes d'incivilité commis principalement durant le Montreux Jazz Festival.

L'assainissement de l'infrastructure du parc s'est poursuivi cette année avec la réparation de pannes de câbles à la rue de Bon-Port, aux routes des Chemins-de-Fer et de Chaulin ainsi qu'au quai de Clarens. Des travaux de mise en conformité de tableaux électriques d'éclairage public ont également eu lieu à route de Chaulin, à la rue Gambetta et au sentier des Baumes à Glion.

Enfin, les demandes de permis de construire qui sont déposées au service de l'urbanisme sont également analysées au niveau des éclairages extérieurs, dans le but de limiter les nuisances dues à la lumière artificielle et de contribuer à la préservation de l'environnement, du paysage et de la biodiversité.

## **Défense incendie**

La défense incendie est financée par la Commune. Une collaboration entre le Service intercommunal de gestion (SIGE) et le service des travaux publics permet de gérer les interventions liées à l'installation-remplacement de nouvelles bornes hydrantes (BH), aux travaux d'urgence sur les alimentations défectueuses de ces dernières, ainsi qu'à l'extension du réseau. Une société spécialisée, mandatée par la Commune, s'occupe d'un contrôle bisannuel sur chacune des 428 bornes hydrantes réparties sur le territoire communal. A cet égard, une base de données informatique, mise à disposition par cette société, permet de disposer de renseignements précis sur l'état des bornes hydrantes et ainsi d'optimiser l'entretien périodique, voire le remplacement, de ces dernières. Trois anciennes bornes hydrantes ont été complètement remplacées par des nouveaux modèles. Sur trois installations, ce sont uniquement les parties inférieures (partie non visible située sous la borne hydrante) qui ont été remplacées et, pour sept autres, ce sont exclusivement les parties supérieures (éléments hors terre visibles) qui ont été changées. Tous les travaux liés à ces remplacements, ainsi que l'installation de nouvelles bornes hydrantes, sont subventionnés par l'ECA à raison de 50 %.

## **Ports et amarrages**

La commune gère les ports du Basset et de Territet, ainsi que les amarrages situés sur le littoral montreuisien.

Les travaux de réaménagement du port du Basset se sont terminés en été 2021, et les premiers bateaux ont pu faire leur retour au port dès fin mars. Seuls les portails d'accès n'ont pas encore été installés, mais ils le seront au printemps 2022. La grande majorité des navigateurs est satisfaite des nouvelles infrastructures.

58 (66) nouvelles demandes de places d'amarrage ont été déposées et 37 places ont été attribuées cette année ; pour rappel, aucune place n'avait été attribuée en 2020 à cause des travaux de réaménagement du port. Les deux listes d'attente distinctes créées afin de respecter l'ordre d'attribution entre les résidents et les non-résidents sur le territoire communal, défini dans le règlement des ports, comptent respectivement 199 (210) inscriptions pour la première et 72 (47) pour la seconde. L'offre reste réduite, avec un délai d'attente de 2 à 6 ans en fonction de la grandeur du bateau.

## **Téléskis**

Le domaine skiable des Rochers-de-Naye se compose de six téléskis répartis sur les sites des Prévondes, de Caux, de Jaman et des Rochers-de-Naye. La diversité des sites permet aussi bien aux skieurs débutants qu'aux skieurs confirmés de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions, tout en restant sur le territoire des communes de Montreux et de Veytaux.

Les communes sont propriétaires des installations. L'entretien est assuré, pour l'entier du domaine skiable, par le service des travaux publics. Le Syndicat des pistes (SID) s'occupe de l'exploitation du domaine. Le comité du SID est composé de bénévoles, de deux représentants de la Commune de Montreux et d'un pour celle de Veytaux.

L'exploitation du deuxième téléski, type « Poma », situé également aux Rochers-de-Naye, a été suspendue depuis la saison 2019 – 2020. En effet, d'importants travaux de rénovation sont nécessaires pour permettre son utilisation en garantissant la sécurité des skieurs. Le futur de ce téléski sera réévalué ultérieurement, en faisant un bilan sur l'attrait du domaine skiable amputé de ce dernier.

Le téléski « assiette » datant de 1961 situé à Haut-de-Caux est tombé en panne durant l'hiver passé. Pour le remettre en service, il serait nécessaire de remplacer le moteur pour des coûts devisés à un total de CHF 50'000.-. Cette installation ne donne pas satisfaction, puisqu'elle propose une piste qui ne trouve pas son public : trop difficile pour les débutants (en dévers) et sans intérêt pour les skieurs confirmés au vu de sa faible longueur (175 mètres). Avant de décider de l'arrêt de l'exploitation de ce téléski ou d'envisager les travaux de remise en état, un groupe de travail composé de représentants du Syndicat des Pistes (SID), de l'Ecole Suisse de Ski de Montreux (ESS) et des services communaux en charge des installations de ski, a proposé la création d'un jardin des neiges sur la partie supérieure de la piste existante. Après validation par la Municipalité, un tapis roulant amovible a été acheté par le SID et installé avec un départ à la hauteur de la route de Jaman et une arrivée à proximité du téléski existant. Afin de garantir de la neige en suffisance pour le jardin des neiges, un canon à neige a été loué.

## **Gestion du territoire**

### **Système d'information géographique (SIG)**

Les applications et le matériel installés dans les différents services techniques permettent l'informatisation, par étapes, des données géographiques communales. Ces applications ont pour but d'inventorier et de gérer ces nombreuses données, de manière à centraliser, partager et diffuser l'information, en application de la Loi sur la géoinformation (LGéo).

Les fonctionnalités de Cartoriviera ont évolué et permettent aujourd'hui à un plus grand nombre d'utilisateurs d'avoir accès à des « données métier » de manière facilitée.

### **Gestion du domaine public**

Les développements de l'urbanisation et les nouvelles constructions ont des incidences directes sur le domaine public, tant en ce qui concerne son utilisation pour des installations de chantier que lors de travaux de fouilles ou d'extension des réseaux souterrains. Une attention toute particulière est apportée aux entreprises, afin de les inciter à minimiser la gêne sur le domaine public.

229 (190) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés, incluant les installations de chantier, l'entreposage de bennes ou encore les échafaudages. La location de l'espace public étant facturée CHF 1.- le mètre carré par semaine, la totalité des permis a rapporté CHF 55'500.- (CHF 44'200.-) pour l'année écoulée.

20 (29) permis ont traité la location de places de parcs avec horodateurs. Pour ces cas, le service des travaux publics n'a facturé qu'un forfait de CHF 50.- pour l'émission du permis. Le manque à gagner pour ces places payantes est de CHF 10.- par place par jour, 6 jours sur 7, directement facturé par l'office de la mobilité de l'ASR.

Depuis 2015, les entreprises qui réalisent des fouilles sur le domaine public sont tenues responsables de la qualité de la remise en état de la chaussée, qui doit être exécutée conformément aux normes en vigueur. Cette responsabilisation a permis une nette amélioration de la qualité des réfections réalisées sur les routes communales. 154 (120) permis de fouilles sur le domaine public ont ainsi été octroyés, pour une remise en état de quelque 1'735 (1'500) mètres de fouilles au total.

## **Levés topographiques**

Le service des travaux publics a effectué de nombreux relevés topographiques. Les principales activités sont liées aux levés de nouveaux collecteurs mis en place dans le cadre de chantiers sur le domaine public, afin d'assurer la mise à jour du système d'information géographique (SIG) communal, des levés de détails pour l'élaboration de projets de stabilisation de routes et pour des projets d'aménagement de l'espace public, ainsi que pour l'extension du réseau des collecteurs communaux.

Afin d'assurer une réalisation conforme aux projets étudiés, de nombreuses implantations ont été faites dans le cadre des différents chantiers routiers.

Les relevés des ouvrages d'art en bordure de route sur la partie haute de la Commune et ne figurant pas sur les plans cadastraux se sont poursuivis. Ainsi, il est prévu d'effectuer une analyse sur la base de ces données, afin de planifier de manière plus ciblée les interventions à effectuer.

## **Environnement**

### **Anciennes décharges**

La Commune de Montreux a reçu le rapport de l'étude lancée par l'Office fédéral de l'environnement qui visait à évaluer la méthode d'assainissement par « bio sparging ». Cette méthode, proposée par le service des travaux publics et la Direction générale de l'environnement, n'a pas été retenue compte tenu des incertitudes liées aux résultats qui pourraient être obtenus.

Le rapport mentionne d'autres possibilités, comme la phytoremédiation, couplée éventuellement à des compléments de phytobarrières qui ceintureraient l'ancienne décharge Les Saviez III.

A noter que l'ordonnance sur les sites contaminés a été modifiée et que l'ammonium, bien présent sur l'ensemble de la décharge, n'est plus un problème en sous-sol. Il est toutefois toujours nécessaire d'assainir la décharge, cette substance étant bien présente en surface, principalement dans le canal de Champ Rion, et nécessite un assainissement.

Ce site est particulièrement complexe avec deux nappes phréatiques superposées dont les pressions sont différentes ; il est situé, de plus à proximité du lac et de marais d'importance nationale. C'est bien ces caractéristiques pratiquement uniques qui font que la méthode d'assainissement est très difficile à trouver tout en restant dans des rapports coûts-bénéfices raisonnables.

## **Stabilisation des routes sur les hauts de la Commune**

Après un premier crédit-cadre (préavis No 47/2016) qui a permis la réalisation de plusieurs travaux de confortation de certains tronçons routiers sur les hauts de la Commune, un nouveau préavis (No 05/2019) a été adopté par le Conseil communal en 2019 pour pouvoir poursuivre ces travaux de sécurisation.

Une partie de ces interventions a déjà été réalisée, dont notamment un tronçon à la route du Pont-de-Pierre en 2019 et la première partie de la sécurisation de la route des Avants en 2020 ; quelques travaux doivent encore être réalisés en 2022.

Les mesures proposées ont pour objectif d'anticiper les événements les plus probables et ceux qui pourraient causer le plus de dommages en termes de risques, de coûts et de gêne pour les usagers.

Le travail de suivi entrepris depuis quelques années permet aujourd'hui d'agir de manière très ciblée, ceci afin de diminuer les risques d'effondrement, mais aussi dans le but d'entreprendre un travail de fond, qui doit permettre d'assainir les routes des hauts de la commune. Ce travail semble déjà porter ses fruits, étant donné que les fortes intempéries de juillet 2021 ont certes provoqué de nombreux dégâts mais qu'il n'y a pas eu d'effondrement de route communale.

### **Bruit**

Une attention toute particulière est portée aux projets d'aménagements sur les axes routiers, de manière à prendre en compte la problématique du bruit et à respecter les valeurs limites d'émission imposées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

A cet égard, un bureau spécialisé a été mandaté pour mener à bien l'étude de l'assainissement du bruit routier. Le département cantonal concerné a fait une première validation technique. Ledit bureau devait procéder aux dernières modifications et préparer le dossier d'enquête qui aurait dû traiter des mesures d'allègement à valider, mais l'annulation du PGA de Montreux a stoppé l'avancement du dossier. En effet, cette étude se base en grande partie sur les zones du PGA et précise, pour chacune d'elles, le degré de sensibilité du bruit à appliquer. Le bureau spécialisé doit maintenant revenir en arrière et réadapter l'étude au RPGA de 1972. Cette nouvelle étude prévue en 2022 devra aussi intégrer une analyse sur la mise en place d'une modération de la vitesse à 30 km/h de nuit dans les centres urbains.

## **Projets – Chantiers**

### **Coordination et informations sur les chantiers**

La coordination systématique des interventions sur le domaine public permet d'appréhender les travaux avec une meilleure vision globale et de diminuer ainsi le nombre d'interventions et les coûts. La collaboration entre les différents services techniques et industriels se trouve ainsi renforcée.

Les chantiers sont visibles sur la plateforme [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch) depuis 2014, avec des informations sur les durées, les noms des responsables et les contraintes occasionnées sur le domaine public.

Des séances d'information destinées aux riverains sont régulièrement organisées avant le début de chantiers importants, ceci afin de tenir compte des spécificités de chaque quartier, d'anticiper les problèmes avant leur mise en place et également d'améliorer le dialogue avec les usagers.

L'impact des projets privés importants sur le domaine public est pris en compte, de façon à d'anticiper plus en amont les conséquences et la coordination avec les gestionnaires d'infrastructures. L'objectif est de fixer un cadre précis suffisamment tôt, afin de minimiser les conséquences de ces interventions sur le domaine public.

## **Etudes principales**

### Carrefours de Chailly, Saussaz et Grands-Prés

L'objectif principal de ce projet est de fluidifier le trafic afin d'éviter les fréquents embouteillages aux heures de pointes en sortie d'autoroute, tout en améliorant les itinéraires cyclistes. Le projet d'adaptation du carrefour de Chailly doit encore être finalisé pour être mis à l'enquête en 2022.

### Route cantonale RC 780a – Réfection et amélioration du tronçon situé entre la limite communale avec la Tour-de-Peilz et la rue des Vaudrès

Le projet de réaménagement prévoit notamment d'améliorer la sécurité pour les piétons et les cyclistes. Un préavis devrait être déposé au Conseil communal au premier semestre 2022.

### Route de Chaulin – Réfection de la chaussée et renouvellement des réseaux souterrains

Ce tronçon de route est en très mauvais état et les infrastructures souterraines doivent être remplacées rapidement afin d'éviter des ruptures de conduites qui génèreraient des interventions d'urgence. Le projet sera mis à l'enquête au premier semestre 2022. Le réaménagement prévoit une amélioration de la sécurité des piétons.

### Rue du Port

Les infrastructures souterraines de cette rue doivent impérativement être renouvelées pour pouvoir assurer les services attendus en toute sécurité. Dans le cadre de ce projet, il est prévu de réaménager légèrement la surface et de réduire la vitesse du trafic.

## **Réalisations principales**

### Rue du Temple – Renouvellement des infrastructures

Les travaux ont débuté en août 2019 et se sont terminés en septembre 2021.

### Route des Prévondes – Réfection et sécurisation de la chaussée

Les travaux de stabilisation de la route ont été réalisés en 2021. La réfection est planifiée pour le premier semestre 2022.

### Remplacement de la passerelle de la Chaumény

Les travaux de remplacement de la passerelle de la Chaumény se sont terminés au printemps 2021 avec un nouvel ouvrage durable, intégré et répondant aux nombreuses contraintes liées à la ligne CFF.

### Côte-de-Pallens – Renouvellement des réseaux souterrains

Les travaux de renouvellement des réseaux souterrains et de mise en séparatif se sont terminés au deuxième semestre 2021 avec la remise en place du pavage historique.

## Chemin de Tavallaz – Renouvellement des infrastructures

Ces travaux qui consistaient à renouveler les réseaux souterrains, à remplacer un mur de soutènement et à réfectionner la chaussée se sont terminés au premier semestre 2021.

## Réaménagement du port du Basset

Les travaux principaux de réaménagement du port du Basset, qui ont débuté en automne 2020, se sont terminés au printemps 2021. Il reste encore quelques finitions, dont notamment la mise en place des portails d'accès.

## Sécurisation des routes des hauts et intempéries

Les travaux de sécurisation des routes des hauts de la Commune se sont poursuivis conformément au préavis No 05/2019, avec des interventions à la route des Avants et de Sonchaux.

Les intempéries de juillet 2021 ont nécessité des travaux d'urgence afin d'assurer la sécurité des usagers du domaine public.

## **Mobilité**

La prise de fonction de la nouvelle Municipalité pour la législature 2021-2026 a eu pour conséquence un remaniement de certains dicastères. La mobilité, rattachée jusqu'au 30 juin 2021 au Directeur de Patrimoine, sport et mobilité (PSM), a été intégrée dès le 1er juillet au nouveau dicastère Equipements publics et mobilité (EPM).

Les dossiers liés à la mobilité sont gérés directement par le Directeur, avec la collaboration du Chef de service des travaux publics (ST). Le Directeur représente aussi la Commune aux conseils d'administration du MVR SA (Transports Montreux-Vevey Riviera), du VMCV SA (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve) et du TMF SA (Territet – Mont-Fleuri SA, en qualité de président).

Le Rapport-préavis No 30/2020, voté par le Conseil communal le 3 février 2021, vise à réaliser des mesures prioritaires en matière d'aménagement cycliste ainsi qu'à concevoir un premier plan directeur de la mobilité douce. Quelques mesures d'aménagement ont été mises en place en 2021, le reste nécessitant d'être davantage étudié avant de pouvoir être mis en œuvre.

La Commune de Montreux a versé 2'312 (2'574) subventions à l'achat d'abonnements annuels de transports publics. Ce nombre, en baisse par rapport à 2020 et surtout 2019 (3'031), montre que les habitudes en matière d'usage des transports publics souffrent encore de la pandémie. A la suite de l'acceptation du préavis No 01/2021, le versement de cette subvention s'est poursuivi et une adaptation du mécanisme de versement est en cours. Un mandat a été attribué en vue de réformer le système d'attribution des subventions, tel que décrit dans le préavis. A partir du 1er janvier 2022, et moyennant un délai de transition d'une année, il sera nécessaire de demander, avant l'achat de l'abonnement, un bon « Rail check » de CHF 300.- par le biais du guichet virtuel. Les abonnements payés par mensualités sur une période de 12 mois continueront d'être subventionnés sur présentation des quittances d'achat.

Face à l'annonce de la suppression de la carte journalière communale CFF (flexi-card) par l'Union des transports publics (UTP), la Commune s'est manifestée, conjointement avec d'autres communes, pour que cette prestation puisse être maintenue. L'Union des Villes suisses et l'Association des Communes Suisses ont mis ce sujet sur la table avec les CFF et l'Alliance SwissPass. Il en résulte une prolongation de cette offre jusqu'à fin 2023. Cinq flexi-card étaient à disposition des habitants montreuusiens en 2021.

Le rapport No 02/2021 a présenté un bilan très positif de la ligne VMCV 204, entre Montreux et Chailly. Il propose également une brève analyse de la desserte en transports publics du territoire communal. A ce titre, les discussions entamées en 2020 avec les communes concernées par la desserte VMCV dans le secteur Blonay, Chailly et La Tour-de-Peilz se sont poursuivies en 2021. Elles ont conclu à la nécessité de revoir l'offre, tout en maintenant dans l'intervalle la desserte actuelle jusqu'en décembre 2023.

La Commune de Montreux a participé à la campagne cantonale Vaudloisirs.ch. Celle-ci avait pour but de promouvoir les déplacements de loisirs en transports publics et de donner la possibilité aux actrices et acteurs des loisirs et du tourisme de mettre en valeur les offres, activités et destinations accessibles en transports publics. Une première offre promotionnelle a ciblé les accompagnant(e)s des titulaires d'un titre de transport Mobilis. La seconde s'est concentrée directement sur les titulaires d'abonnement. Dans ce cadre, les lieux et les événements accessibles en transports publics ont été renseignés sur le territoire de Montreux ; une collaboration a eu lieu, avec les hôtels, afin de mettre en avant la première offre auprès de leurs clients.

Le concours de projet pour le futur de la ligne du Funiculaire du Territet-Mont Fleuri s'est poursuivi et le jury a retenu le projet « Delirious Mont-Fleuri ». Le nom du lauréat a été communiqué lors du Conseil communal du 11 juin.

# RESSOURCES HUMAINES ET SERVICE A LA POPULATION

## Personnel communal

MOUVEMENTS PENDANT L'ANNEE 2021

Les chiffres mentionnés ci-dessous ne comprennent pas le personnel temporaire, les stagiaires et le personnel sous contrat à caractère social (chômage, AI, IPT).

Les apprentis et étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) sont soustraits de l'effectif du personnel communal.

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				COMMENTAIRES
		EFFECTIF AU 31.12.2021	BUDGET 2021	BUDGET 2021 MODIFIE	BUDGET 2021 TOTAL	
100	Conseil communal	0,70	0,70		0,70	
101	Municipalité	4,40	4,40		4,40	
110	Greffe, Secrétariat municipal	14,60	14,70		14,70	0,10 EPT à repourvoir
113	Archives	2,00	2,00		2,00	
130	Service des ressources humaines	9,70	10,00	- 0,30	9,70	- 0,10 EPT transférés au chapitre 200.3011 - 0,20 EPT transférés au chapitre 420.3011
150	Economie, Culture et Tourisme	1,80	1,80		1,80	
151	Bibliothèque municipale	4,80	4,80		4,80	
170	Sport	2,70	2,70		2,70	
171	Animation jeunesse	5,94	5,94		5,94	
173	Espace Plein Air	0,05	0,05		0,05	

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				COMMENTAIRES
		EFFECTIF AU 31.12.2021	BUDGET 2021	BUDGET 2021 MODIFIE	BUDGET 2021 TOTAL	
200	Administration et comptabilité	7,50	7,80	+ 0,40	8,20	0,70 EPT à repourvoir + 0,10 EPT transférés du chapitre 130.3011 + 0,30 EPT transférés du chapitre 202.3011
202	Centre informatique	5,50	5,80	+ 0,30	6,10	+ 0,30 EPT transférés au chapitre 200.3011
300	Service administratif	13,19	13,44	- 0,25	13,19	- 0,25 EPT supprimés
321	Alpages	0,34	0,34		0,34	
325	Forêts	13,40	13,40		13,40	
350	Bâtiments locatifs	0,16	0,16		0,16	
351	Bâtiments publics	6,23	6,28		6,28	0,05 EPT à repourvoir
352	Bâtiments scolaires	21,05	21,80		21,80	0,75 EPT à repourvoir
353	Lieux de culte	2,25	2,11		2,11	0,20 EPT à repourvoir, + 0,34 EPT recouvrement temporaire
354	Piscine de la Maladaire	11,72	12,92	- 0,20	12,72	1,00 EPT à repourvoir, - 0,20 EPT supprimés
355	Installations sportives	5,62	5,62		5,62	
357	Parking du Marché	3,00	3,00		3,00	
400	Service des travaux publics	12,24	12,20	+ 0,04	12,24	+ 0,04 EPT transférés du chapitre 460.3011

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				COMMENTAIRES
		EFFECTIF AU 31.12.2021	BUDGET 2021	BUDGET 2021 MODIFIE	BUDGET 2021 TOTAL	
401	Ports et amarrages	1,65	1,65		1,65	
420	Service de l'urbanisme	6,20	8,20	+ 0,20	8,40	2,20 EPT à repourvoir + 0,20 EPT transférés du chapitre 130.3011
430	Voirie	42,75	45,55	- 0,30	45,25	2,50 EPT à repourvoir  - 0,20 EPT transférés au chapitre 440.3011 - 0,10 EPT transférés au chapitre 432.3011
432	Voirie administration	13,00	13,63	- 0,30	13,33	0,33 EPT à repourvoir  + 0,10 EPT transférés du chapitre 430.3011 - 0,10 EPT transférés au chapitre 440.3011 - 0,30 EPT transférés au chapitre 450.3011
440	Espaces verts	36,20	35,90	+ 0,30	36,20	+ 0,20 EPT transférés du chapitre 430.3011 + 0,10 EPT transférés du chapitre 432.3011
450	Ordures et déchets	7,00	6,70	+ 0,30	7,00	+ 0,30 EPT transférés du chapitre 432.3011

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				COMMENTAIRES
		EFFECTIF AU 31.12.2021	BUDGET 2021	BUDGET 2021 MODIFIE	BUDGET 2021 TOTAL	
451	Collecte de déchets-3 villes	5,60	5,60		5,60	
460	Réseaux d'égouts (EC + EU)	3,66	3,70	- 0,04	3,66	- 0,04 EPT transférés au chapitre 400.3011
500	Administration des écoles	2,65	2,64	+ 0,01	2,65	+ 0,01 EPT adaptation du taux vacances suite au recouvrement de poste
505	Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS)	5,89	5,88	+ 0,01	5,89	+ 0,01 EPT adaptation du taux vacances suite au recouvrement de postes
521	Montreux-Est	0,84	0,84		0,84	
523	Montreux-Ouest	0,59	0,59		0,59	
620	Office de la population	9,00	9,20		9,20	0,20 EPT à repourvoir
700	Administration	4,05	4,05		4,05	
711	Structure d'accueil familial de jour	2,20	2,20		2,20	
712	REME	2,20	2,20		2,20	
714	Jardins d'enfants de Montreux	5,02	5,04	- 0,02	5,02	- 0,02 EPT adaptation du taux vacances suite au recouvrement de postes
	<b>TOTAUX</b>	<b>297,39</b>	<b>305.53</b>	<b>0,15</b>	<b>305,68</b>	

## Récapitulation

<b>Personnel</b>	<b>Effectif au 31.12.2020</b>	<b>Effectif au 31.12.2021</b>
Personnel à plein temps	225	220
Personnel à temps partiel	118	127
<b>TOTAL</b>	<b>343</b>	<b>347</b>

## Personnel temporaire

<b>Personnel</b>	<b>Effectif pendant l'année 2020</b>	<b>Effectif pendant l'année 2021</b>
Personnel temporaire *	921	816
Accueillants en milieu familial	57	52
Apprentis	27	29
Etudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC)	0	3
Etudiants en cours d'emploi	8	6
Stagiaires (préapprentissage)	16	22
Engagements sociaux	4	9
<b>TOTAL</b>	<b>1'033</b>	<b>937</b>

\* Prise en compte du personnel engagé pour les écoles (surveillants brevetés, moniteurs camps de ski, sport scolaire facultatif, etc...).

## Répartition des apprentis et des étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) ainsi que ceux en cours d'emploi

- 29 (27) apprentis, dont :
  - 2 à l'administration générale (employé de commerce + MPC) ;
  - 1 à l'office de la population (MPC) ;
  - 1 au service des finances (employé de commerce) ;
  - 2 à la Direction cohésion sociale, familles et jeunesse (1 assistant socio-éducatif ; 1 employé de commerce) ;
  - 1 à la Direction économie, culture et tourisme (agent en information documentaire) ;
  - 6 à la Direction ressources humaines et service à la population (5 employés de commerce ; 1 informaticien d'entreprise) ;
  - 9 au service des domaines et bâtiments, sport (1 employé de commerce ; 5 forestiers bûcherons ; 3 agents d'exploitation) ;
  - 8 au service des espaces publics (2 employés de commerce ; 1 agent d'exploitation ; 2 horticulteurs floriculture ; 3 horticulteurs paysagiste) ;
  - 1 au service des travaux publics (employé de commerce) ;
- 6 (8) étudiants en cours d'emploi :
  - 1 à l'administration générale (dont 1 aux archives) ;
  - 3 à la Direction cohésion sociale, familles et jeunesse ;
  - 1 au service des finances ;
  - 1 à la Direction économie culture et tourisme.

Il est à relever que 2 (2) apprentis ont arrêté leur apprentissage en cours de formation.

### Jubilés

22 (28) fonctionnaires ont atteint, par leur fidélité, un nombre important d'années d'activité au sein de l'administration. Le tableau ci-après donne la répartition suivante :

<b>20 ans</b>	<b>25 ans</b>	<b>30 ans</b>	<b>35 ans</b>	<b>40 ans</b>
10 (8)	5 (2)	0 (3)	1 (7)	0 (2)

### Taux de rotation

Le taux de rotation tient compte uniquement du personnel fixe, il est calculé comme suit :

$$\frac{36 \text{ (nombre de départs*)} \times 100 \%}{347 \text{ (effectif moyen)}} = 10.40 \%$$

\* dont 11 départs à la retraite.

## Pyramide des âges

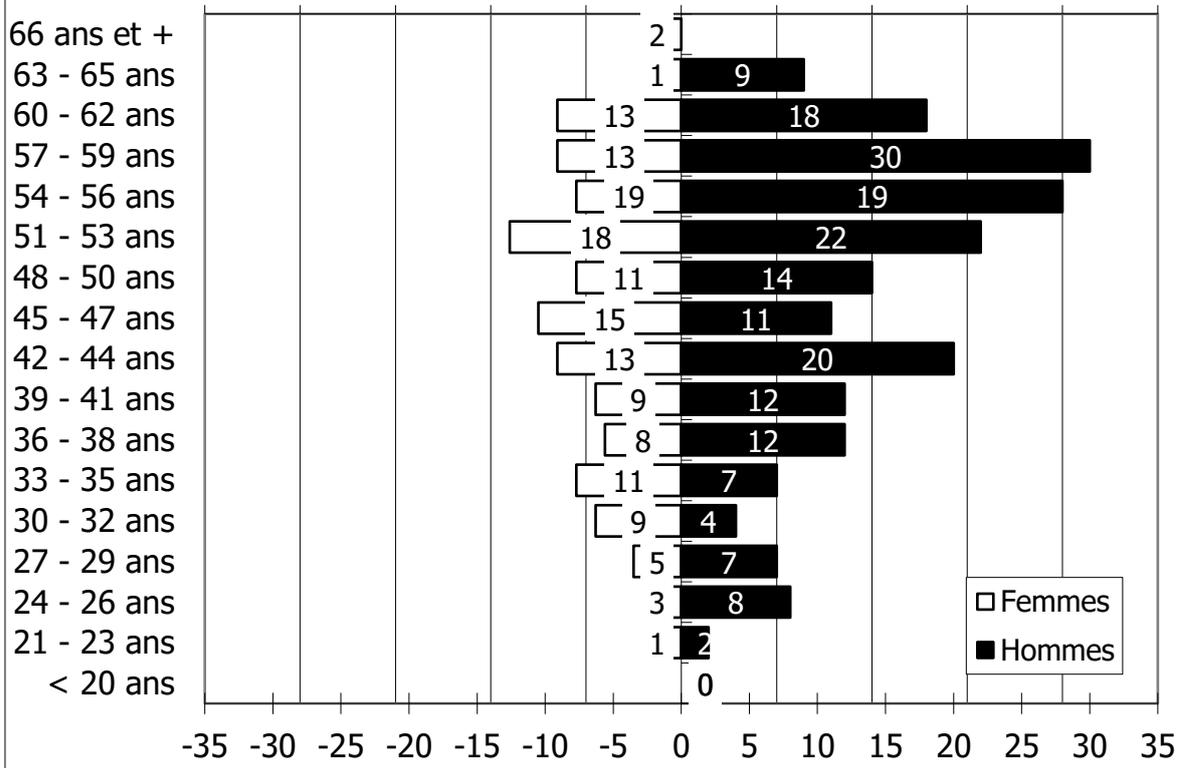
Au 31 décembre 2021, le nombre de collaborateurs se monte à 347 (343), dont 143 (141) femmes et 204 (202) hommes. La moyenne d'âge générale se situe à 47.59 (47.75) ans.

### Pyramide des âges (effectif au 31.12.2021)

Classe d'âge	Nombre de collaborateurs	en %	Femmes	en %	Hommes	en %
66 ans et +	2	1	2	1	0	0
63 - 65 ans	10	3	1	1	9	4
60 - 62 ans	31	9	13	9	18	9
57 - 59 ans	43	12	13	9	30	15
54 - 56 ans	39	11	11	8	28	14
51 - 53 ans	40	12	18	13	22	11
48 - 50 ans	25	7	11	8	14	7
45 - 47 ans	26	7	15	10	11	5
42 - 44 ans	33	10	13	9	20	10
39 - 41 ans	21	6	9	6	12	6
36 - 38 ans	20	6	8	6	12	6
33 - 35 ans	18	5	11	8	7	3
30 - 32 ans	13	4	9	6	4	2
27 - 29 ans	12	3	5	3	7	3
24 - 26 ans	11	3	3	2	8	4
21 - 23 ans	3	1	1	1	2	1
< 20 ans	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>347</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>*41</b>	<b>204</b>	<b>*59</b>
<b>Moyenne d'âge</b>	<b>47.59</b>		<b>46.34</b>		<b>48.47</b>	

\* Les femmes représentent le 41 % (41 %) de l'effectif des collaborateurs et les hommes le 59 % (59 %).

### Pyramide des âges 2021 (en %)



## **Service des ressources humaines**

Les tâches permanentes de ce service peuvent se résumer de la manière suivante :

- traitement des cas d'engagement et de démission ;
- appui et réponse aux renseignements divers demandés par les autres services ;
- analyse et suivi des grilles d'évaluation ;
- participation aux séances avec la délégation municipale en charge des affaires du personnel ;
- organisation de formations spécifiques et suivi de la formation continue ;
- études relatives au règlement sur le statut du personnel communal et à son application ;
- gestion des contrats d'assurances maladie, accidents et caisse de pensions ;
- gestion du temps (logiciel ZEIT) ;
- élaboration de statistiques et enquêtes diverses ;
- remise des attestations nécessaires pour l'obtention des prestations par les assurés, soit, pour 2021 :
  - 46 (37) déclarations d'accidents, dont :
    - 20 (12) déclarations d'accidents professionnels et 11 (15) déclarations d'accidents non professionnels pour le personnel fixe ;
    - 3 (2) déclarations d'accidents professionnels et 1 (1) déclaration d'accident non professionnel pour le personnel auxiliaire ;
    - 2 (0) déclaration d'accidents professionnels et 9 (7) déclarations d'accidents non professionnels pour les apprentis et stagiaires ;
  - 258 (250) avis à la Caisse intercommunale de pension (CIP) ainsi qu'aux Retraites populaires (RP) ;
  - 82 (64) allocations pour perte de gain ;
- gestion administrative du personnel de la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- modernisation de la gestion du personnel et développement de procédures en matière de ressources humaines ;
- appui social aux collaborateurs ;
- garantie des mesures MSST ;
- suivi et appui divers aux retraités ;
- développement de nouvelles places d'apprentissage en collaboration avec les services ;

- appui et soutien aux formateurs d'apprentis ;
- coordination du réseau des formateurs d'apprentis.

73 (68) postes ont été repourvus, qui ont suscité un afflux important de dossiers de candidature. A relever que certains de ces postes ont fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse et à l'Office régional de placement.

Les postes précités ont engendré 1'959 (3'028) postulations. En ajoutant les 392 (422) offres d'emploi spontanées, cela représente un total de 2'351 (3'450) dossiers enregistrés et traités.

Pour le surplus, il est à relever que 54 (90) certificats de travail ont été délivrés et 215 (153) propositions ont été adressées à la Municipalité.

## **Formation**

91 (38) cours de formation continue et de formation certifiante ont été suivis durant l'année par 76 (60) employés, ce qui représente un total de 245,80 (118,50) jours.

Le service des ressources humaines a organisé un module No 2 du cursus de formation des chefs de service « Leadership Freshup » et planifié les trois rencontres annuelles dédiées aux interventions et études de cas.

Une seule cession du module No 1 du cursus de formations des cadres a pu être organisée dans la 2<sup>ème</sup> partie de l'année, lors de l'allègement des mesures sanitaires.

Les cours nécessaires au maintien des connaissances techniques et ceux imposés par des dispositions légales ont été suivis. Ils ont été effectués sous la responsabilité des services.

Quatorze apprentis de 1<sup>ère</sup> année ont pu suivre le cours « Mes débuts en formation », ce qui leur a permis de se familiariser avec l'environnement de l'apprentissage et de faciliter leur transition vers la vie active.

Quant aux onze apprentis de 3<sup>ème</sup> année, la formation « Mes examens avec succès » leur a été dispensée au printemps.

Quatre apprentis de 3<sup>ème</sup> année et sept de 2<sup>ème</sup> année ont suivi le cours de « révision en comptabilité » proposé par le CEP.

Les formateurs d'apprentis se sont vu proposer la formation « Vos missions formateurs » et dix d'entre eux y ont participé sur deux jours en septembre.

La formation de base OrFo 2012 a été effectuée par trois formateurs, dix ont suivi un « refresh » organisé par le CEP et six la formation CFFE (formation pour formateurs en entreprise).

## **Adaptation des traitements et rentes**

En conformité avec l'article 44 du règlement sur le statut du personnel communal, il a été décidé de n'indexer ni l'échelle salariale en vigueur, ni l'indemnité annuelle versée aux membres de la Municipalité, ni les rentes complémentaires servies aux pensionnés communaux membres de la CIP.

Par ailleurs, il est à relever que la Municipalité a souhaité assurer, de manière prioritaire, le salaire et le statut de chaque collaborateur de l'administration communale, malgré les difficultés économiques que la pandémie COVID-19 a créées.

Pour ce faire, elle a décidé, d'entente avec la délégation du personnel et la conférence des chefs de services, de supprimer l'augmentation statutaire pour l'année 2021, décision approuvée par le Conseil communal.

La Caisse intercommunale de pensions (CIP) n'a pas alloué d'indexation aux rentes des retraités communaux.

## **Sortie des apprenti(e)s**

Le vendredi 8 octobre 2021, les apprenti(e)s ont participé à la première édition de MontreuxExpress, une course d'aventure en plein air à réaliser le plus rapidement possible. Au total, vingt-six apprentis, répartis en six groupes, ont pris part à un jeu de piste inspiré par la fameuse émission télévisée « Pékin Express ». Les équipes, munies de leurs instructions de course et d'une carte, se sont rendues dans différentes zones du territoire communal afin d'y résoudre des énigmes et accomplir diverses missions. Sept étapes étaient prévues, avec pour chaque poste un indice permettant d'arriver à la prochaine épreuve. Le but était d'achever le plus rapidement possible ces différents défis.

Le jeu a été suivi d'un repas au service des espaces publics, d'une présentation de ce dernier et d'une visite de la déchèterie fixe des Foges.

## **Soirée du personnel**

En lieu et place du souper, les collaborateurs ont reçu par courrier un bon d'une valeur de CHF 80.- à faire valoir dans les commerces montreusiens, ainsi que quelques douceurs et une Euphorbia pulcherrima plus communément appelée « Etoile de Noël ».

## **Commentaires généraux**

Le service des ressources humaines a suivi l'évolution de la pandémie COVID-19 et adapté les directives communales pour les ajuster aux obligations promulguées par le canton et la confédération. Il a également travaillé à l'élaboration de règlements et documents ayant pour objectifs la simplification des démarches administratives et la mise en place de nouveaux processus RH.

Le personnel du service des ressources humaines a conseillé et appuyé les services. Certains collaborateurs ont demandé à être accompagnés lors d'entretiens avec leur chef hiérarchique, voire avec leur chef de service. Des démarches d'accompagnement, à la suite de problèmes de comportement et/ou de compétences, ont également été organisées à la demande des services afin d'apporter des solutions managériales.

## **Informatique**

Tout ou partie de la gestion informatique des entités ci-après est confiée au centre informatique, ce qui permet une meilleure optimisation des coûts :

- Commune de Villeneuve ;
- Association de communes Sécurité Riviera (ASR) ;
- Centre de Congrès Montreux SA (CCM SA) ;
- Conservatoire de musique Montreux-Vevey-Riviera (CMVR) ;

- Taxe intercommunale de séjour (CITS) ;
- Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM) ;
- FACEME (Fondation accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs) ;
- Association Régionale Action Sociale (ARAS) ;
- Commune de Veytaux ;
- Conseil communal de Montreux.

## **Changement de direction**

Suite au changement de législature, le Centre informatique a quitté la Direction du service des finances et est désormais rattaché, depuis le 1 juillet 2021, à la Direction des ressources humaines et service à la population.

## **Projets**

Le guichet virtuel « eadmin » a été fortement sollicité durant cette année encore, ce qui a permis de faciliter les démarches des citoyens. L'étude sur de nouvelles fonctionnalités se poursuit auprès des divers services.

Le télétravail a été étendu aux collaborateurs de l'administration ainsi qu'aux clients. Un travail important a été réalisé afin d'apporter le matériel et le support nécessaires à cette nouvelle situation.

## **Cyberattaque**

Une cyberattaque a eu lieu le 10 octobre 2021 sur les serveurs du Centre informatique. La mise en place rapide d'une cellule de crise a permis de gérer les divers aspects de cette attaque avec les employés, les citoyens et les clients. L'administration et ses clients ont été bloqués durant une semaine ; la reprise s'est déroulée par étapes.

## **Office de la population**

Les chiffres présentés sont tirés directement de la base communale de données des habitants (NEST) et ne tiennent pas compte des critères de sélection du SCRIS<sup>4</sup>, ce dernier étant l'organe fournisseur des chiffres officiels utilisés dans le calcul des différentes péréquations financières entre les Communes et le Canton. Ces chiffres seront extraits directement du RCPers<sup>5</sup>.

Le SCRIS, ne prend pas en compte les réfugiés permis N qui habitent moins de douze mois sur la commune, les frontaliers, les personnes inscrites avec un statut « Autres », les personnes étrangères en attente d'un permis, etc...

Une différence est effective en fonction de la date d'extraction dans le RCPers.

---

<sup>4</sup> SCRIS – Bureau des statistiques vaudoises.

<sup>5</sup> RCPers – Registre Cantonal des personnes.

## La population

La population inscrite se monte à 26'797 (27'573) habitants au 31 décembre 2021. Soit globalement, une diminution de 776 (159) personnes par rapport au 31 décembre 2020.

Il est à noter que les 780 frontaliers G non-résidents ne sont plus pris en compte dans les chiffres de la population inscrite.

- 26'388 (26'432) personnes sont inscrites en résidence principale<sup>6</sup>  
1'223 (1'371) étudiants sont compris dans ces chiffres ;
- 299 (281) personnes sont inscrites en résidence secondaire<sup>7</sup> ;
- 12 (10) personnes sont inscrites comme frontaliers<sup>8</sup> ;
- 98 (96) personnes sont inscrites avec un statut « Autre »<sup>9</sup>.

## Evolution de la population par type de résidence

14'832 (14'763) personnes suisses, soit 55,4 (53,6) % :

- 14'562 (14'513) personnes inscrites en résidence principale ;
- 245 (226) personnes inscrites en résidence secondaire ;
- 25 (24) personnes inscrites dans un statut « Autre ».

11'953 (12'800) personnes étrangères, soit 44,6 (46,4) % :

- 11'826 (11'919) personnes inscrites en résidence principale ;
- 54 (55) personnes inscrites en résidence secondaire ;
- 73 (72) personnes inscrites dans un statut « Autre ».

---

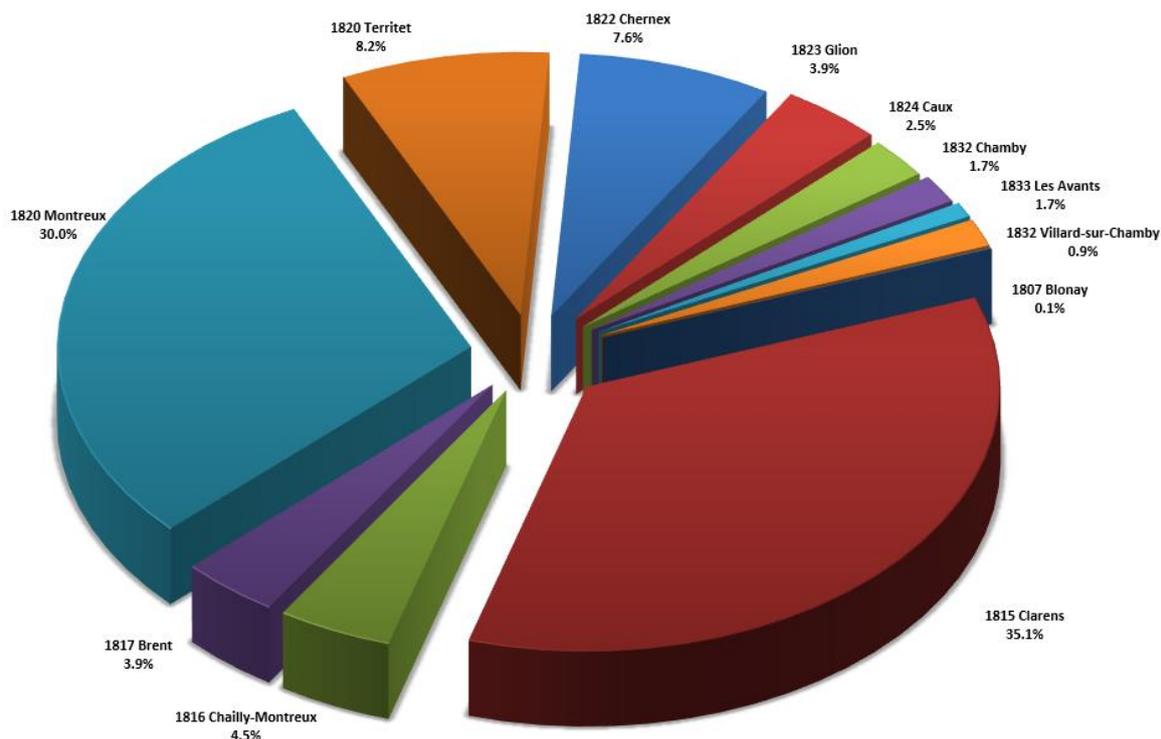
<sup>6</sup> Personne ayant déposé ses papiers sur la commune.

<sup>7</sup> Personne ayant déposé ses papiers dans une autre commune de Suisse.

<sup>8</sup> Personne ayant un statut de frontalier travaillant sur la commune et qui ne loge pas sur la commune.

<sup>9</sup> Suisses moins de 3 mois/an qui ont une résidence principale à l'étranger, étrangers habitant à l'étranger, propriétaires, moins de 3 mois/an et étrangers avec permis G et adresse dans la commune.

## Répartition des personnes inscrites dans les villages de la commune



341 (379) étudiants de **GIHE** (Glion Institute of Higher Education) sont compris dans le pourcentage de Glion ;

205 (285) étudiants de **HIM** (Hotel Institute Montreux) sont compris dans le pourcentage de Montreux ;

481 (581) étudiants de **SHMS** (Swiss Hotel Management School) sont compris dans le pourcentage de Caux ;

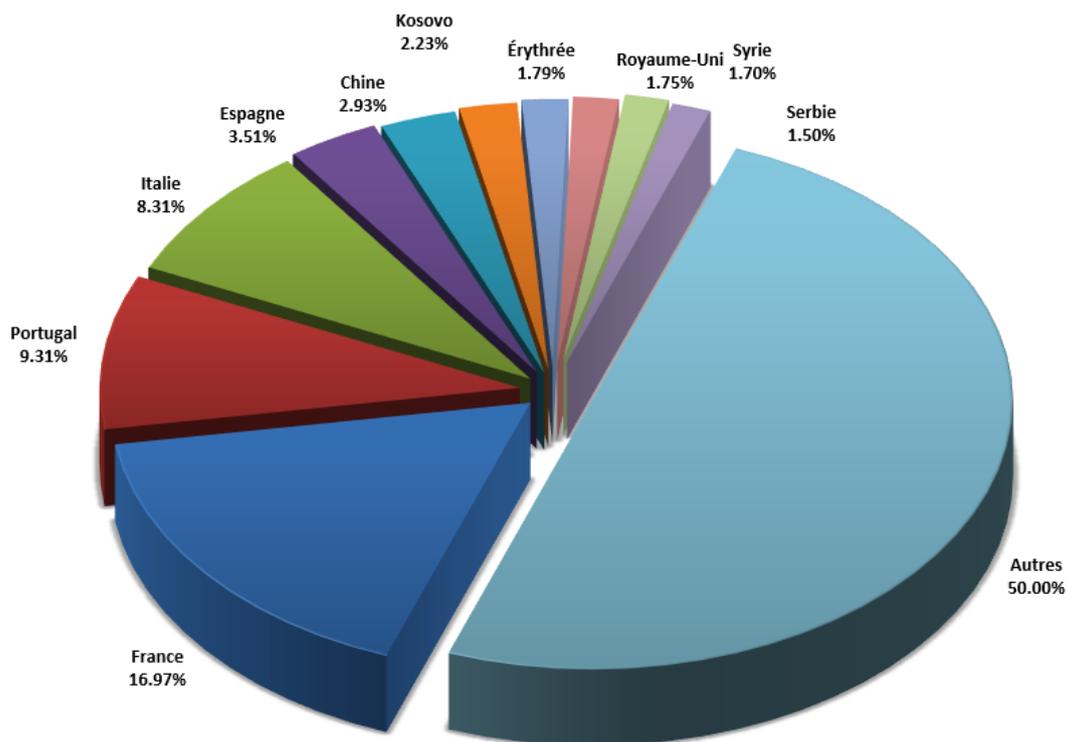
58 (61) étudiants de **St-George's School** sont compris dans le pourcentage de Clarens ;

15 (13) étudiants de **Monte Rosa** sont compris dans le pourcentage de Territet ;

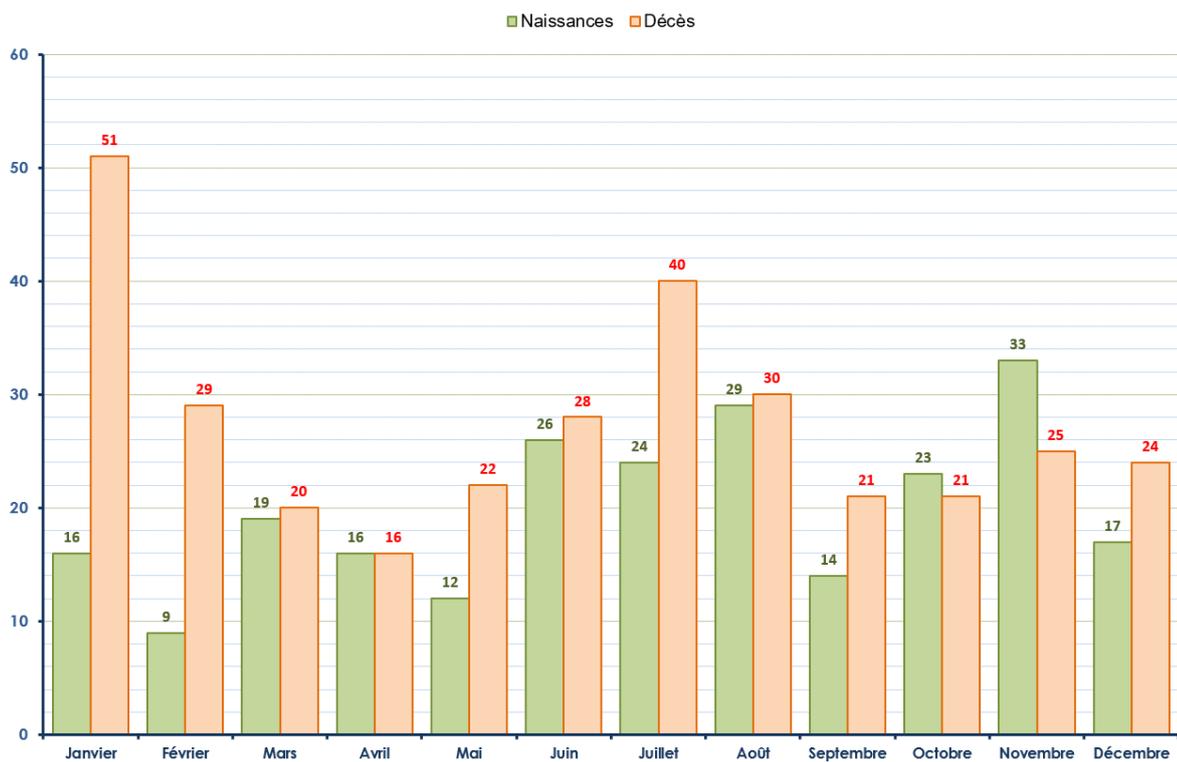
39 (19) étudiants de **Surval** sont compris dans le pourcentage de Territet ;

84 (73) étudiants du **Châtelard** sont compris dans le pourcentage des Avants.

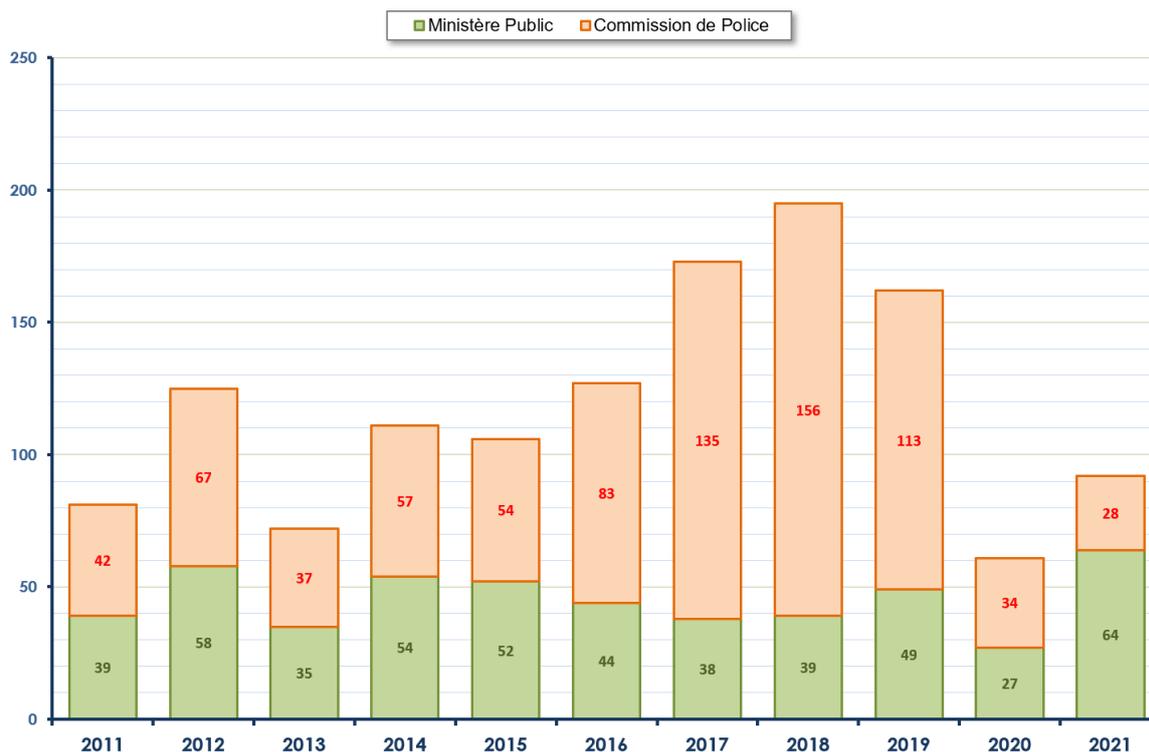
**La population étrangère est composée de 151 (151) nationalités**



### Comparatif des naissances et décès sur l'année



## Les procédures de dénonciations déposées sur plusieurs années

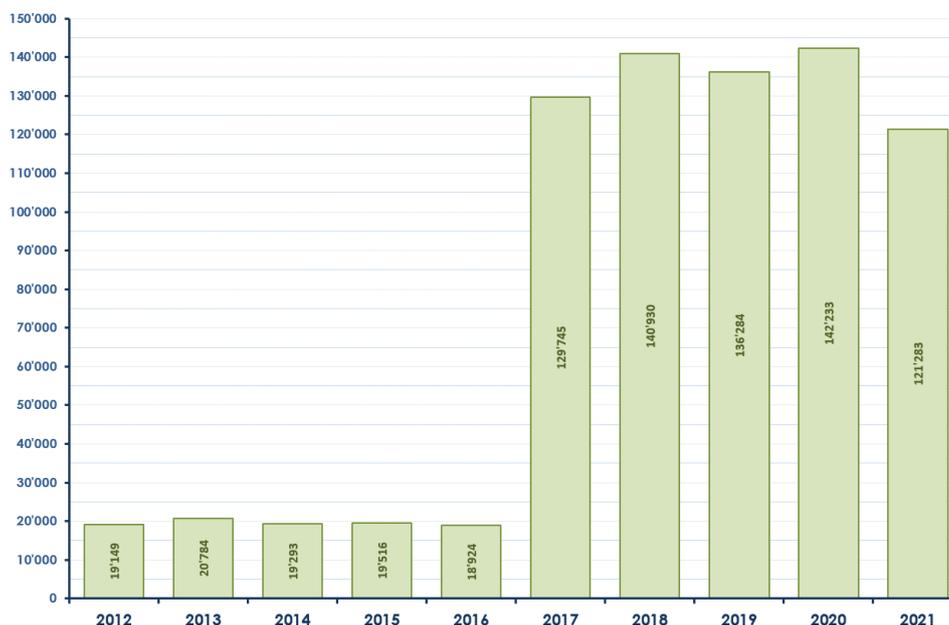


## Les mutations

Est considérée comme mutation toute modification effectuée sur les données d'un habitant ou autre document produit avec des données de l'habitant.

L'augmentation exponentielle depuis 2017 est le résultat du travail de modification des données, à la suite de la migration de G2i sur NEST et de l'épuration des données.

Les corrections demandées par les différentes comparaisons entre les fichiers de la Confédération, du Canton, de la Commune et par le RCpers, génèrent des mutations en grand nombre. Le nouveau système NEST permet également de présenter des comparatifs sur des périodes données.



## **Dossiers scannés**

Depuis le 2 février 2017, les dossiers des habitants sont scannés, puis stockés dans la base de données communale. Cette manière de procéder tend à réduire les pertes de documents et permet une accessibilité aux données de manière instantanée, par plusieurs utilisateurs à la fois et depuis différents endroits, facilitant le télétravail.

## **Les chiens**

Pour mémoire, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la gestion des chiens a été reprise par l'Office de la population. Au 31 décembre 2021, la population canine s'élève à 1'139 (1'088).

## **Vœux et observations sur la gestion 2020 émis par la Commission de gestion du Conseil communal**

Le Conseil communal a refusé lors de la séance du 23 juin 2021 la réponse de la Municipalité, au vœu N° 2 de la Commission de gestion du Conseil communal. Il y a dès lors lieu, dans le rapport de gestion 2021 de faire application de l'art. 158 al. 2 RCC, qui dispose ce qui suit : « *La Municipalité expose, dans son rapport, la suite donnée aux observations et aux vœux sur la gestion qui ont été maintenus l'année précédente. Elle rend compte, à cette occasion, de l'emploi qu'elle a fait des compétences qui lui ont été accordées en application de l'art. 25 al. 1 let. e, f, h et k et de l'art. 148* ».

### **Vœu N° 2**

La Commission de gestion souhaite que, de manière générale, les associations bénéficiant de soutiens financiers publics, émanant de structures communales ou intercommunales (Commune, Canton, FET, CITS, Fonds culturel Riviera, MVT, Promove, ...) dont tout ou partie du financement provient de sources communales fasse l'objet d'un préavis avant le versement effectif des fonds, dès lors que ce soutien financier, toutes subventions publiques confondues dépasse CHF 50'000.-. Et en particulier, dans le cas présent, que si les subventions évoquées ci-dessus allouées à Montreux A.Live se voient pérennisées, cela passe désormais également par préavis, bien qu'une première édition ait déjà eu lieu.

### **Première réponse municipale (refusée)**

*La Municipalité prend acte du souhait de la CoGest. La Municipalité tient à souligner que les institutions mentionnées sont toutes indépendantes et ont leurs propres règles de gouvernance. Elles sont ainsi libres d'allouer des subventions en fonction de leurs règles internes, indépendamment d'un montant global de subventions publiques en faveur d'une association. La limite mentionnée de CHF 50'000.- correspond manifestement à celle prévue à l'art. 15 alinéa 1 du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom ; RSV 175.31.1), selon lequel « un investissement de moins de cinquante mille francs peut, le cas échéant, être porté au budget de fonctionnement ». Cet article concerne toutefois uniquement les investissements. Comme nous l'a confirmé le Préfet, il n'existe aucune base légale permettant de justifier cette limite de CHF 50'000.- pour des subventions et si ce montant doit inclure ou non les participations de tiers. La Municipalité entend toutefois poursuivre son engagement en faveur des institutions montreusiennes en toute transparence avec le Conseil communal : en l'occurrence, la subvention de CHF 50'000.- octroyée à l'association Montreux A.Live n'a engendré aucun dépassement de budget, ni demande de crédit complémentaire. Par ailleurs, la Municipalité s'engage, le cas échéant, à revenir devant le Conseil pour toute demande de subvention entraînant un crédit complémentaire, tout en rappelant que le budget est un préavis que le Conseil communal peut amender à sa guise.*

### **Nouvelle réponse municipale**

La Municipalité rappelle sa volonté de respecter toutes les lois en vigueur et son intention de poursuivre son engagement en faveur des institutions montreusiennes en toute transparence avec votre Conseil. Elle présentera ainsi prochainement des rapports-préavis en faveur de manifestations non portées au budget ordinaire afin de solliciter un crédit complémentaire (notamment MAG et Montreux Acrobatics). Cela permettra à votre Conseil de délibérer et de décider en toute liberté de la poursuite ou non de ces événements.

## CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes ;

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport No 06/2022 de la Municipalité du vendredi 4 mars 2022 sur la gestion de la Commune pour l'année 2021,
- vu le rapport de la Commission de gestion,

### DÉCIDE

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021.

Ainsi adopté à Montreux, le vendredi 4 mars 2022.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

La Secrétaire a.i.

O. Gfeller

F. Grec